



**UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
(UCAD)**

**FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
(FLSH)**

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

**Les étudiants de l'Université Cheikh Anta
Diop de Dakar, utilisation et pratique de
l'ordinateur et d'Internet**

MÉMOIRE DE MATÎRISE

Présenté par :
Demba Bodié BITEYE

Sous la direction de :
Pr. Lamine NDIAYE
Maître de conférences

Année universitaire 2008-2009

REMERCIEMENTS

Par cette occasion, nous adressons particulièrement nos chaleureux remerciements au Pr. Lamine Ndiaye, notre directeur de mémoire, au Pr. Souleymane Gomis, notre encadreur, au Pr. Olivier Sagna, notre correcteur mais aussi à tous nos professeurs pour leurs enseignements, leurs conseils, leur écoute, leur attention à l'égard de ce modeste travail.

Nous ne manquerons pas aussi de remercier tous ceux, qui, de près ou de loin ont participé à l'élaboration de ce mémoire.

DEDICACES

*A vous,
ma famille qui m'a toujours donné le soutien affectif et moral qu'il me fallait et
qui a toujours voulu me mettre dans les meilleures conditions.*

*A vous,
mes amis de quelque parcours que cela puisse être
ce travail est le vôtre.*

Sigles et acronymes

ADEN : Appui au désenclavement numérique

AOF : Afrique Occidentale Française

AUF : Agence universitaire de la Francophonie

AUPELF-UREF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française -
Université des réseaux d'expression française

CEA : Commission économique des Nations unies pour l'Afrique

CESMI : Centre d'études supérieures de multimédia et de l'Internet

CESTI : Centre d'étude des sciences et techniques de l'information

CIRD : Centre d'information sur la recherche pour le développement

CLAD : Centre de linguistique appliquée de Dakar

CNF : Campus numérique francophone

CRBL : Centre de recherches biologiques sur la lèpre

CREA : Centre de recherche économique appliquée

CREDILA : Centre de recherche, d'étude et de documentation sur les institutions et la législation
africaine

CERER : Centre d'études sur les énergies renouvelables

CRODT : Centre de recherche océanographique de Dakar - Thiaroye

DEA : Diplôme d'études approfondies

EBAD : Ecole de bibliothécaires et archivistes et documentalistes

ENS : Ecole normale supérieure

ENSEPT : Ecole normale supérieure d'enseignement professionnel et technique

ENSUT : Ecole nationale supérieure universitaire de technologie

ESP : Ecole supérieure polytechnique

FASEG : Faculté des sciences économiques et de gestion

FASTEF : Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation

FICU : Fonds international de coopération universitaire

FLSH : Faculté des lettres et sciences humaines

FMPOS : Faculté de médecine de pharmacie et d'odontostomatologie

FSJP : Faculté des sciences juridiques et politiques

FST : Faculté des sciences et techniques

IDHP : Institut des droits de l'homme et de la paix

IFACE : Institut de formation en administration et création d'entreprise

IFAN : Institut fondamental d'Afrique noire

IFE : Institut de français pour les étudiants étrangers

IFPSR : Institut de formation et de recherche de la population, du développement et de la santé de la reproduction

ILEA : Institut des langues étrangères appliquées

IMA : Institut de mathématiques appliquées

INSEPS : Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport

IOS : Institut d'odontologie et de stomatologie

IPS : Institut de pédiatrie sociale

IREP : Institut de recherche et d'enseignement de psychopathologies

IREPMT : Institut de recherche sur l'enseignement de la mathématique, de la physique et de la technologie

IRD : Institut de recherche pour le développement

ISE : Institut des sciences de l'environnement

ISED : Institut de santé et de développement

ITMA : Institut de médecine tropicale appliquée

ITNA : Institut de technologie nucléaire appliquée

LMD : Licence master doctorat

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

OIF : Organisation internationale de la Francophonie

ORSTOM : Institut français de recherche pour le développement en coopération

OSIRIS : Observatoire sur les systèmes d'informations, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

PATS : Personnels administratifs techniques et de service

PCB : Physique, de Chimie et de Biologie

PIISE : Projet d'introduction de l'informatique dans le système éducatif

REFER : Réseau électronique francophone pour l'enseignement et de la recherche

RIO : Réseau intertropicale d'ordinateur

SAES : Syndicat autonome de l'enseignement supérieur

SCD : Service commun de la documentation

SONATEL : Société nationale des télécommunications du Sénégal

SYFED : Système francophone d'édition et de diffusion

TIC : Technologies de l'information et de la communication

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNRISD : Institut de recherche des Nations unies pour le développement social

UVA : Université virtuelle africaine

UVF : l'Université virtuelle francophone

INTRODUCTION

Nous vivons dans un monde où les technologies, notamment celles liées aux secteurs de l'information et de la communication, occupent une place de plus en plus importante. Le téléphone né au XIX^{ème} siècle puis la radio et la télévision apparues au début du XX^{ème} siècle, ont grandement contribué à faciliter la circulation de l'information et la communication entre les hommes. Née après la seconde guerre mondiale, l'informatique, couplée à l'utilisation des réseaux de télécommunications depuis les années 70 puis à celle d'Internet à partir des années 90, est peu à peu devenue le socle sur lequel se développent les autres technologies. Grâce à la numérisation des données, la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel a notamment donné naissance au multimédia qui associe texte, son, images fixes et images animées. A cet effet, l'ordinateur peut être considéré comme le point central de ce que l'on appelle les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui sont elles-mêmes au cœur de nombreux produits et services qui bouleversent nos modes de vie et nos manières de faire. Les TIC sont, d'une manière générale, des articles ou supports technologiques qui permettent pour l'essentiel la production, le traitement, le stockage, la diffusion et la consommation d'informations. Elles vont du téléphone fixe ou mobile à la radio, à l'ordinateur et à l'Internet en passant par la télévision, les lecteurs MP3 etc. Ces technologies occupent une place de plus en plus importante dans nos activités quotidiennes et leur impact est tel que, rares sont les secteurs d'activité qui échappent à leur influence et elles sont notamment au cœur de l'éducation et de la formation.

Au sein du système éducatif sénégalais, leur présence est relativement ancienne puisque dès 1964, le Centre de linguistique appliquée de Dakar (CLAD) avait conçu un projet de « *radio scolaire* » visant à utiliser cet outil pour dispenser un certain nombre d'enseignements. Farouchement critiquée par les parents d'élèves, cette première expérience d'utilisation des TIC dans l'enseignement sera finalement abandonnée¹. En 1972, un autre projet sera mis sur pied sous l'appellation de télévision scolaire du Sénégal avec pour objectif d'utiliser ce nouveau médium pour l'enseignement. Bien qu'ayant été positivement évalué en 1981 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

¹ Les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF) de janvier 1981, qui, avaient également vivement critiqué ce projet, fini par proposer « *à la suite de très nombreuses demandes, sa suppression définitive* ». Cf. S. M. Seck et C. Guèye, *les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le système éducatif*, Genève, UNRISD, 2002, 23p. consulté le 22/02/2007 à l'adresse <http://www.osiris.sn/article377.html>

(UNESCO), tant sur le plan pédagogique que sur le plan économique², il sera lui aussi abandonné comme l'avait été auparavant la radio scolaire.

En 1982, l'informatique et l'ordinateur sont expérimentés dans le milieu éducatif à travers le projet Logo, mis en oeuvre par le ministère de l'Education nationale par le biais de l'Ecole normale supérieure (ENS)³ avec pour objectif d'étudier l'impact de l'utilisation de l'ordinateur et du langage informatique par des enfants de six ans sur l'apprentissage des disciplines scolaires⁴. Puis en 1989, le ministère de la Recherche scientifique lance le Projet d'introduction de l'informatique dans le système éducatif (PIISE) afin d'initier les enseignants et les élèves à l'informatique et à l'usage de l'ordinateur. Suite à la connexion du Sénégal à Internet en 1996 et à la publication par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) de *l'Initiative Société Africaine à l'Ere de l'Information* pour pouvoir « renforcer et faciliter l'accès à l'information et de promouvoir la communication sociale⁵ », les autorités sénégalaises et la SONATEL s'engagent à promouvoir les TIC ce qui contribue à la progression fulgurante de l'ordinateur et de l'Internet.

C'est dans cette dynamique que l'outil informatique et Internet ont fait progressivement leurs apparitions dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) qui a eu à jouer un rôle capital dans la connexion du Sénégal à Internet. En effet, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers l'Ecole nationale supérieure universitaire de technologie (ENSUT)⁶, l'UNESCO, l'Institut français de recherche pour le développement en coopération (ORSTOM)⁷ et l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)⁸ ont contribué au renforcement des capacités et à la facilitation de l'installation d'Internet au Sénégal⁹. On notera ainsi la mise en place du nœud Réseau Intertropical d'Ordinateur (RIO)¹⁰ par l'ORSTOM dans les années

² O. Sagna, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : un état des lieux*, Genève, UNRISD, 2001, consulté le 22/02/2007 sur <http://www.osiris.sn/article284.html>

³ L'ENS est devenue en 2004 la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF)

⁴ SAGNA Olivier, *Ibid.*

⁵ M. L. Seck, *Politiques publiques et Internet dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal*, 2003/2004 consulté le 09/05/2007 à l'adresse <http://www.osiris.sn/article1520.html>.

⁶ L'ENSUT est devenue en 1994 l'Ecole supérieure polytechnique (ESP).

⁷ L'ORSTOM est devenu en 1998 l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

⁸ L'AUPELF est devenu en mai 2000 l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

⁹ S. M. Seck et C. Guèye, *les NTIC et le système éducatif*, mai 2002, consulté le 22/02/2007 sur <http://www.osiris.sn/article377.html>.

¹⁰ Le Réseau Intertropical d'Ordinateur (RIO) a été implanté au Sénégal en 1991 au Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT). Il aura permis de connecter un certain nombre de structures universitaires ainsi que quelques pays africains. Cf. mémoire A. Fall, *Usages des nouvelles technologies de l'information de la communication (NTIC) et développement des collectivités locales : le cas de l'Internet dans la*

1989-90 avant que le Sénégal ne soit connecté à Internet en 1996 par la SONATEL. A la suite de la création de structures comme le Centre SYFED-REFER de l'AUPELF devenu le Campus numérique francophone (CNF) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le centre de l'Université virtuelle africaine (UVA), le cybercafé de la bibliothèque universitaire, l'espace Wi-Fi de l'UCAD, les cybercafés privés des environs de l'université, le cyber campus Sinkou, les cybercafés des amicales de facultés, la mise en place du projet « *un étudiant, un ordinateur* », le milieu universitaire dakarois se caractérise par le développement d'un environnement dans lequel l'utilisation des TIC est aujourd'hui banalisée. Dès lors, la communauté universitaire est exposée à l'utilisation de ces outils, ce qui nous a amené à vouloir étudier les usages et les comportements des étudiants face à ces technologies. Conscients de leurs diversités et donc de la difficulté que représente leur étude d'une façon globale, nous avons cependant choisi de limiter notre étude à l'usage de l'ordinateur et d'Internet.

Le résultat de ce travail que nous présentons dans le présent mémoire comporte une première partie dans laquelle est exposée nos motivations, l'intérêt du sujet et la méthodologie de recherche utilisée, ainsi qu'une deuxième partie dans laquelle nous décrivons le cadre dans lequel la recherche a été effectuée. Dans une troisième partie, nous faisons la présentation, le commentaire et l'analyse sociologique des données que nous avons recueillies au cours de nos enquêtes de terrain avant de présenter les principales conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

PREMIERE PARTIE :
APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE 1 : APPROCHE THEORIQUE

1-1 JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME

La progression que connaît aujourd'hui l'utilisation des TIC, dans les différents domaines de l'activité humaine, fait d'elles un véritable phénomène social. En nous inspirant de la définition durkheimienne du phénomène social, nous ne pouvons que reconnaître tout le « pouvoir de coercition »¹¹ de ces technologies. Pour comprendre cela, il faut être conscient du fait qu'à travers leurs multiples facettes, elles tendent à changer, d'une manière ou d'une autre, nos conditions de vie et d'existence. Elles nous proposent, de jour en jour, de nouvelles opportunités, si intéressantes, que nous avons du mal à résister à la tentation de les saisir. Ainsi, elles ont une forte influence sur nos modes de vie. L'usage de ces technologies, plus singulièrement l'ordinateur et Internet, constitue un élément important de développement de notre société. De nos jours, il n'est pas un secteur d'activité qui prend le risque de s'en priver. Les TIC ont donc un caractère général car elles permettent à chacun de les adapter par rapport à ses besoins.

En ce qui concerne les raisons du choix de notre thème de recherche, il s'agit pour nous d'apporter une contribution à une meilleure compréhension du phénomène Internet dans le secteur éducatif et plus particulièrement en milieu universitaire. Celui-ci représente, en effet, un pilier essentiel du système social étant donné le rôle qu'il joue dans la reproduction des élites, la production de nouvelles connaissances et l'élaboration du projet de développement d'une société. De ce fait, toute influence subie par l'enseignement supérieur en général se répercute tôt ou tard sur le développement de la société. Il apparaît alors impératif de porter une attention à tout ce qui se passe dans ce milieu. Cela est d'autant plus crucial dans le cas de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), terrain de notre étude, qu'elle est, historiquement, de par la diversité des formations qu'elle dispense et le nombre de ses enseignants et étudiants, la plus importante structure universitaire du Sénégal.

Compte tenu du caractère dynamique des TIC, il semble nécessaire pour la sociologie moderne de se lancer à l'étude de celles-ci d'autant plus qu'elles sont synonymes à la fois d'innovations technologiques et de changements sociaux. De plus, le besoin de modernisation

¹¹ E. Durkheim, *les règles de la méthode sociologique*, Paris, Quadrige, PUF, octobre 2005, p. 5.

de notre système éducatif exige une plus grande vigilance de notre part car les risques de constater un impact négatif au niveau de ce dernier, ne sont pas à écarter.

Un autre aspect qui nous a poussé à choisir ce cadre est notre appartenance à l'UCAD au sein de laquelle nous avons passé sept années durant lesquelles nous avons constaté la massification progressive de l'utilisation de l'ordinateur par les étudiants, ce qui a suscité en nous bon nombre d'interrogations. Tout en gardant à l'esprit notre devoir d'adopter une démarche scientifique, empreinte d'objectivité, pour ne pas aussi tomber dans le piège des préjugés ou des jugements de valeurs, nous avons donc voulu profiter de cette position d'observateur privilégié pour chercher à avoir une meilleure compréhension de ce phénomène.

1-2 PROBLEMATIQUE

Le système éducatif joue un rôle primordial dans toute société en ce qu'il assure la formation de ses citoyens. Il a, en effet, pour vocation de donner à des hommes et des femmes des enseignements qui leurs permettront de répondre aux besoins de la société. C'est dans ce sens que E. Durkheim (1922) définissait l'éducation comme étant « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné »¹². Il apparaît ainsi un phénomène de transmission de savoirs, de connaissances d'une génération à une autre et qui varie d'un milieu à un autre. Ce phénomène s'intègre dans un long processus qui peut durer des années et au cours duquel on charge certaines personnes qualifiées de dispenser des enseignements aux nouvelles générations. Chaque pays développe des systèmes éducatifs qui lui sont propres de manière à relever ses propres défis. Ils dépendent cependant tous d'un certain nombre de facteurs tels que « la religion, l'organisation politique, le degré de développement des sciences »,¹³ etc. ce qui fait que tout changement vécu par ces facteurs avec le temps se répercute sur le système éducatif. Notre époque est marquée par les TIC qui, par leur caractère imposant, nous amènent à réfléchir davantage aux effets qu'elles sont susceptibles de provoquer dans un secteur aussi

¹² E. Durkheim, *Education et sociologie*, 1922, p. 51 consulté le 19/03/2007 sur http://www.uqac.quebec.ca/zone30/classiques_des_sciences_sociales/index.html

¹³ E. Durkheim, *Ibid.*

stratégique que l'éducation et plus particulièrement l'enseignement supérieur dont la mission est à la fois de former les futurs cadres et de produire de nouvelles connaissances.

Au Sénégal, concernant les TIC, O. Sagna (2001) pense que « [...] ce qui pose problème, c'est la faible prise de conscience que l'introduction des technologies de l'information dans le système éducatif implique de tels bouleversements qu'il faut réfléchir dès à présent à un autre modèle éducatif qui aura plus pour objectif de donner des aptitudes que de transmettre des savoirs et dans lequel le rôle et les responsabilités des enseignants comme des apprenants seront totalement différents de ce qu'ils sont aujourd'hui »¹⁴. En 2001, confirmant le fossé existant entre le fonctionnement de l'école et celui de la société, un groupe de chercheurs sénégalais travaillant dans le cadre d'un projet de recherche de l'Institut des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD) en a conclu qu'une réforme s'imposait car le système éducatif n'était pas en mesure de tirer profit des nouvelles opportunités existant en matière de transmission des savoirs grâce à l'utilisation des TIC¹⁵. Or, comme le soulignait P. Renaud et A. Torres (1996), « dans des pays où il n'y a ni bibliothèque universitaire digne de ce nom, ni centre de documentation – en dehors des agences culturelles et scientifiques étrangers – Internet transformerait radicalement les conditions de travail des chercheurs. Pour la première fois dans les pays pauvres, les moins avancés technologiquement, il serait possible d'accéder à toute la richesse informationnelle des centres de recherches et des universités les plus avancés du Nord »¹⁶. L'ordinateur associé à l'Internet constitue donc un outil incontournable dans la vie sociale puisqu'il est utilisé partout et dans tous les domaines et il est regrettable que le milieu universitaire sénégalais connaisse des difficultés pour l'intégrer correctement dans son système d'enseignement afin d'en profiter pleinement. La plupart des études faites, ces dernières années, dans ce domaine montre que la situation est toute autre dans les écoles, collèges, lycées et universités des pays du Nord¹⁷. Il apparaît alors impératif, au vu du degré d'intégration de l'ordinateur et des opportunités qu'offre Internet au milieu universitaire, de le prendre en compte dans le système éducatif et en particulier pour l'enseignement supérieur sénégalais même si le risque est grand qu'il nous mette dans un processus d'universalisation du savoir qui ferait disparaître nos spécificités culturelles.

¹⁴ O. Sagna, *ibid.*, p. 39.

¹⁵ Rapport UNRISD, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal*, 16-17 juillet 2001, p. 15 consulté le 15/10/2007 sur <http://www.osiris.sn/article287.html>.

¹⁶ M. L. Seck, *ibid.* : Renaud P. et Torres A., *Internet, une chance pour le Sud*, in manière de voir, hors série, *Internet l'extase et l'effroi*, 1996, p. 47.

¹⁷ F. Muet, *Services et revue électroniques dans l'enseignement supérieur : synthèse de quelques études récentes sur les usages*, BBF, 1999, Paris t. 44 n° 5 consulté le 09/10/2007 sur le <http://bbf.enssib.fr>.

Cependant, depuis quelques années, la situation a beaucoup changé. Aujourd'hui, la promotion de l'ordinateur au sein de l'UCAD passe par le biais de projets comme celui de l'amicale de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) intitulée «un étudiant, un ordinateur». Quoique ces efforts constituent une avancée réelle, il faut cependant noter que l'usage pédagogique de l'ordinateur et de l'Internet plus précisément, laisse à désirer dans un contexte où l'on constate aussi une faible fréquentation de la bibliothèque universitaire puisque seulement « 3% des étudiants la fréquentent par jour »¹⁸.

Parmi les axes de notre problématique figure la connaissance des possibilités d'accès à l'ordinateur et à Internet que les étudiants disposent. Il s'agit là, pour nous, de montrer ceux qui utilisent ces technologies en tant que bien personnel par exemple à travers une connexion à domicile ou fréquentent des espaces publics comme les cybercentres existant sur le campus pédagogique ou des espaces privés comme les cybercafés situés autour du campus. En outre, la nature des lieux d'accès peut avoir une grande influence sur la fréquence des connexions et sur ce que font les étudiants, une fois connectés. A travers cette étude des lieux d'accès, l'objectif est de déterminer s'il existe ou pas une relation entre les lieux de connexion à Internet fréquentés par les étudiants et leurs usages qui vont dans le sens de leur formation universitaire.

Nous nous intéresserons également à l'utilisation qui est faite des contenus disponibles sur internet. En effet, Internet propose des ressources informationnelles très importantes qui, aujourd'hui, concurrencent sérieusement les bibliothèques traditionnelles. Nombreux sont les moteurs de recherche ou les sites spécialisés, voire les bibliothèques numériques où il est possible d'accéder à toutes sortes de documents qui peuvent être à la disposition de la communauté universitaire et scientifique et des étudiants singulièrement. Cela étant, nous nous demandons si les étudiants sont informés de l'existence de ces ressources et s'ils disposent, par ailleurs, des compétences nécessaires pour en tirer profit.

Cette dernière question est importante car la hausse du taux d'acquisition d'ordinateurs par les étudiants n'induit pas forcément à une amélioration du niveau de formation. La manipulation de l'ordinateur est d'une complexité telle qu'il nécessite un sérieux apprentissage. Dès lors, l'accès ou la possession d'un ordinateur ne suffit pas pour savoir l'utiliser convenablement, ce qui nous amène alors à déterminer non seulement le niveau de

¹⁸ M. L. Seck, *Ibid.*

compétence en informatique mais aussi les conditions dans lesquelles les étudiants se forment à son utilisation.

Au-delà de la maîtrise de l'outil, il faut également avoir des compétences pour rechercher efficacement l'information sur Internet car il ne suffit pas d'avoir quelques éléments bibliographiques ou de connaître un moteur de recherche pour trouver les documents idoines. De plus, les enseignants incitent rarement les étudiants à utiliser Internet comme source de documentation même s'ils l'utilisent à titre personnel. Or, à croire T. Karsenti (2006), « l'important aux yeux des étudiants n'est pas la présence ou non des TIC en pédagogie universitaire mais bien l'usage qu'on en fait »¹⁹. Autrement dit, il faut promouvoir les usages d'Internet utiles à la formation universitaire des étudiants et ne pas se contenter de donner accès à des machines. Outre, les risques de mauvaises utilisations et/ou de pratiques sans rapport avec l'apprentissage, la tentation de faire du plagiat devient également importante²⁰. La question se pose donc de savoir si les étudiants ont subi au cours de leur formation une initiation à la recherche documentaire sur Internet pour en faire un usage judicieux.

Quoique l'appropriation de l'ordinateur connaisse des progrès importants, les motivations et les conditions de son adoption restent à déterminer. En d'autres termes, il s'agit également de déterminer quelles sont les véritables raisons de l'acquisition de ces machines par les étudiants, les moyens mobilisés dans cette direction et la nature des équipements acquis. Cela étant, la fréquentation des cybercafés ne concerne pas seulement ceux qui n'ont pas d'ordinateur, il y a aussi ceux qui en possèdent mais ne bénéficiant pas d'une connexion individuelle à Internet à domicile et qui fréquentent les cybercafés situés sur le campus et à ses alentours. Nous tenterons ainsi d'établir leurs profils et de voir si ces différentes situations engendrent des formes de consommation et des usages différents. Sachant que la connexion n'est pas gratuite, ni dans les espaces publics ni dans les espaces privés, nous chercherons comment ces dépenses sont prises en charge par les étudiants ou leurs familles et tenteront d'évaluer le budget qu'ils consacrent à l'utilisation de ces outils et à la recherche d'informations.

¹⁹ T. Karsenti (chercheur principal), *Que pensent nos étudiants de l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur*, Université de Montréal, déc. 2006 consulté le 15/10/2007 sur http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/docs/studies/final_report_3.pdf.

²⁰ A. Aboufirass, M. Aboufirass, A. Bennamara, M. Talbi, *Internet et plagiat: comment conserver les fondements de l'esprit scientifique* consulté le 15/10/2007 sur <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0612.htm>.

En supposant qu'ils consacrent des sommes importantes à cette technologie, nous voudrions savoir s'ils y trouvent leur compte, autrement dit, si les possibilités qui leur sont offertes correspondent à leurs attentes, en fonction de la formation qu'ils suivent et du stade auquel ils se trouvent dans leur cursus universitaire. Fort de tous ces éléments, nous tenterons d'établir une typologie des usages possibles (communicationnel, utilitaire, ludique, commercial, pervers etc.) afin de déceler les comportements qui en découlent.

De plus, notre fréquentation dans le campus social de l'UCAD nous a amené à constater la forte présence de l'ordinateur dans les chambres des étudiants où il n'existe pas de connexion à Internet. Nous nous intéresserons donc, également, aux usages qui peuvent être faits de ces machines par les étudiants (rédaction d'exposé, mémoire ou thèse, usage de jeux vidéo, visionnage de films et clips, etc.) et voir dans quelle mesure ils les détournent de leur utilisation première pour les adapter à leurs besoins, ce qui les place ainsi dans une posture d'« utilisateurs-producteurs » et non d'« utilisateurs-consommateurs » comme dirait M. Castells (2001)²¹. D'ailleurs, le développement de certaines activités commerciales utilisant l'outil informatique, dans l'enceinte du campus, semble confirmer que sa présence n'est uniquement pas liée à des besoins académiques. L'ordinateur est-il également un moyen, pour l'étudiant, de gagner de l'argent par le biais de la fourniture de services concurrençant les télécentres ou autres boutiques offrant les mêmes prestations ?

Telles sont quelques unes des questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses dans le cadre de la problématique centrale de notre travail portant sur l'utilisation et la pratique de l'ordinateur et d'Internet à l'UCAD.

1-3 OBJECTIFS DE RECHERCHE

Dans le souci de faire comprendre la logique et la cohérence à notre recherche, il nous est apparu nécessaire de fixer les objectifs qui sont les nôtres. Ainsi, notre ambition a été de réaliser une étude portant sur les usages que les étudiants font des TIC afin de faire ressortir les comportements qu'ils pourraient développer par rapport à leur formation. Pour ce faire, nous avons dégagés plusieurs pistes et nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

²¹ M. Castells, *la galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001, p.50 cf. G. Thébaud, *l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication : brancher les universités du sud, l'exemple de l'Agence Universitaire de la Francophonie*, mémoire de Master 2, 2004 / 2005, p.57 consulté à l'adresse www.africanti.org/IMG/mémoires/thébaud_dea.pdf

- 1 Evaluer le niveau d'équipement des étudiants en ordinateur
- 2 Evaluer le niveau de formation à l'usage de l'ordinateur et d'Internet
- 3 Analyser les usages et la pratique de l'ordinateur et de l'Internet par les étudiants
- 4 Montrer le comportement des étudiants face à ces technologies

1-4 HYPOTHESES

Suivant la pensée de R. Quivy et de L. V. Campenhoudt (1995), pour qui la « construction d'une hypothèse doit s'inscrire dans la logique de la problématique »²², nous arrivons à l'étape à laquelle nous tentons de formuler notre hypothèse de recherche. Sur la base de notre vécu personnel, nous pensons que le fait de gravir les niveaux d'étude de leur cursus universitaire conduit les étudiants de l'UCAD à côtoyer davantage Internet bien qu'ils accumulent pour la plupart des lacunes à cet effet. A cette hypothèse principale, nous y joignons d'autres secondaires telles que :

- Les étudiants se tournent vers l'utilisation des TIC en toute connaissance des opportunités existantes.
- Les étudiants possédant un ordinateur non connecté à Internet sont exposés à des usages autres que académiques de celui-ci.
- Quelque soit leur lieu de connexion, l'usage académique d'Internet reste encore faible chez les étudiants de l'UCAD.

1-5 MODELE THEORIQUE D'ANALYSE

Par souci d'éclairer la manière d'après laquelle nous comptons appréhender le phénomène en question, nous avons élaboré une approche théorique d'analyse qui s'inspire de celles développées en sociologie de l'éducation par R. Boudon (1979). Ce dernier a grandement contribué à la compréhension du système éducatif, à l'accès à un certain niveau d'enseignement mais aussi de l'évolution des phénomènes sociaux dans ce secteur en mettant en place un certain nombre de théories portant sur l'inégalité des chances, la réussite scolaire et la construction sociale. R. Boudon (1979) a appuyé toute sa théorie sur le courant de l'individualisme méthodologique parce que la considérant comme apte à « rendre compte des

²² R. Quivy et L. V. Campenhoudt, *Manuel de recherche en science sociale*, Paris, Dunod, 1995, p.137

principaux faits observés en sociologie de l'éducation »²³. Selon lui, « le principe de l'individualisme méthodologique énonce que, pour expliquer un phénomène social quelconque (...), il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictées par ces motivations ».

Quoique fortement influencé par un modèle de type économique, il considère que l'homo oeconomicus agit surtout par intérêt contrairement à l'homo sociologicus qui serait aussi capable d'agir par habitude en fonction des valeurs qui l'entourent et qui lui disent de faire ainsi. C'est un être rationnel et actif qui prend ses propres décisions en toute liberté. Autrement dit, devant un problème, l'acteur social fait ses choix par rapport à son expérience passée, à ses croyances, à sa position sociale. Il s'agit, alors, de reconstruire les « *motivations* » ou les objectifs recherchés qui ont amenés l'acteur social à entreprendre telle action ou encore de faire un choix face à plusieurs autres. Par ailleurs, il convient de rappeler que pour l'individualisme méthodologique, la prise en compte du poids des structures sociales ne signifie pas qu'elles aient une place primordiale dans sa logique explicative mais sans doute non moins négligeable. Ainsi, cette situation nous rappelle la dialectique structure-action développée par les tenants de l'individualisme méthodologique complexe à l'exemple de J. P. Dupuy pour qui « les actions individuelles, guidées par les structures sociales, s'agrègent et produisent des résultats non attendus qui modifient les structures sociales ; en retour les structures sociales produisent des effets cognitifs sur les individus et déterminent en partie leurs actions »²⁴.

Néanmoins, nous devons reconnaître que l'homme est un animal rationnel, c'est-à-dire qu'il a capacité de réfléchir, de discerner, de raisonner. Cette faculté lui permet de bien juger de l'utilité, de la nécessité ou non de prendre telle option plutôt que telle autre. Dés lors, nous pourrions nous accorder avec R. Boudon (1979) lorsqu'il pense que « la décision en faveur d'une alternative est d'autant plus probable que son utilité est plus grande »²⁵ pour prétendre que les usages des étudiants de l'ordinateur et de l'Internet varient en fonction de l'utilité que chacun y trouve. En d'autres termes, ces individus ont de bonne raison de croire que telle fonction répond le mieux à leurs attentes d'usages plutôt que telle autre. Et à ce dernier

²³ A. Beitone, C. Dollo, J. Gervasoni, E. Le Masson, C. Rodrigues, *Sciences sociales aide-mémoire*, éd. Sirey, 2002, 3^{ème} édition, p. 218

²⁴ www.wikipédia.com consulté le 13/12/2007

²⁵ R. Boudon, *L'inégalité des chances*, Paris, Hachette/Pluriel, 1979, pp. 106-113 consulté le 19/03/2007 sur http://www.uqac.quebec.ca/zone30/classiques_des_sciences_sociales/index.html

d'ajouter que « l'utilité » d'une action « décroît lorsque le risque croît, ou lorsque le coût croît, ou lorsque le bénéfice décroît »²⁶.

Toutefois, l'individu apparaît comme le socle sur lequel repose l'individualisme méthodologique et pour reprendre les mots de R. Boudon (1979), « l'atome logique de l'analyse sociologique est donc l'acteur individuel »²⁷. En d'autres termes, c'est sur l'action de l'individu et ses motivations que repose la démarche individualiste méthodologique. Elle part du comportement individuel pour avoir l'ensemble de ces comportements. Cependant, les actions individuelles ne reflètent pas forcément, en les additionnant, celles du groupe. Etant donné que l'addition de ces actions produit collectivement des effets qui ne sont pas ceux recherchés par l'acteur social. C'est ce que R. Boudon (1979) appelle des « effets pervers ». En d'autres termes, l'ampleur que prend une action sociale individuelle n'est pas toujours la même que lorsqu'il s'agit de tout un groupe. Or, la sociologie, qu'elle soit microsociologique ou macrosociologique, s'intéresse aux phénomènes sociaux pris collectivement d'où la nécessité de faire « l'agrégation » des actions individuelles.

Par ailleurs, la sociologie de l'éducation a également été fortement marquée par la théorie développée par Pierre Bourdieu. Cette théorie, que beaucoup considèrent comme « totale »²⁸, s'est inspirée surtout de K. Marx (schéma bipolaire d'opposition dominant/dominé), de M. Weber (place de la symbolique, du sens que donnent les individus à leurs actions), ou de E. Durkheim (vision holiste de la société). Sa théorie, structuralisme constructivisme, lui permet de dénoncer les inégalités de chances d'accéder à l'enseignement supérieur (Les héritiers (1964) avec J. C. Passeron), de réussite sociale et la tendance à la reproduction des catégories sociales (La reproduction (1970)).

P. Bourdieu pense que l'école n'est pas « neutre » vu que tous les enfants qui vont à l'école réussissent de manière inégale. Ceci à cause du fonctionnement de l'institution scolaire qui favoriserait la reproduction des inégalités sociales. Il critique le fait que les acteurs de cette institution justifient et légitiment les lois supposées propres et indépendantes des formes de domination et de cultures sociales. D'ailleurs, pour lui, les enfants des classes populaires vont même jusqu'à accepter et à considérer leur élimination comme normale. Cette ignorance ou l'acceptation de ce jeu rend ainsi facile l'inculcation de cette culture.

²⁶ R. Boudon, *ibid.*

²⁷ R. Boudon, *La logique du social*, 1979.

²⁸ F. Dubet, *le sociologue de l'éducation*, in magazine littéraire, n° 369, octobre 1998, p. 45-47.

En donnant une explication holiste des inégalités sociales, Bourdieu montre comment l'école véhicule la culture dominante. Il explique ce phénomène par le fait que chaque enfant reçoit en héritage de ses parents des capitaux sur lesquels dépend sa réussite. Ainsi, les enfants des classes dominantes s'adaptent plus facilement au système scolaire que les enfants de milieux défavorisés. Puisque les capitaux de leur classe sont valorisés par le système scolaire. Cette notion de capitale se définit comme des ressources acquises de génération en génération qui sont d'ordre culturelle (connaissances comme la maîtrise de la langue, l'amour de l'art), économique (l'ensemble des ressources matérielles), sociale (l'étendue des relations sociales).

Bourdieu considère, toujours dans son explication, que les réformes ne sont que des illusions, des ruses pour changer les mécanismes de reproduction des inégalités mises en valeur à travers les attitudes et les dispositions, les habitus propres aux classes dominantes. Ce concept d'habitus, important dans son analyse, représente « des systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et de maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre.²⁹ » A cet effet, l'école apparaît à l'image d'un appareil d'assujettissement où les critères de sélection méritocratique entraînent la légitimité des inégalités par les dominés. Toutefois, Bourdieu pense que pour arrêter ou freiner les inégalités sociales il faut une transformation radicale de l'école en traitant les élèves selon leurs origines sociales.

Cependant, la théorie de l'individualisme méthodologique apparaît à nos yeux comme celle qui nous permettra de mieux comprendre les usages et les comportements des étudiants vis-à-vis d'Internet qui sont dans une logique dynamique.

²⁹ P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, édition de Minuit, 1980, p.88

1-6 REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

En vue d'apporter une meilleure compréhension à notre thème de recherche, nous avons effectué une recherche documentaire qui nous a permis de consulter un certain nombre de documents dont les plus en rapport avec notre étude ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Présentés dans leur grande ligne, ces derniers nous ont permis de mieux cerner le débat que cette problématique a pu susciter dans la communauté scientifique. Cette première phase a consisté, pour nous, d'aller à la recherche de la littérature indispensable à une bonne connaissance de l'état du problème et du domaine à étudier ainsi que l'élaboration d'une revue critique de la littérature. Pour cela, nous avons eu recours non seulement à des documents imprimés mais aussi à des documents électroniques. Pour ce faire, nous avons fréquenté la Bibliothèque universitaire (BU) de l'UCAD où les documents trouvés ont été pour l'essentiel des ouvrages, des articles de revues, des rapports d'étude, des mémoires et des thèses. Nous avons également travaillé dans les cybercafés où le moteur de recherche Google³⁰ associé à des sites web tels que l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (Osiris)³¹ ou encore le site Sciences humaines³² nous a permis de trouver une riche documentation électronique.

Née dans le cadre d'un projet militaire³³, l'utilisation d'Internet a finalement été élargie à un public civil à la fin des années 1970. Depuis, son usage, d'une manière générale, a fait l'objet d'un grand débat au sein du monde scientifique au constat des nouveaux phénomènes qui apparaissent dans la société. Ainsi, les chercheurs ont essayé de trouver dans leur problématique de recherche les raisons pour lesquelles les TIC ont connu une progression fulgurante en tant que produit de consommation et du coup mesurer leur impact dans la vie quotidienne des populations. Pour cela, il fallait apporter des éclaircissements sur certaines notions qui revenaient sans cesse, sous peine de tomber dans l'illusion de ce qu'E. Durkheim (1937) appelle « *les prénotions* ».

³⁰ <http://www.google.com/>

³¹ <http://www.osiris.sn/>

³² <http://www.scienceshumaines.com/>

³³ Le projet ARPANET (Advanced Research Project Agency) avait permis à des scientifiques de l'université de Los Angeles de réaliser, pour la première fois, en septembre 1969, la transmission de données entre deux ordinateurs. Ce n'est seulement qu'en 1979 qu'Internet est utilisé par la population civile.

Dans cette perspective, il faut reconnaître le grand apport des travaux de F. Boudokhane (2006)³⁴ et F. Millerand (1998)³⁵ portant sur « les usages » des TIC au cours de ces dernières décennies. En effet, la notion d'usage est fréquemment utilisée pour mettre en valeur un certain rapport de face-à-face ou de contact avec une technologie. Il s'agit de voir, en d'autres termes, l'emploi ou l'utilisation qu'un individu est susceptible de faire devant un outil technique. Ce concept occupe une place importante dans le jargon des études sur les TIC. Il allait permettre aux yeux de certains scientifiques à l'exemple de P. Chambat (1994) de « repérer, [de] décrire et [d'] analyser des comportements et des représentations relatifs à un ensemble flou : les NTIC »³⁶. Dès lors, nous pouvons supposer que ce concept permet de désigner les études qui sont plus en rapport avec les attitudes et les « comportements » que les usagers de ces technologies montrent. Autrement dit, les chercheurs essaient, à travers leurs travaux, de déterminer, de faire la description des faits et gestes des individus qui utilisent les TIC afin de pouvoir analyser leur impact social.

Par contre, si le concept d'usage permet de « décrire » certains « comportements », il ne prend pas en considération tous les aspects qui entrent dans l'analyse du rapport usager-technique. De ce fait, l'intégration du concept de « *pratique* » permet de conduire à l'obtention de nouvelles informations nécessaires à l'étude des TIC. A en croire J. Jouët (1993) « l'usage est [...] restrictif et renvoie à la simple utilisation tandis que la pratique est une notion plus élaborée qui recouvre non seulement l'emploi des techniques (l'usage) mais les comportements, les attitudes, et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil »³⁷. Autrement dit, le simple contact de la personne avec la machine ne suffit pas pour comprendre l'adoption ou l'appropriation d'une technologie telle que l'ordinateur, il faut aussi intégrer ses motivations, ses attentes, ses relations à l'égard de cette dernière.

Suivant la théorie de P. Breton et S. Proulx (2002), nous serions également tentés de dire que l'utilisation d'une technologie ne constitue pas l'unique moment à tenir en compte. Il existe, selon eux, d'autres moments tout aussi importants. A cet effet, « l'adoption et

³⁴ F. Boudokhane, *Comprendre le non usage technique* : réflexions théoriques, mis en ligne le 16/10/06 à l'adresse http://w3.u-grenoble3.fr/les_euieux/2006/Boudokhane/index.php.

³⁵ F. Millerand, *Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation, et de l'appropriation*, 1^{ère} et 2^{ème} partie, 1998, consulté le 24/01/2008 sur <http://www.composite.uqam.ca/98.1/Dios.htm>.

³⁶ P. Chambat, *Usages des TIC, évolution des problématiques*, in technologie de l'information et société, vol.6, n°3, 1994, pp. 249-270.

³⁷ J. Jouët, *Usages et pratiques des nouveaux outils de communication*, dans dictionnaire critique de la communication sous la direction de L. Sfax, Paris, PUF, 1993, p. 371.

l'appropriation » constituent successivement, dans leur analyse, les premières étapes de l'usage d'une « technique ». Car, l'utilisation d'un outil demande que ce dernier soit d'abord connu puis adopté parce que sachant ce qu'il est en mesure de nous apporter ensuite se l'approprier c'est-à-dire l'intégrer dans ses activités quotidiennes. De plus, ces chercheurs pensent que « l'appropriation » nécessite trois conditions préalables qui peuvent se résumer à :

- « Montrer un minimum de maîtrise cognitive et technique de cet outil »
- « Introduire cette maîtrise de manière créatrice dans les pratiques courantes »
- « L'appropriation doit pouvoir donner lieu à des possibilités de détournements, de réinvention, voire de contributions directes des usagers à la conception des innovations techniques »³⁸

Dans cette perspective, M. Castells (2001) en arrive à distinguer deux catégories d'utilisateurs. Il y a ceux qu'il nomme d'« utilisateur-consommateur » et d'autres d'« utilisateur-producteur »³⁹. De cette dernière catégorie, il en sort quatre autres sous catégories que sont la « techno-méritocratie »⁴⁰ dont les acteurs « sont [considérés comme] la source d'origine d'Internet »⁴¹ ; les « hackers »⁴² qui « ont contribué au développement d'Internet »⁴³ ; les « communautés virtuelles »⁴⁴ qui sont des « regroupements d'utilisateurs qui détournent la nouvelle technologie pour la mettre au service de leurs intérêts ou de leurs désirs »⁴⁵ et les « entrepreneurs »⁴⁶ qui ont « permis la diffusion massive d'Internet ».⁴⁷

Par ailleurs, certains chercheurs ont tenté d'expliquer le comportement des usagers à travers leurs représentations sur les TIC. En effet, la connaissance de ce que les individus pensent, de la manière dont ils se représentent ces outils peuvent permettre de comprendre les raisons pour lesquelles ils les utilisent. D'une manière plus explicite, les représentations se définissent dans les termes de J. C. Abric (1989) comme « un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou à une situation »⁴⁸. Tandis

³⁸ P. Breton et S. Proulx, *L'explosion de la communication à l'aube du XXIème siècle*, Paris, La Découverte, 2002

³⁹ M. Castells, *la galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001, p. 50.

⁴⁰ M. Castells, *Ibid.*

⁴¹ G. Thébault, *l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication : brancher les universités du sud, l'exemple de l'Agence Universitaire de la Francophonie*, mémoire de Master 2, 2004 / 2005, pp. 57-58

⁴² M. Castells, *Ibid.*

⁴³ G. Thébault, *Ibid.*

⁴⁴ M. Castells, *Ibid.*

⁴⁵ G. Thébault, *Ibid.*

⁴⁶ M. Castells, *Ibid.*

⁴⁷ G. Thébault, *Ibid.*

⁴⁸ D. Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, p. 206

que S. Moscovici (1988) pense qu'elles « nous guident dans la façon de nommer et de définir les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une décision à leur égard et la défendre »⁴⁹.

Ainsi, il apparaît pour nous que l'achat et la consommation d'un produit fait appel à certaines considérations d'ordre psychologique qui font que la personne décide de se le procurer et qui, par ce fait, pense pouvoir réaliser son objectif. Toutefois, les sources d'influence viennent selon les chercheurs de l'outil technique ou de la demande sociale.

L'ordinateur, pour nommer singulièrement les TIC, occupe chez certains chercheurs une place centrale dans leur recherche. A leur avis, cette technologie détermine les usages dont elle fait l'objet. En d'autres termes, elles orientent l'utilisateur à effectuer certaines pratiques qui, tant soit peu, sont indépendantes de leur volonté. D'ailleurs, F. Millerand en fait le constat à partir même de l'intitulé de certains thèmes de recherche. Selon elle, les expressions telles que « *impact des TIC* » ou « *effets des TIC* » montrent bien comment même les chercheurs, tout au début de leurs travaux, font état du poids que celles-ci sont susceptibles d'exercer sur les comportements. Nous serions ainsi tentés de dire que ces études avaient pour objectif de découvrir les répercussions de ces technologies sur la société en général. En ce sens, nous nous accorderons certainement avec P. Chambat (1994) lorsqu'il dit que « le repérage des caractéristiques propres d'un média dominant permet d'aborder ensuite ces conséquences sur la culture et le fonctionnement de la société »⁵⁰. Sur ce, J. Do Nascimento (2004) va jusqu'à penser que la sociologie des usages devrait se pencher sur « l'identification des desseins des technologies par les acteurs sociaux à partir d'une interrogation sur la charge émancipatrice que ces dernières apportent ou n'apportent pas à ces acteurs. »⁵¹

Ainsi, ces chercheurs ont adopté un « schéma de causalité linéaire » qui pourrait se résumer à l'influence qu'exerce la « technique » caractérisée sous le concept de « l'offre » sur « les usages » aussi appelés « la demande »⁵². Internet est devenu un média imposant et nécessaire à la circulation de l'information. Ils constituent alors, un moyen de diffusion de certaines idées ou pensées. Or, nous constatons que les individus cherchent de plus en plus ou ne cherchent à savoir, à connaître que ce qu'ils ignorent. Cette situation confère à l'information

⁴⁹D. Jodelet, *Ibid.*, p. 47

⁵⁰ P. Chambat, *ibid.*, p. 251

⁵¹ J. Do Nascimento, *jalons pour une théorie de l'appropriation des NTIC en Afrique*, in Gabas J.J. (Dir.), 2004, *société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques*, Paris, Karthala, pp. 229-254

⁵² F. Millerand, *Ibid.*

et à tout son système une importance croissante. Nous assistons, avec ces technologies, à un changement de la société passant de la société industrielle à la société de l'information⁵³. Sur cette lancée, nous nous orientons dans une perspective « techniciste » ou « évolutionniste » pour qui les « technologies nouvelles transforment inéluctablement la société dans le sens prévu par les concepteurs »⁵⁴ d'autant plus que « Internet permet le libre accès à l'information et à la communication à l'échelle internationale et représente donc un enjeu essentiel pour les pays en développement »⁵⁵.

Par ailleurs, la progression des TIC ou la transformation de la société implique d'abord que celles-ci soient intériorisées dans les consciences et que par suite elles soient présentes dans les pratiques. Il faudrait aussi que ces dernières ne deviennent pas de simples utilisations afin de se soustraire d'une charge pesante. Les individus doivent ressentir son utilité et sa pertinence qui permettront sans doute son adoption dans leur « quotidienneté ». Par cette occasion, P. Chambat (1994) attire notre attention sur le fait que « les pratiques de communication, à la différence des pratiques de loisirs souvent perçues comme résiduelles ou compensatrices par rapport au travail aliénant, apparaissent centrales, car les TIC se diffusent dans l'ensemble des activités quotidiennes »⁵⁶. Il poursuit sur cette lancée en affirmant que « la diffusion des TIC n'opère pas dans le vide social, elle ne procède pas davantage par novation ou substitutions radicales. Elle interfère avec des pratiques existantes qu'elle prend en charge et réaménage »⁵⁷. Nous comprenons alors, toute la dynamique que les concepteurs de la machine leur donnent pour modifier nos usages.

L'approche diffusionniste : les tenants de cette approche, en l'occurrence E. M. Rogers, ont focalisé leurs recherches sur l'adoption des technologies par la société. Ils ont essayé de déterminer les modes ou moyens de diffusion des innovations technologiques, de connaître les usagers pour élaborer des modèles comportementaux qui permettront certainement de mesurer leur impact social.

⁵³ P. Chambat, *ibid.*

⁵⁴ V. Scardigli, *Déterminisme technique et appropriation culturelle : évolution des regards portés sur les technologies de l'information*, technologie de l'information et société, 6 (4), 1994, pp. 299-314 ; cité par F. Millerand

⁵⁵ Deuxième colloque africain sur la télématique pour le développement en Afrique (CARI'94) qui s'est tenu le 15 oct. 1994 à Ouagadougou (Burkina Faso) cf. G. Thébault, *Ibid.* p. 38

⁵⁶ P. Chambat, *Ibid.*, p. 260

⁵⁷ P. Chambat, *Ibid.*, p. 253

Cependant, ils jugent que les individus adoptent un objet technique pour diverses raisons. Toutefois, l'adoption se définirait selon les mots de F. Millerand (1998) comme « un processus basé sur plusieurs étapes : de la première exposition jusqu'à la confirmation de l'adoption ou du rejet »⁵⁸. Dans sa conception, E. M. Rogers (1983) distingue cinq phases pouvant conduire à l'adoption d'une technique : « la connaissance, la persuasion, la décision, l'implantation, la confirmation »⁵⁹.

Si pour E. M. Rogers (1983) le « contact interpersonnel » joue un rôle important dans le processus d'adoption en ce qu'il permet de diffuser les innovations et que de plus le dernier mot revient à l'utilisateur, il convient à notre avis de reconnaître toute l'influence des TIC telles que définies par les concepteurs sur la prise de décision. Nous ne voyons sur la machine que ce qu'elle veut qu'on voit. Car, elle ne nous offre que ce que nous cherchons alors que nous pensons avoir le monopole de la décision.

Cependant, cette approche ne saurait se soustraire à la critique. En effet, T. Bardini (1996) reproche à E. M. Rogers (1983) d'avoir établi un classement qui regroupe les adoptants en des « types-idéaux »⁶⁰ empêchant ainsi de voir certaines attitudes telle que l'adoption suivie du rejet. De plus, D. Bouiller (1994) pense que E. M. Rogers a montré une mauvaise image du diffusionnisme en faisant croire que l'analyse de celui-ci ne pouvait intervenir que lorsque l'innovation était prête à être utilisée dans le social⁶¹.

L'approche de l'innovation : elle pourrait être considérée comme le début d'une relativisation du déterminisme technique. Elle s'intéresse dans son étude au processus d'innovation technique surtout au moment de sa conception. Nous retrouvons, à travers ces différents représentants, la volonté de montrer la dimension sociale de la technique. En ce sens, les chercheurs du Centre de Sociologie de l'Innovation (CSI) ont tenté d'identifier « la nature des interactions sociales dont les technologies faisaient l'objet »⁶².

⁵⁸ F. Millerand, *Ibid.*

⁵⁹ E. M. Rogers, *Diffusion of innovations*, New York: Free Press, 1983.

⁶⁰ T. Bardini, *Changement et réseaux socio-techniques : de l'inscription à l'affordance*, Réseau, 76, 1996, pp. 126-155.

⁶¹ D. Bouiller, *Construire le téléspectateur : récepteur, consommateur ou citoyen*, Médias et nouvelles technologies, pour une socio-politique des usages, sous la direction de A. Vitalis, Rennes, édition Apogée, 1994, pp. 63-74.

⁶² T. Vedel, *Sociologie des innovations technologiques des usagers : introduction à une socio-politique des usages*, des médias et nouvelles technologies, pour une socio-politique des usages, sous la direction de A. Vitalis, Rennes éd. Apogée, 1994, pp. 13-43, p. 21.

Ces chercheurs analysent « les dispositifs techniques comme des construits sociaux » à l'image des conflits théoriques que connaît le monde scientifique⁶³. Et d'après T. Vedel (1994), le « processus d'innovation technique se présente [...] comme une compétition entre différents projets et s'achève lorsque l'un d'eux s'impose sur les autres »⁶⁴.

Toutefois, nous devons souligner que les véritables acteurs, dans cette approche, sont des personnes qui de près ou de loin interviennent dans le processus de conception de l'outil technique. Puisque certaines critiques font état de l'absence de considération du rôle des pratiques de l'utilisateur⁶⁵. D'ailleurs, M. Akrich (1993) juge que « [...] dès que l'objet technique devient objet de consommation ou d'utilisation, il cesse d'intéresser l'analyste qui ne voit dans l'utilisateur qu'un prolongement non problématique du réseau constitué par l'innovateur. Autrement dit, [la sociologie des techniques] a certes redonné de l'épaisseur aux objets, mais cela, au détriment des acteurs qui s'en saisissent »⁶⁶. En d'autres termes, l'utilisateur ne fait que ce que le concepteur lui permet même si P. Flichy (1995) lui donne, dans l'appellation « usagers tacticiens »⁶⁷, la possibilité de refuser les stratégies des innovateurs ou « concepteurs stratèges »⁶⁸.

L'approche de l'appropriation : elle se démarque des précédentes approches par le fait qu'elle s'intéresse surtout au moment où l'outil technique voire l'ordinateur est introduit dans la sphère sociale. Nous pouvons, ainsi, comprendre qu'elle essaie de prendre en charge le sens que l'utilisateur donne à l'ordinateur, le statut qu'il occupe pour lui, les conséquences des pratiques constatées sur la vie de celui-là.

Cependant, les recherches de ce courant ont permis de noter un décalage entre les usages prescrits ou prévus par les « concepteurs » de l'ordinateur et ceux effectivement accomplis par les usagers ; un point que les innovateurs négligent. Les utilisateurs de l'ordinateur montrent « des déviations, des variantes, des détournements et des arpeges⁶⁹ dans leurs pratiques qui [au yeux de J. Perriault (1989)] sont autres que des erreurs de manipulation

⁶³ F. Millerand, *Ibid.*

⁶⁴ T. Vedel, *Ibid.*, p. 21.

⁶⁵ F. Millerand, *Ibid.*

⁶⁶ M. Akrich., *Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action*, Raisons pratiques, 4, 1993, pp. 35-57.

⁶⁷ P. Flichy, *L'action dans un cadre sociotechnique. Comment articuler technique et usage dans une même analyse ?* Dans *Les autoroutes de l'information, un produit de la convergence* sous la direction de J. -G Lacroix et G. Tremblay, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995, pp. 405-433, p. 424.

⁶⁸ P. Flichy, *Ibid.*

⁶⁹ J. Perriault, *La logique de l'usage. Essai sur la machine à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989, p. 14.

et qui correspondent à des intentions voire à des préméditations »⁷⁰. Ce qui sous entend une certaine liberté dont les usagers bénéficient ou développent dans leurs pratiques. D'ailleurs, C. Poissenot (1999) juge qu' « il n'y a pas de fatalité technique à l'usage d'Internet mais bien une appropriation de l'outil par des usagers qui ne se ressemblent pas tous. Chaque groupe social d'usagers investit la technique à partir de ses attentes, désirs ou habitudes. Chaque public investit certains usages et en délaisse d'autres »⁷¹.

Nous pourrions sans doute associer M. De Certeau (1990) à cette démarche. Dans sa vision, il note, entre ces écarts, deux mondes distincts : celui de la production et celui de la consommation qui participent ainsi à « l'invention du quotidien »⁷².

Par ailleurs, P. Mallein et Y. Toussaint (1994) « ont montré [...] que l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration, à la quotidienneté des usagers, dépendaient moins de ces qualités « intrinsèques », de ces performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé »⁷³. Ils en arrivent à établir deux types de « rationalité » à propos de l'offre technique : celle de « la cohérence socio technique » où l'on tente d'adapter cette dernière à la demande sociale et celle de « la performance techniciste » où se sera à l'usager de s'adapter à la technique. C'est-à-dire suivre les recommandations de l'inventeur, ce qui nécessite certainement des compétences à développer par l'usager.

L'éducation est un secteur considéré comme un pilier essentiel du développement d'une société. En effet, elle a amené de grands penseurs à prendre leur plume afin de mieux la cerner pour que nous en bénéficions alors pleinement. Dans cette perspective, E. Durkheim a porté sa pierre à la construction de l'édifice éducative. Il nous a, ainsi, fait part de ce que d'autres ont dit avant ou à la même époque que lui, pour ensuite nous donner sa propre conception de l'éducation qui se résumerait en une transmission de connaissances des générations adultes sur celles jeunes lesquelles devront par la suite servir la société. A son avis, le système éducatif diffère en fonction du temps et des pays. Puisque les besoins d'un pays ne sont pas valables pour les autres et que la société s'inscrit en général dans une démarche dynamique.

⁷⁰ J. Perriault, *Ibid.*, p. 203.

⁷¹ C. Poissenot, *Usages et représentations d'Internet, juin 1999*, consulté à l'adresse <http://archivesic.casd.cufs.fr/docs/00/06/21/58/HTML/>.

⁷² M. De Certeau, 1990, pp. 38-39, cité dans S. Proulx, *Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau, l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers*, *Communication*, 15 (2), pp. 171-197, p. 176.

⁷³ P. Mallein et Y. Toussaint, *L'intégration sociale des TIC, une sociologie des usages*, *technologie de l'information et société*, 6 (4), 1994, pp. 315-335, p. 318.

Dés lors, nous pensons que ce dynamisme que réclame aussi l'éducation ne saurait se matérialiser en l'absence des pouvoirs étatiques qui disposent de tous les moyens et autorités. E. Durkheim reconnaît aussi, dans Education et sociologie (1922), le rôle majeur que l'Etat doit jouer pour une meilleure transmission des valeurs morales et des connaissances nécessaires aux jeunes générations⁷⁴. Or, notre époque peut être caractérisée comme véritablement technologique. De plus, la connaissance des apports de l'Internet permet de dire que « l'introduction des NTIC dans le système éducatif favorise l'accès au savoir et à l'information »⁷⁵. En ce sens, Internet devient, avec la quantité d'informations disponibles, un support que les étudiants peuvent utiliser pour compléter ou suivre leur formation⁷⁶ et obtenir des informations scientifiques et techniques utiles. Malheureusement, l'université de Dakar se heurte à certaines difficultés : budget insuffisant, manque ou méconnaissance des structures adéquates pour l'usage des TIC, environnement instable⁷⁷ tout ceci jouent en défaveur de la promotion de l'Internet.

Par ailleurs, B. Guyot et P. Renaud (2007) soulèvent d'autres interrogations toutes aussi importantes dans l'usage de l'Internet. Ils pensent « qu'une fois les questions d'accès au poste de travail résolues, il reste non seulement à savoir se servir de l'ordinateur [...] mais à disposer d'un savoir méthodologique pour trouver les documents pertinents et à évaluer leur qualité scientifique »⁷⁸. Il s'en suit que l'étudiant devra, alors, adopter certains comportements nécessaires à l'usage de l'ordinateur.

Sur ce dernier point, P. Bourdieu donne également une explication différente mais tout aussi imposante. Pour lui, les inégalités notées en milieu scolaire ne sont rien d'autre que le reflet des inégalités observées dans la société pris globalement. En effet, l'institution école véhicule la culture de la classe dominante. Elle fonctionne de telle sorte que les élèves sont évalués en tenant compte des valeurs, du capital culturel des bourgeois. De plus, les réformes mises en œuvre ne sont que des mécanismes qui visent à amener les dominés et d'une façon générale les acteurs de ce secteur à les légitimer ou les naturaliser. A cette occasion, Bourdieu considère « la violence symbolique » comme « tout pouvoir qui parvient à imposer des

⁷⁴ E. Durkheim., *Education et sociologie*, *Ibid.*

⁷⁵ Rapport UNRISD, *Ibid.*

⁷⁶ B. Guyot et P. Renaud, *Ibid.*

* nous pourrions aussi noter le modèle de d'enseignement de l'Université virtuelle africain (UVA).

⁷⁷ A. Ndiaye, *Les technologies de l'information et de la communication et l'enseignement supérieur : contraintes et défis et opportunités*, mai 2002, consulté le 09/05/2007 sur le <http://www.osiris.sn/article380.html>.

⁷⁸ B. Guyot et P. Renaud, *Ibid.*

significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force»⁷⁹. De plus, cette situation est confortée par des habitus qui agissent comme une « machine transformatrice qui fait que nous reproduisons les conditions sociales de notre propre production, mais qui d'une façon relativement prévisible, d'une façon telle qu'on ne peut pas passer simplement et mécaniquement de la connaissance de conditions de production à la connaissance des produits »⁸⁰.

Cela étant, si beaucoup considèrent le paradigme de Bourdieu comme incontournable et transposable au-delà du monde scolaire, les lois de reproduction qu'il développe sont de plus en plus recouvertes par celle d'un marché scolaire où les individus agissent rationnellement. Ainsi, à côté d'une théorie où l'école est une institution qui reproduit les inégalités sociales, il se développe, avec R. Boudon, une autre dans laquelle les individus opèrent des stratégies pour faire un bon choix.

Parmi les documents relatifs à R. Boudon, que nous avons consulté, nous avons pu mesurer la perception qu'il donne au comportement individuel. Dans son analyse sociologique, l'individu occupe une place importante au point de constituer « l'atome logique de l'analyse »⁸¹. Il confère à cet individu une puissance rationnelle qui lui permet d'accomplir une action en connaissance de cause. Cette rationalité se définit comme des moyens que la personne se donne pour atteindre des fins précises.

Il considère les phénomènes sociaux comme le résultat de « l'agrégation des comportements individuels ». Autrement dit, les phénomènes sociaux ne seraient que les conséquences du cumul des actions individuelles. Des conséquences ou « effets » qui, dans les mots de R. Boudon (1982), peuvent se distinguer en deux catégories : les « effets d'agrégation qui [ne sont] pas explicitement recherchés par les agents d'un système, les effets pervers [qu'on pourrait considérer comme] non désiré ou non désirable »⁸². Sur cette lancée, nous pouvons sans doute ajouter que le comportement négatif d'un seul individu peut paraître insignifiant par rapport à l'ensemble de la société mais son amplification à un degré élevé peut devenir préjudiciable sur celle-ci.

⁷⁹ P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris Droz, 1972, p.18.

⁸⁰ P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, éditions de Minuit, p. 134.

⁸¹ R. Boudon, *Ibid.*

⁸² A. Beitone, C. Dollo, J. Gervasoni, E. Le Masson, C. Rodrigues, *Ibid.*, pp. 111-115.

S'inspirant des tenants du courant de l'individualisme méthodologique pour qui « les acteurs sociaux ont, sauf exception qui peuvent relever de l'anormalité, toujours de bonnes raisons d'agir comme ils le font », nous pouvons prétendre que l'action individuelle soit la source de l'analyse sociologique. Ainsi, nous devons prendre en considération les sens ou les représentations qui se dégagent à travers l'accomplissement des actes. De ce fait, la méthode compréhensive permet de mieux appréhender les motivations des individus.

Cependant, R. Boudon a développé une théorie basée sur l'inégalité des chances de réussite en milieu scolaire qui lui a valu un grand statut dans la sociologie de l'éducation. Selon lui, la cause de ces inégalités se trouverait dans la position sociale des parents surtout. Car, les études qu'il a réalisées lui permettent d'affirmer que les enfants dont les parents sont dans une position sociale basse optent en général pour un cursus scolaire court tandis ceux dont les parents ont une position sociale élevée peuvent se permettre de faire un long cursus. Toutefois, ces choix se font en tenant compte de « l'utilité, [du] coût, [du] risque [et du] bénéfice » qui peuvent en découdre⁸³.

CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE

2-1 DELIMITATION DU CHAMP DE RECHERCHE

Notre ambition de mener une étude sur l'usage des TIC en milieu universitaire exprimée, nous avons entamé une recherche documentaire afin de mieux cerner notre sujet. Nos premières lectures nous ont vite fait comprendre l'étendue de celui-ci et nous avons alors décidé de le limiter. Le thème général de cette étude pourrait se résumer à l'utilisation qui est faite des TIC en milieu éducatif. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, les TIC constituent à elles seules un domaine très vaste puisque regroupant diverses technologies dont les usages et les utilités diffèrent parfois fortement. Dès lors, nous avons décidé de nous limiter à l'usage de l'ordinateur avec ou sans connexion à Internet. Par ailleurs, le milieu éducatif étant composé d'une multitude de niveaux (prés scolaire, primaire, secondaire et supérieur), de secteur (enseignement général, enseignement technique, enseignement professionnel, etc.) et de divers types d'établissements (publics et privés), nous avons limité notre cadre d'étude à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Enfin, les diverses composantes de l'UCAD

⁸³ R. Boudon, *Ibid.*

(enseignants, chercheurs, personnels administratifs, techniques et de services et étudiants) ne pouvant être tous étudiés, nous avons décidé de nous intéresser uniquement à la population estudiantine qui compte cependant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

2-2 LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES

La recherche d'informations nous a amené à la recherche de la littérature indispensable à une bonne connaissance de l'état du problème et du domaine à étudier ainsi que l'élaboration d'une revue critique de la littérature. Pour cela, nous avons eu recours non seulement à des documents imprimés mais aussi à de nombreux documents électroniques. Pour ce faire, nous avons fréquenté la Bibliothèque universitaire (BU) de l'UCAD où les documents trouvés ont été pour l'essentiel des ouvrages, des articles de revues, des rapports d'étude, des mémoires et des thèses. Nous avons également travaillé dans les cybercafés où le moteur de recherche Google⁸⁴ associé à des sites web tels que l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (Osiris)⁸⁵, l'encyclopédie en ligne Wikipédia⁸⁶ ou encore le site Sciences humaines⁸⁷ nous a permis de trouver une riche documentation électronique.

2-3 L'ENQUETE DE TERRAIN ET ECHANTILLONNAGE DE LA POPULATION

La collecte de données et d'informations nécessaires à la compréhension et à l'analyse du phénomène en question nous a amené à l'usage de méthodes tant qualitatives que quantitatives. Comme méthode qualitative, l'observation a été pour nous un moyen de constater l'existence du phénomène et la manière dont les étudiants le vivent. Enfin, nous avons utilisé les méthodes quantitatives à travers l'utilisation d'un questionnaire constitué d'une série de questions organisées en thèmes comportant surtout des questions fermées⁸⁸.

La réalisation de cette étude nous a amené à effectuer une collecte d'informations sur le terrain afin de mieux comprendre notre objet d'étude. Nous avons d'abord réalisé un pré-enquête de manière à tester les questions que nous désirions soumettre à nos enquêtés. Ainsi, à

⁸⁴ <http://www.google.com/>

⁸⁵ <http://www.osiris.sn/>

⁸⁶ <http://www.wikipédia.org/>

⁸⁷ <http://www.scienceshumaines.com/>

⁸⁸ Ce choix se justifie par le souci d'éviter les biais introduits dans les réponses par les enquêtés pour des raisons liées à la paresse ou encore au manque de temps pour répondre au questionnaire.

la suite de la confection de notre questionnaire nous avons choisi au hasard une dizaine d'étudiants sur lequel ce test a été fait, ce qui nous a permis de voir si nos questions étaient bien comprises, de reformuler certaines d'entre elles et si nécessaire d'en retirer ou d'en ajouter d'autres avant de soumettre le questionnaire final à notre échantillon. La dernière étape a été celle de l'enquête proprement dite que nous avons débutée en mi-avril 2008. Ceci pour éviter de la mener au moment où les étudiants préparent leurs examens ou partent en vacances. Enfin, pour ce qui est alors de l'outil quantitatif, c'est-à-dire le questionnaire, nous avons choisi de l'administrer aux étudiants en procédant par faculté et par niveau d'étude.

Avant de nous lancer dans notre travail d'enquête sur le terrain, nous avons fait des recherches afin de connaître la taille et la répartition de la population estudiantine dans les différents établissements de l'UCAD (facultés, écoles et instituts). Nous avons obtenu des informations permettant d'établir le nombre d'étudiants à 55 790 en juin 2007⁸⁹. Ne pouvant bien entendu interroger l'ensemble de ceux-ci, nous avons décidé d'échantillonner cette population en extrayant de la population totale ou mère (P) un échantillon (E) qui en sera la référence et à laquelle nous avons soumis nos questions. Nous avons opté pour une méthode empirique ou non probabiliste en nous basant sur des quotas. Car, cette technique nous a paru la plus adaptée non seulement à notre population mais aussi à notre étude puisque permettant, par le respect du principe de représentativité, de garder les caractéristiques de la population mère. Ce principe nous a obligé à faire en sorte que l'échantillon reflète le maximum possible la population (P) autant par ses caractéristiques que par ses proportions au sein de chaque établissement. Nous avons donc établi notre sondage sur 997 étudiants soit 1/56 de l'effectif total⁹⁰, échantillon qui se veut être la réplique de P en miniature. S'agissant des variables qui entrent dans notre sondage nous avons retenu le sexe⁹¹, l'âge, le niveau d'étude, l'établissement et le lieu de résidence.

2-4 LES OBSTACLES RENCONTRES

Au cours de ce travail, nous n'avons pas manqué de rencontrer des obstacles. Au premier rang figure la difficulté à trouver des documents ayant trait à notre thème de recherche

⁸⁹ Donnée obtenue au rectorat de l'UCAD à la direction de l'enseignement et de la réforme. A cette période les chiffres de 2008 n'étaient pas encore disponibles.

⁹⁰ Pour une vue plus détaillée de l'échantillon voir en annexe le tableau 1 dans lequel nous avons déterminé la répartition par établissement et par niveau d'étude.

⁹¹ En ce qui concerne la variable sexe, nous n'avons pas pu obtenir de chiffre exact mais sa répartition est approximativement estimée à 70% pour le sexe masculin et 30% pour celui féminin.

à la bibliothèque universitaire. Connaissant l'aide qu'Internet pouvait nous apporter, nous avons alors décidé d'y recourir. Cela étant, à défaut d'une connexion privée à domicile, nous avons dû nous contenter de la connexion disponible dans les cybercafés de la banlieue dakaroise, près de notre lieu d'habitation et quelques fois dans les cybercafés de l'UCAD. C'est le lieu, ici, pour nous, de dénoncer tout l'inconfort qui prévaut dans ceux-là pour faire des recherches ce qui fait que la lecture des documents récoltés ne pouvait se faire qu'à domicile. De plus, nous avons souvent été confrontés à des coupures de la connexion Internet en pleine recherche sans parler des nombreuses et longues coupures d'électricité. Enfin, à cela s'ajoute le fait que, faute de formation à la recherche documentaire sur Internet, nous avons dû nous débrouiller pendant une longue période avant d'acquérir une certaine expérience en la matière.

Au cours de la réalisation de l'enquête de terrain, nous avons également rencontré des problèmes. Pour approcher les étudiants en groupe dans leur faculté, il fallait y être présent aux heures de cours. Or, en venant bien avant le début du cours, nous avons constaté que dans certaines facultés et pour certains niveaux d'études comme en première et deuxième année et parfois même en licence, les étudiants venaient juste à l'heure ou même en retard. Dès lors, le temps d'expliquer les raisons de l'enquête, de distribuer les questionnaires et de les récupérer le professeur arrivait et commençait son cours ce qui nous obligeait à arrêter l'opération pour la reprendre à la fin du cours. Encore que là, certains de nos enquêtés portaient souvent avec les questionnaires quand ils ne nous les rendaient pas non remplis ou remplis à moitié.

Nous avons également perdu du temps à cause de certains étudiants qui prenaient un questionnaire le lisait, le relisait et nous demandaient de leur préciser le but de l'enquête alors que nous l'avions déjà fait. D'autres prenaient le questionnaire pensant qu'ils pouvaient l'amener chez eux alors que nous avions retenu de les administrer et de les récupérer sur place. D'autres encore ont montré une grande méfiance à l'égard de notre questionnaire, ne voulaient pas répondre là où nous les avons trouvés ou encore estimaient que nous leur demandions des informations trop personnelles.

Par ailleurs, le passage en revue des questionnaires récupérés nous a fait constaté que certains n'étaient pas bien remplis et que d'autres déjà distribués n'étaient pas rendus. Cela nous a amené à retourner sur les lieux afin de refaire l'enquête. Et ceci nécessite aussi des moyens. Toutefois, nous étions parfois contraints de garder certains questionnaires qui

comportaient un petit nombre de questions non répondues face au refus de certains de nos enquêtés de nous accorder davantage de temps pour passer à la vérification du questionnaire rempli. De plus, nous avons aussi été confrontés à la susceptibilité féminine, si l'on peut s'exprimer ainsi, à la question de préciser son âge au risque d'accroître les non réponses sur cette dernière. Pendant la durée de l'enquête, nous avons souvent travaillé de 8h et 17h sur le campus ce qui n'était pas de tout repos. Heureusement, la compréhension et la bonne volonté de nombre d'étudiants nous ont permis de mener l'enquête à bien.

D'autre part, notre enquête de terrain nous a également amenés à aller recueillir les informations nécessaires à la présentation des cybercafés situés à l'intérieur et aux alentours du campus universitaire. Ainsi, devant certains gérants de cybercafé nous nous sommes heurtés à un refus de transmission d'informations. En guise de justification, ils évoquent l'absence du propriétaire seul apte à nous donner ces informations et qui demeure toutefois introuvable. Ailleurs, le souci de la concurrence a poussé certains à parler de confidentialité pour refuser gentiment si notre personne ou notre carte d'étudiant ne leur suffisait.

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

1-1 RAPPEL HISTORIQUE

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est située sur le territoire de la mairie d'arrondissement de Fann-Point E-Amitié. Elle est implantée dans la zone délimitée par l'avenue Cheikh Anta Diop, le canal IV et la corniche Ouest. Elle est entourée d'une part par les quartiers résidentiels du Point E et de Fann et d'autre part par les quartiers populaires de la Gueule Tapée et de Soumbédioune⁹². Bien que sa population estudiantine se caractérise par une grande diversité culturelle, puisque venant de tous les coins du Sénégal et de l'extérieur du pays, les Sénégalais y sont majoritaires. Selon les chiffres des services du rectorat de l'Université, cette population était estimée en juin 2007 à 55 790 étudiants⁹³ faisant ainsi voir la surpopulation de cette structure de type publique. L'UCAD est la plus importante université du Sénégal et la plus ancienne des pays d'Afrique noire d'expression francophone⁹⁴.

Dès 1918, avait été créée à Dakar, l'Ecole africaine de médecine de l'Afrique de l'Ouest Francophone (AOF)⁹⁵. A cette époque, on ne pouvait pas véritablement pas parler d'université puisque cette école ne dispensait pas « *un enseignement pluridisciplinaire* »⁹⁶. Par la suite, l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) fut créé en 1936 avec comme mission de « *constituer la mémoire vivante des peuples d'Afrique noire* »⁹⁷. Dès lors, nous pouvons situer son origine en 1949, lorsque fut mis en place, l'établissement d'enseignement préparatoire au certificat d'études de Physique, de Chimie et de Biologie (PCB).

Au cours des années cinquante, où le Sénégal se trouvait toujours sous l'autorité coloniale de la France, les autorités ouvrirent des écoles supérieures, appelées Instituts des Hautes Etudes de Dakar, qui furent académiquement rattachées à l'Université de Bordeaux (France) et devinrent du coup la 18^{ème} université française. L'érection de ces établissements en

⁹² Cette carte a été téléchargée sur www.ucad.sn le 08/08/2008.

⁹³ Source : statistique Direction de l'enseignement et de la réforme du Rectorat de l'UCAD.

⁹⁴ Université Cheikh Anta Diop, article consulté sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Universite_Cheikh_Anta_Diop le 24 / 06 / 2008.

⁹⁵ Cf. décret du 14 janvier 1918 (Source : <http://www.ucad.sn/>).

⁹⁶ G. Thébault, *l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication : brancher les universités du sud, l'exemple de l'Agence Universitaire de la Francophonie*, mémoire de Master 2, 2004 / 2005, p.8 consulté à l'adresse www.africanti.org/IMG/memoires/thebault_dea.pdf

⁹⁷ G. Thébault, *Ibid.*, p. 8.

faculté en 1957, marque véritablement la naissance de l'Université de Dakar qui fut inaugurée le 9 décembre 1959. Suite à l'accession du Sénégal à l'indépendance en 1960, elle devint, à travers l'accord de convention signé le 5 Août 1961, « *un établissement sénégalais sous tutelle française* »⁹⁸. A cette époque, elle comptait à peu près 600 étudiants⁹⁹ parmi lesquels les français étaient majoritaires de même que les enseignants et le personnel administratif étaient en majorité français. Cela étant, à partir de 1967, les autorités mirent en place un schéma de sénégalisation et d'africanisation systématique de l'université afin de modifier la structure de sa population et de changer le contenu des programmes d'enseignement. Cette première réforme de l'Université se fit dans un contexte fortement marqué par « *les bouillonnements culturels et les bouleversements sociologiques* »¹⁰⁰ que connaissait le Sénégal de l'époque. Suite aux événements de Mai 68, dont l'une des causes était liée aux questions identitaires soulevées par les étudiants et les syndicats, la France décida de se retirer progressivement, tout en maintenant une certaine assistance technique. Le 30 mars 1987, après le décès du Pr. Cheikh Anta Diop, l'Université de Dakar fut officiellement baptisée, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), en hommage à l'illustre homme des sciences sénégalais.

La seconde réforme entreprise au début des années soixante dix a montré la volonté des autorités de prendre à bras le corps les problèmes que connaissait l'Université de Dakar en la plaçant sous l'autorité de l'Etat du Sénégal¹⁰¹. En libérant ainsi l'université de l'héritage colonial, le Président Léopold Sédar Senghor entendait faire de cette dernière « *une véritable université du développement à ambition régionale, pour un nécessaire dialogue des peuples et des cultures* »¹⁰².

La troisième réforme sera lancée dans les années 80, sous l'appellation d'« *ajustement éducatif* » à l'initiative de la Banque Mondiale. A cette époque, caractérisée par l'ajustement structurel, il s'agissait pour la Banque Mondiale de réduire le budget alloué à l'enseignement supérieur où elle jugeait un certain nombre de dépenses comme excessives¹⁰³. Certains acteurs du secteur de l'éducation accusent cette réforme d'être responsable des difficultés que connaît aujourd'hui l'UCAD puisque désormais, elle dispose d'un budget très limité qui ne lui permet

⁹⁸ G. Thébault, *Ibid.*, p. 9.

⁹⁹ M. Ndiaye, *objectifs atteints ?* Le Mensuel de l'Université, magazine interuniversitaire.

¹⁰⁰ M. Ndiaye, *Ibid.*

¹⁰¹ Cf. décret n° 70-1135 du 13 / 10 / 1970.

¹⁰² S. Niang, *trajectoires d'une université de développement vers les Cybers – espaces du 21^{ème} siècle*, in. La Revue du Conseil économique et social, N° 2 Février – Avril 1997, p. 34.

¹⁰³ En 1991, 24.5% du budget du Sénégal était destiné à l'enseignement supérieur qui n'absorbait que 2% des apprenants ou 3% d'une classe d'âge donnée. Source : A. Ndiaye, *Ibid.*

pas de prendre en charge les besoins en infrastructure ni ceux exprimés par le personnel administratif, les enseignants et les étudiants. Sur ce, le Secrétaire général de l'UCAD Assane Cissé annonce que la somme de « *4.8 milliards est dégagé pour l'institution* »¹⁰⁴ par l'Etat pour aider l'université.

Aujourd'hui, l'UCAD se trouve confrontée à des problèmes multisectoriels qu'il urge de régler au risque de mettre l'institution en péril. Entre autre, nous pouvons citer ceux liés au manque d'infrastructures, le déficit noté au niveau du corps professoral, les sureffectifs d'étudiants, les grèves périodiques, etc. Malgré tous ces maux, les autorités tentent tant bien que mal de relever les défis de sa modernisation et l'introduction des TIC dans ce milieu en constitue une preuve. L'ordinateur et Internet sont en effet devenus de plus en plus accessibles tant au niveau des étudiants que des enseignants.

1-2 STRUCTURATION DE L'UNIVERSITE

L'université Cheikh Anta Diop de Dakar est une institution universitaire publique qui accueille chaque année des milliers de nouveaux bacheliers, de chercheurs de renommée internationale qui viennent de partout. Au regard de son importance, elle est dotée d'une grande administration gérée par le rectorat, qui, bien que bénéficiant d'une certaine autonomie reste sous la tutelle du ministère de l'enseignement secondaire, des centres universitaires régionaux (CUR) et des universités. Le rectorat a pour charge d'assurer la gestion des affaires administratives, financières, éducatives, culturelles, bref il doit veiller à l'image de l'UCAD, trouver des solutions aux problèmes et mettre en place des projets ambitieux pour le futur. Cependant, il est facile de comprendre, au vu de la surpopulation, de l'étendue de son domaine, du nombre important d'établissements dans l'université, la décentralisation des pouvoirs du recteur sur les doyens de facultés ou chefs d'établissements qui à leur tour se font seconder dans leur mission par des chefs de départements.

Toutefois, l'UCAD est un haut lieu de savoir qui dispense un enseignement pluridisciplinaire. Les étudiants sont orientés dans la faculté qu'ils souhaitent sur la base de leurs notes obtenues au baccalauréat et dans leur cycle secondaire. D'après la conception de Humboldt Wilhelm, une université est considérée comme un monde pur où les notions de Vrai,

¹⁰⁴ D. Mané, *Le Soleil*, 29/06/2008, consulté à l'adresse <http://www.xalima.com/Université-Cheikh-Anta-Diop-Pas-de> le 15/10/08

de Beau, de Bien sont des valeurs fondamentales. Elle rassemble toute une population où les distinctions sociales sont bannies. Elle doit favoriser la recherche scientifique nécessaire à la connaissance du monde en général. Dans cette pensée, le professeur est à l'image du prêtre qui détient la bonne parole, l'esprit clair, celui qui est « à la frontière du connu et du mal connu »¹⁰⁵ et l'étudiant, l'affamé de savoir, qui vient se nourrir de cette parole. Cependant, l'université semble aujourd'hui, tourner sa mission vers un sens plus fonctionnel pour répondre aux besoins sociaux. Elle insiste davantage à former des cadres opérationnels une fois le diplôme obtenu. Pour cela, les formations sont de plus en plus adaptées à la demande du marché de l'emploi¹⁰⁶.

A cet effet, l'UCAD compte :

➤ Sept (7) facultés auxquelles sont rattachées des instituts :

- La Faculté des Sciences et Techniques (FST) : Centre de Recherches Biologiques sur Lèpre (CRBL), Institut de Mathématiques Appliquées (IMA), Institut des Sciences de l'Environnement (ISE)
- La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) : Institut des Langues Etrangères Appliquées (ILEA)
- La Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) : Centre de Recherche, d'Etude et de documentation sur les Institutions et la Législation Africaine (CREDILA)
- La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) : Centre de Recherche Economique Appliquée (CREA)
- La Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPOS) : Institut d'Odontologie et de Stomatologie (IOS)
- La Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF)
- L'Institut Fondamental d'Afrique Noire / Cheikh Anta Diop (IFAN/CAD)

➤ Trois (3) écoles nationales universitaires supérieures :

- L'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP)
- L'Ecole Nationale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP)
- Ecole Nationale Supérieure de l'Education Populaire et du Sport (ENSEPS)

➤ Trois (3) instituts d'université :

- L'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD)
- Le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI)

¹⁰⁵ M. L. Seck, *Ibid.* p. 25.

¹⁰⁶ *Ibid.*

- La Bibliothèque Universitaire (BU)

CHAPITRE 2 : BREF HISTORIQUE DE L'INTRODUCTION DES TIC A L'UCAD

En faisant, dans cette partie, de brèves présentations de quelques lieux d'accès à Internet, nous visons à donner une meilleure vue des opportunités présentes à l'UCAD. Ceci nous permet aussi de connaître les sites dont disposent les étudiants pour se connecter. A cet effet, nous avons mené quelques investigations qui nous ont permis de constater des différences dans les missions qu'ils se proposent de remplir. Ces sites, communément appelés cybercafé, peuvent être définis comme un lieu privé (salle ou bâtiment) où est installé un certain nombre d'ordinateurs et qui, pour l'essentiel, offrent surtout l'accès à Internet. Celui-ci est néanmoins payant et le nombre d'ordinateurs dépend surtout des capacités financières du propriétaire du cybercafé. Ainsi, les cybercafés se différencient entre eux par la vente de la connexion à Internet uniquement ou avec des accessoires, à la formation informatique ou même à la formation à distance pour d'autres. En plus de ces services offerts et la nature du public qui la fréquente, nous distinguons des lieux publics où n'importe qui peut accéder, par paiement, à un ordinateur connecté Internet : à l'image des cybercafés ; des lieux d'accès publics ciblés qui sont fréquentés par une population bien définie : cybercampus de l'AUF par exemple.

2-1 LE ROLE DE L'UCAD DANS LA CONNEXION DU SENEGAL

Dans la mise en connexion du Sénégal sur Internet, l'université Cheikh Anta Diop Dakar aura joué un rôle majeur. Dès 1990, ce sont A. Corenthin et Mouhamed Tidiane Seck, deux enseignants chercheurs du département de génie informatique de l'ENSUT, qui arrivent à configurer « *un PC 286 avec UUCP/Extended et un modem 1200 b/s pour se connecter au RIO* »¹⁰⁷. En 1992, le département de génie Informatique en collaboration avec l'ORSTOM « *se déclare comme gestionnaire du domaine « .sn »* »¹⁰⁸ auprès de Network Coordination Center (Ncc) des Réseaux IP Européens (Ripe).

¹⁰⁷ C. Brun, O. Sagna et S. Huter, *Historique de l'Internet au Sénégal (1989-2004)*, NIC Sénégal consulté le 24/04/2009 à l'adresse http://www.nic.sn/index.php?option=com_content&task=view&id=20&Itemid=35.

¹⁰⁸ C. Brun, O. Sagna et S. Huter, *Ibid.*

Au vu des performances réalisées par la Délégation Informatique au 3^{ème} sommet Africain Africain-Américain de Dakar¹⁰⁹, les autorités sénégalaises, par la voie du Président Abdou Diouf, expriment leur volonté de connecter le pays. Ce que la SONATEL a mis en application en mars 1996. Dès lors, l'ESP se dote, en novembre 1996 « *d'une liaison IP permanente et rapatrie le domaine « .sn » de Montpellier à Dakar* »¹¹⁰.

Cependant, les autorités universitaires de l'UCAD entendent pérenniser certains acquis en confiant en janvier 1996 la gestion du domaine à la Commission Universitaire des Réseaux d'Informations (CURI) et celle administrative et technique à un comité de pilotage. Toutefois, en mars 2007, elles élargissent la gestion du Nic Sénégal à l'ensemble de la communauté par la mise en place d'une Commission Nationale d'Orientation.

Aujourd'hui, il est possible de surfer n'importe où sur le campus pédagogique avec la mise en place d'une Zone Franche Internet. Ainsi, les informations et les manifestations hébergées dans le site web de l'UCAD¹¹¹ deviennent plus accessibles. Fort de cela, des établissements tels que l'EBAD et la FASTEUF ont commencé à expérimenter ou proposer une formation à distance à partir d'Internet. D'autant plus que l'Université Virtuelle Africaine (UVA) constitue un bel exemple dans ce domaine.

2-2 LE LABORATOIRE INFORMATIQUE-EDUCATION (L.I.E) DE LA FASTEUF

Au vu de son rôle au combien important dans l'introduction de l'Internet au Sénégal et dans l'utilisation de l'ordinateur, bref des nouvelles technologies au niveau du système éducatif, il nous paraît indispensable de parler de cette structure. Son avènement fut l'objet d'un long processus qui commença au début des années 80.

En effet, de décembre 1981 à janvier 1982, une équipe pluridisciplinaire avait été envoyée au Logo Computer Center de New York pour y suivre une formation nécessaire à la création du projet Logo de Dakar. Celui-ci sera installé en mars 1982 au Centre de Recherche,

¹⁰⁹ Cette délégation a réussi le challenge de connecter le Sénégal à Internet durant tout le sommet.

¹¹⁰ C. Brun, O. Sagna et S. Huter, *Ibid.*

¹¹¹ Conscientes des possibilités qu'Internet pouvait leur apporter, les enseignants par le biais du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur (SAES) ont amené les autorités universitaires en particulier celles du rectorat à investir à la mise en place d'un site web pour l'université (www.ucad.sn).

de Documentation et d'Équipement pédagogique de l'ENS. Ainsi, le projet Logo fut expérimenté de 1982 à 1988 dans quelques établissements de l'élémentaire que sont : l'école Franco-sénégalaise de Fann résidence et une située à Dieuppeul, Ouagou Niayes et Zone B. Pour assurer ses premiers pas, le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) mit en place entre novembre 1986 et juin 1987 un groupe de travail pour réfléchir sur l'introduction de l'informatique dans le système éducatif. Ce qui permit à la délégation à l'informatique du MEN de rédiger en septembre 1988 un rapport de synthèse sur le Projet d'introduction de l'informatique dans le système éducatif (PIISE). Par cette occasion, la création du PIISE allait devenir effective¹¹².

Dans le but d'assurer son fonctionnement, le projet s'est doté d'un certain nombre d'instances. Le Comité de Suivi en est un. Il est présidé par le ministre de la recherche scientifique et en plus du MEN d'autres institutions telles que le ministre de la jeunesse et des sports, l'Institut Nationale d'Études et d'Action pour le Développement (INEADE), l'Office Nationale de Formation pour l'Emploi (ONFP), l'École Normale Supérieure (ENS), l'École Supérieure Polytechnique (ESP), y siègent. Ce Comité dispose à côté d'un secrétariat permanent confié à la délégation Générale de l'informatique, de comités techniques ad hoc (médiatisation, enseignement et activités socio-éducatives). Outre le Comité, il existe le Laboratoire Informatique-Education (L.I.E). Il est non seulement un centre de recherche en Application Pédagogique de l'Ordinateur (APO), un centre de formation de formateurs en informatique appliquée à l'éducation mais également une structure de recherche en sensibilisation et en initiation en informatique du corps enseignant.

Celui-ci est responsable des activités scientifiques à savoir l'étude et la réalisation des expériences, de la conception, développement et expérimentation des outils. Il propose aussi des stratégies, définit des contenus de formation, suit et évalue les expériences.

Par ailleurs, les actions du laboratoire peuvent être distinguées dans deux grandes lignes. La première, liée à la formation, se doit de fournir une formation aux formateurs, aux maîtres des sites pilotes, aux accompagnateurs d'activités socio-économiques, organiser des séminaires de sensibilisation et d'initiation itinérant en direction du corps enseignant et du corps de contrôle de l'éducation nationale et mener une étude sur l'introduction de l'informatique dans le cadre de la formation des écoles normales supérieures et régionales et

¹¹² Arrêté n° 009556 du Secrétaire Général de la présidence sorti le 08 août 1988

dans les centres de formation et de perfectionnement pédagogique. La seconde va dans le sens de la vulgarisation des résultats en permettant la conception et la diffusion de didacticiels éducatifs, la publication d'un bulletin de liaison du L.I.E, d'Annales Scientifiques, l'organisation de séminaire d'audience internationale et l'intervention lors des séances d'animation pédagogique.

Constitué d'une équipe homogène et soudée de pédagogues avérés à savoir instituteurs, formateurs, chercheurs en éducation et d'informaticiens, le laboratoire s'est investi dans la recherche en technologie de l'éducation au service de l'école sénégalaise et tente du coup d'apporter des réponses à des questions telles que :

- Comment améliorer l'apprentissage au Sénégal ?
- Comment faire réussir et aimer l'école ?
- Quels moyens technologiques au service de l'enseignement et de la formation pour une sensible amélioration ?
- Quelles parties tirer de l'ordinateur dans l'enseignement et la formation au Sénégal ?

Le laboratoire c'est aussi un groupe de recherche en évaluation de didacticiels, en vulgarisation de savoir-faire issus des applications pédagogiques de l'ordinateur qui dispose d'un atelier d'expérimentation pédagogique dans l'élémentaire, le moyen et le secondaire.

2-3 LE CENTRE DE CALCUL

Le centre de calcul est une école de formation informatique. Sa mission est d'assurer un enseignement dans ce secteur aux étudiants de second cycle des facultés et pour ceux de la FMPOS à partir de la 5^{ème} année. Cette formation est également proposée aux Personnels Administratifs Techniques et de Service de l'UCAD (PATS). Ces modules de formations portent sur le bureautique, sur le logiciel Linux, la navigation sur Internet, la création de page web, Access et visual basic et des séminaires sur l'infographie.

Le centre abrite aussi l'Académie Régionale CISCO qui donne aux étudiants et autres professionnels une formation en réseaux et à la maintenance informatique.

2-4 LE CAMPUS NUMERIQUE FRANCOPHONE (CNF)

La création du Campus Numérique Francophone (CNF) est passée par la signature, le 18 juin 2003, d'une convention de partenariat entre l'AUF et l'UVA et ceci en présence du Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, M. Abdou Diouf. Initiateur du projet. L'AUF allait jouer un rôle important en abritant, de plus, dans ses locaux, le CNF¹¹³. Très vite, l'AUF constate la difficulté pour ne pas dire l'impossibilité d'accéder à l'information scientifique et technique au niveau internationale. Il a fallu pour résoudre ce problème créer le Système Francophone d'Edition et de Diffusion (SYFED) en 1990 qui sera complété par le Réseau Electronique Francophone de l'Enseignement et de la Recherche (REFER)¹¹⁴ pour servir de base au CNF. Ainsi, la conférence de Beyrouth (Liban), qui s'est tenue lors de la XIIe assemblée générale de l'AUPELF-UREF en avril 1998, aura permis de lancer l'Université Virtuelle Francophone (UVF).

Cependant, les changements survenus à la tête de l'AUF en décembre 1999, auront entraîné la disparition de l'UVF en faveur du CNF considéré comme « *une plate-forme technologique d'appui aux universités, grandes écoles, centres de formation et laboratoire de recherche du Sud* »¹¹⁵. Par conséquent, le CNF, inauguré en octobre 2000, n'accueillera pratiquement que des étudiants et constitue un bel exemple de coopération Nord-Sud en matière d'éducation via les TIC.

Par ailleurs, le CNF dispose à peu près de 150 machines (renouvelées tous les 4ans) utilisant une connexion Internet de 3x2 giga et réparties sur quatre salles¹¹⁶. L'accès aux salles informatiques est possible uniquement par abonnement pour le public. Ainsi, chaque étudiant dispose d'un mot de passe, d'un espace de stockage de 500 mégas et d'une adresse e-mail. De plus, les abonnés ont aussi droit à une salle de documentation gérée par une monitrice.

¹¹³ Celui-ci demande « *une salle qui dispose d'au moins 20 ordinateurs où les étudiants peuvent suivre des cours par vidéoconférence* » (P-J. Loiret, 2007, p. 196).

¹¹⁴ O. Sagna, *Exemple d'une plateforme au service de l'enseignement à distance : le Campus numérique francophone de Dakar de l'Agence universitaire francophone*, pp. 295-307, In Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, n° 34-2004, ISSN 0850-1254.

¹¹⁵ O. Sagna, *Ibid.*, Cf. Présentation officielle du programme 4 sur le site officiel de l'AUF (<http://www.auf.org/>).

¹¹⁶ Ces salles sont utilisées comme suit : trois salles d'accès libre à Internet, une salle de documentation et une pour la formation à distance.

2-5 L'UNIVERSITE VIRTUELLE AFRICAINE (UVA)

Par cette occasion, nous ne manquerons pas de rappeler la mise en place de l'Université Virtuelle Africaine (UVA). Née dans un contexte où les universités africaines, encore jeunes et peu nombreuses, se caractérisent par des structures vétustes et « *des programmes d'enseignement dépassés* »¹¹⁷. De plus, le faible taux d'accès à l'enseignement supérieur accompagné d'une hausse croissante du nombre de bacheliers¹¹⁸ à la demande et l'effervescence des nouvelles technologies font naître le concept d'Université Virtuelle Africaine (UVA) marquant, ainsi, le début d'un projet international. Ce projet a été confié à Baranshamaje E., spécialiste en éducation de la Banque Mondiale, en 1995/96 pour sa conception en Afrique subsaharienne. Le concept même d'UVA a vu le jour par le biais de Saint William en janvier 1996 à la réunion de l'association des « *donors to African Education* » qui s'est tenue à l'Ile Maurice¹¹⁹.

A partir de ce moment, le projet est passé par quelques phases. De 1997 à 1999 ce fut celle de la mise à l'épreuve du concept d'où il fut présenté à l'Afrique francophone précisément en avril 1997 à Dakar. La phase de transition qui eut lieu entre 2000/2001 permit la création de 31 centres de formations de l'UVA dans 17 pays africains. De là, la phase opérationnelle est lancée avec la mise en place d'une stratégie d'expansion sur 53 pays d'Afrique.

Cependant, pour certains chercheurs « *les technologies de l'information, Internet, sont appelés à modifier en profondeur, structurellement, à la fois les méthodes d'enseignement, les façons d'apprendre et les manières d'organiser les universités traditionnelles.* »¹²⁰. Le principe de l'UVA est de dispenser des enseignements diplômantes d'universités du Nord dans des universités africaines. Il était réalisé au début « *via vidéo-diffusion satellitaire* »¹²¹ mais aujourd'hui Internet est utilisé comme médium. N'empêche, l'UVA peine toujours à résoudre

¹¹⁷ P-J. Loiret, *L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'Ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur ?* <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00192921/fr/> Thèse de doctorat soutenue le 28/11/2007, Université de Rouen, 500 p., l'auteur cite E. Baranshamaje, 1996, §42, à la page 122.

¹¹⁸ P-J. Loiret, *Ibid.* p. 52, il rapporte les données de l'Institut statistique de l'UNESCO qui estime l'espérance de vie scolaire à 7.8 années en Afrique avec 5% de scolarisés dans l'enseignement supérieur en Afrique Sub-saharienne et moins de 3% en Afrique francophone.

¹¹⁹ P-J. Loiret, *Ibid.* p. 155

¹²⁰ P-J. Loiret, *Ibid.* p. 63

¹²¹ P-J. Loiret, *Ibid.* p. 121

les problèmes liés à l'autonomie avec les bailleurs de fonds¹²², aux coûts de la connectivité et à son adaptation dans un environnement où les TIC font encore l'objet de méfiance par les acteurs de l'éducation, les enseignants particulièrement.

2-6 LE CYBERCAFE DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE : APPUI AU DESENCLAVEMENT NUMERIQUE (ADEN)

Cette structure a été créée depuis novembre 2002 dans le but de rendre notre université plus moderne. Ainsi, il a été aménagé dans l'enceinte de la B.U., 2 salles informatiques disposant à peu près chacune d'une cinquantaine de machines dont certaines ne sont pas aujourd'hui en très bon état. L'une, généralement réservée aux étudiants de troisième cycle, aux chercheurs et aux thésards se trouve au premier étage tandis que l'autre, située à gauche de l'entrée principale de la B.U., est disponible pour les étudiants en premier, deuxième cycle et au grand public. Celui-ci fonctionne du lundi au samedi de 8h 30 à 22h. Les deux salles ont été entièrement financées par la Bibliothèque Universitaire et bénéficient d'une connexion ADSL 1 mégabit.

A côté de la connexion par ligne téléphonique à 150f le ticket, l'ADEN propose également la connexion par Wi-Fi à 100f pour un compte permanent toute la journée. En plus de cela, des services d'impression, de fax, de scanner, de la vente de cd vierge, de carte de crédit, de gravure, de maintenance, de traitement de texte, et de télécopie sont offerts. Il est aussi prévu la mise en place, pour bientôt, d'une formation en informatique. Puisqu'au constat des gérants du cybercafé la plupart des personnes qui le fréquentent, montrent de sérieuses lacunes pour manipuler et utiliser l'ordinateur.

Par ailleurs, ces gérants ont fait la remarque que les usagers s'intéressent plus à la lecture de leur messagerie, la recherche de pré-inscriptions dans les universités étrangères et quelques fois à la recherche documentaire. Néanmoins, ils constatent que des étudiants du département d'histoire de la FLSH y viennent souvent pour utiliser une plateforme de E-learning.

¹²² Le projet était entièrement financé par la Banque Mondiale qui, au bout d'un certain délai, bien que indéterminé, devait se retirer. La signature de nouveaux accords de partenariat fait entrer de nouveaux bailleurs. Aujourd'hui, les CNF se prennent en charge grâce aussi aux inscriptions des étudiants.

2-7 LE CYBERCAMPUS SINKOU

La réalisation de telle infrastructure est une chose que les étudiants comme les autorités universitaires saluent et souhaiteraient reproduire afin de rendre le campus pour ainsi dire l'université plus attrayante et moderne. Le cybercampus Sinkou a vu le jour grâce aux œuvres du promoteur Oumar Sy Gaye. Il a coûté près de 1.200 milliards de francs CFA. Il s'agit d'un complexe qui comporte une salle informatique abritant « 500 machines de marque DELL, Pentium IV avec écran plat¹²³ » de très bon état, un restaurant et une agence bancaire. Il utilise une connexion à haut débit via une antenne VSAT. Il a commencé à fonctionner depuis la rentrée 2006. Le prix de la connexion peut être réglé par abonnement mensuel à 5000f ce qui revient à 80f/H ou annuel à 30 000f soit 20f/H sinon à chaque fois que nous désirons nous connecter nous payerons 150f pour l'heure.

En collaboration avec cette banque, les autorités de l'université veulent résoudre le problème de paiement des bourses des étudiants. Sur ce, « le promoteur de Sinkou [a décidé d'octroyer] 50 000f par mois et pour 10 ans aux amicales soit pour un total de 300 000f¹²⁴ en collaboration avec la banque Atlantique ». Ceci entre dans le cadre du projet de « paiement des bourses des étudiants par carte numérique »¹²⁵ afin de lutter contre les perturbations que connaît l'université et qui sont dues en partie par des retards de paiement.

2-8 LES CYBERCAFES DANS LES FACULTES

Grâce à la volonté des autorités universitaires comme étatiques, nous voyons de plus en plus apparaître des lieux d'accès à Internet dans l'enceinte même des facultés. Des espaces sont mis à la dispositions de promoteurs, sous tutelle des délégués d'amicales de faculté, afin d'offrir aux étudiants la possibilité d'accéder à Internet ainsi qu'une formation moderne de qualité. Il s'agit pour la plupart de cybercafés dotés de quelques machines qui proposent en plus des formations en informatique.

¹²³ M. N. Sonko, *Installation d'un cyber campus à l'UCAD : un bijou de 500 machines pour faciliter la recherche aux étudiants*, Walfadjri, 13 / 01 / 2007

¹²⁴ E. S. N. Dia, *Université Cheikh Anta Diop de Dakar : le cyber campus Sinkou offre une bourse de 10 ans aux amicales*, Walfadjri, 15 / 10 / 2007

¹²⁵ E. S. N. Dia, *Ibid.*

2-8-1 LE CYBERCAFE DE L'AMICALE FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FLSH)

Ce cybercafé est situé à l'intérieur de la faculté et fait face aux départements de philosophie, d'anglais et de l'annexe de l'EBAD. Il a commencé à fonctionner depuis 2007 en ayant comme local « le complexe Léopold Sédar Senghor ». Il offre des services allant de la connexion à Internet à la formation informatique en passant par la photocopie et l'impression. Il met à la disposition des étudiants une vingtaine d'ordinateurs d'un état acceptable de 08h à 20h. Le prix de la connexion est à 150f l'heure. Ce qui fait que le cybercafé connaît souvent un rush entre 10h-12h et 15h-17h.

La formation en informatique, entamée au début de l'année universitaire 2008 a été interrompue à cause des grèves, menées par l'amicale même des étudiants de la FLSH. Elle comprend le niveau 1 avec les modules : Windows, Word, Excel et la navigation sur Internet. Celui-ci coûte 7500f avec un bonus de 10h de connexion gratuite dans le cybercafé. Le niveau 2 propose les modules : Word avancé, Excel, Power Point, Access à 10 000f par personne avec toujours un bonus de 10h de connexion au bénéficiaire. Selon le gérant trouvé sur place qui est lui-même un étudiant de la faculté, le niveau 1 a pu être achevé en formant 10 étudiants capables d'utiliser correctement un ordinateur.

2-8-2 LE CYBERCAFE DE L'AMICALE DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (FST)

Certes, ce cybercafé a été implanté dans cette faculté depuis longtemps mais il nous est difficile de déterminer la date exacte de sa création puisque même la gérante de la structure ne peut nous fournir de date précise. Et si notre personne peut servir d'élément de précision, nous pouvons dire qu'à notre arrivée à l'UCAD en 2002, elle était déjà en place. En tout état de cause, c'est un lieu de connexion à Internet qui ouvre ses portes de 9h à 20h du lundi au samedi. Il dispose d'une cinquantaine de machines d'un état acceptable lui permettant d'offrir une formation d'initiation en Word, Excel, Windows pour le niveau 1 et Word, Excel, Access, Power Point pour le niveau 2. En plus de cela, des services de photocopies, de scanner, d'impression sont disponibles.

Au cours de notre entretien avec la gérante du cybercafé, cette dernière nous a confié que près de 10 % seulement des personnes, qui fréquentent ce lieu, utilisent sans problème les machines alors que d'autres n'arrivent même pas à entrer leur code d'accès pour pouvoir se connecter. Ceci nous donne ainsi un aperçu du niveau de formation des étudiants qui le fréquentent.

2-8-3 LE CYBERCAFE DE LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

Naît en 2003 dans le cadre d'un partenariat entre l'amicale des étudiants de la FASEG et RAINBOW, ce cybercafé a commencé à fonctionner depuis 2007. RAINBOW est une structure privée qui évolue dans la gestion de cybercafés, de formation en informatique, de vente de consommables informatiques. A cet effet, elle fournit aux étudiants des services allant de la connexion à Internet à la formation en passant par la photocopie, l'impression et le scanner.

Ce partenariat vient du désir de cette amicale d'investir dans la formation non seulement des étudiants mais aussi des particuliers aux TIC. Celle-ci est effectuée dans le domaine de la bureautique, du logiciel de comptabilité Saari ligne 100, de la maintenance, du développement de site web, de l'infographie, et de la culture informatique. A l'issue de ces formations, soldées par des tests, RAINBOW délivre des attestations signées par l'amicale de la FASEG et la majeure partie est remise à des étudiants. Tout compte fait, sa fréquentation reste encore faible car étant mal connu. Néanmoins, il connaît quelques difficultés liées à l'électricité et à la connexion à Internet qui n'a été installée qu'en juin 2008.

2-8-4 LE CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET (CESMI)

Suite à la demande des étudiants, les autorités de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) ont nouées un partenariat avec l'Institut Supérieur d'Etudes en Gestion (ISEG) en 2001. Ainsi, au constat du taux d'échec à l'université, les étudiants ont voulu apporter une solution à ce problème. Il est devenu, pour eux, inacceptable que des bacheliers entrent à l'université, y ressortent sans un diplôme ou attestation en poche. C'est sur cette lancée que le Centre d'Etudes Supérieures de Multimédia et de l'Internet (CESMI) a vu le jour.

Dans ce partenariat, la faculté fournit un local qui doit permettre au centre de dispenser les formations dans de bonnes conditions.

A cet effet, il offre une formation accélérée sur une période de deux (2) semaines. Les cours se déroulent du lundi au vendredi et de 8h à 20h et se poursuivent même durant les vacances. Ils sont répartis dans des tranches horaires que les bénéficiaires sont libres de choisir celles qui leurs conviennent. Car, il ne dispose que de 37 ordinateurs de modèle Pentium 3. Cependant, le centre délivre une attestation qui est reconnue par l'université.

La formation y est payante et le tarif augmente d'un niveau à l'autre bien qu'une différence est notée entre celui de l'étudiant et celui du particulier. Rappelons pour cela qu'il accueille aussi des personnes n'ayant pas le statut d'étudiants. Elle s'étend ainsi sur 5 niveaux :

- Niveau 1 : Windows, Word et Power Point
- Niveau 2 : Excel et Access externe
- Niveau 3 : perfectionnement
- Niveau 4 : Saari
- Niveau 5 : Maintenance informatique

Ainsi, CESMI connaît une grande affluence due certainement à la qualité de la formation dispensée. Ce qui explique que de Mars à Juillet 2006, une « bourse NTIC » a été créée dans le but de massifier l'apprentissage des TIC. Pendant cette période, la formation était gratuite. De plus, il bénéficiait de la promotion de ceux qui avaient déjà effectué les cours auprès des néophytes pour accroître sa popularité dans le milieu universitaire.

Par ailleurs, CESMI ne manque pas de rencontrer quelques difficultés dans l'exécution de sa mission. On peut entre autre noter celles liées à l'électricité et aux formés (des étudiants s'inscrivent uniquement par curiosité, d'autres avec des préjugés). Néanmoins il permet à certains de régler un problème ponctuel en informatique et précisément en bureautique.

2-8-5 LE CYBERCAFE DE LA FACULTE DE MEDECINE, DE PHARMACIE ET D'ODONTOSTOMATOLOGE (FMPOS) LA CADUCEE

Située à l'entrée du département de pharmacie de cette faculté, la Caducée offre, depuis l'année universitaire 2003/2004, la possibilité de se connecter à Internet ainsi qu'à un certain nombre de services. Il est en général ouvert du lundi au samedi et fonctionne de 08h à 00h. Il dispose aussi d'une trentaine d'ordinateurs, tous en bon état (caractéristiques : IBM Duo core 512Mhz de RM 80 giga de disque dur). La Caducée utilise une connexion ADSL de 10méga, à partir de laquelle les utilisateurs se connectent soit avec ses machines à 150f / l'heure soit via un accès Wifi pour ceux qui ont un ordinateur portable avec un abonnement de 5000f le mois.

Par ailleurs, la Caducée dispense aussi une formation informatique dans certaines filières.

Filières	Contenu	Durée	Diplôme	Prix
Bureautique 1	Windows-Word-Excel-Internet	20h	Attestation	7500 + 15h de connexion offertes
Bureautique 2	Word-Excel(avancé)-Powerpoint-Access	20h	Attestation	10 000
Infographie	Photoshop-Illustrator	30h	Diplôme	20 000
Web développer	HTML-dreamweaver-flash	40h	Diplôme	20 000
E-medecine	Epi-info-Ges-med	24h	Attestation	30 000 (étudiants) 50 000 (non étudiants)
Maintenance réseau	Soft hard réseaux	3 mois	Attestation	Inscription : 20 000, mensualité : 20 000

Branchée sur le réseau de l'UCAD, la Caducée était, à ses débuts, confrontée à des problèmes de connexion qui n'avaient pas manqué d'occasionner une baisse de la fréquentation. Ainsi, elle arrêta de fonctionner de 2006 à 2008. Aujourd'hui, elle fournit d'autres services tels que ; l'impression, le scanner, le traitement de texte, la reliure et même du rafraîchissement. Toutefois, le gérant du cybercafé juge que le site est assez bien fréquenté surtout par les étudiants.

2-9 LES CYBERCAFES DES ALENTOURS DE L'UNIVERSITE

2-9-1 LE CYBERCAFE KEUR YAYE KHADIJATOU DE LA CITE CLAUDEL

Ce cybercafé, situé en face de la porte principale du campus social Alioune Sitoé, a ouvert ses portes depuis janvier 2004. Il dispose de 24 ordinateurs, de type Pentium 4 connectés au réseau ADSL 2 mégas. En plus de la connexion Internet qu'il vend à 150f/l'heure ou 1000f les 7 heures ou 2000f les 15 heures, ce cybercafé donne également des services multiples comme la photocopie, le scanner, l'impression, la clé minute etc.

2-9-2 LE CYBERCAFE SOKHNA MAÏ

Le cybercafé Sokhna Maï est également parmi les cybercafés les plus familiers aux étudiants. Il se trouve sur l'avenue Cheikh Anta Diop depuis 2000. Ouvert 24h/24, il dispose d'un espace télécentre de 4 cabines téléphoniques où l'unité est facturée à 60f la minute et d'un espace cybercafé avec une dizaine d'ordinateurs (Pentium 3) où la connexion à Internet coûte 150f l'heure.

2-9-3 LE CYBERCAFE DE LA PISCINE OLYMPIQUE

Ce cybercafé a été ouvert dans les locaux de la piscine olympique sis au Point E depuis 2004. Il propose les services de connexion à Internet par ticket d'une heure (250f), de demi-heure (150f) et par abonnement de 10h (2225f) et de 20h (4000f). En plus de cela il propose le scanner en couleur, l'impression soit en noir et blanc ou en couleur. Il utilise une connexion ADSL 1 méga. Ouvrant ces portes de 8h à 18h, le cybercafé est très fréquenté par les étudiants de l'UCAD surtout pendant l'année universitaire.

2-9-4 LE CYBERCAFE BUSINESS CENTER

Le Business Center se trouve au Point E, derrière le camp jérémy. Il a commencé à fonctionner depuis 2003. Ces services sont essentiellement concentrés à travers un service multiple : fax, photocopie, impression, scanner, traitement de texte etc. Il dispose aussi de 6

ordinateurs qui lui permettent d'offrir une connexion Internet (ADSL 1 méga) à 300f/ l'heure.
Il fonctionne de 08h à 23h.

TROISIEME PARTIE :
PRESENTATION, COMMENTAIRE ET ANALYSE
DES RESULTATS

CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DE L'ACCES AU TIC A L'UCAD

Arrivés à ce stade de notre travail de recherche, nous nous efforcerons d'apporter des éclaircissements ou des réponses aux nombreuses interrogations soulevées dans la première partie de ce travail. A cet effet, nous tenterons, à travers ce chapitre, de dresser d'abord un état des lieux de l'accès aux TIC à l'UCAD en décrivant dans un premier temps les possibilités disponibles pour, dans un second temps, évaluer les coûts mis en œuvre par ces derniers afin d'accéder à ces technologies.

1-1 L'ACCES A INTERNET

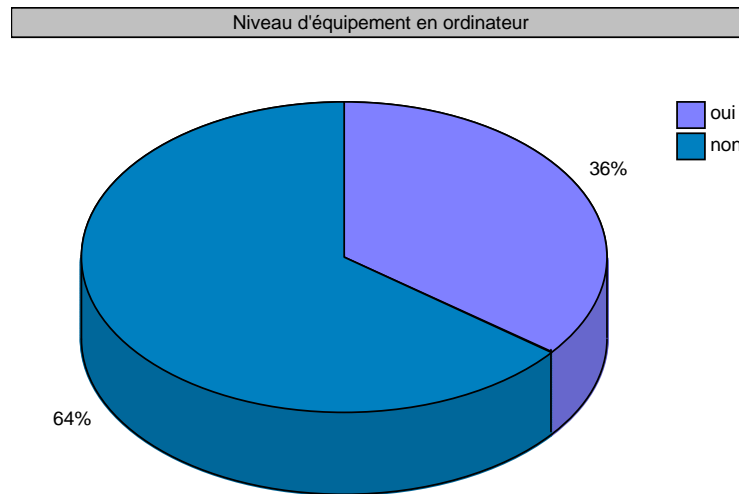
1-1.1 L'ACCES A L'ORDINATEUR

L'accès à Internet signifie tout d'abord l'accès à un ordinateur puisque le premier passe par ce dernier. Généralement, il existe deux possibilités pour bénéficier des services de l'ordinateur. Il s'agit soit de se le procurer personnellement (achat ou cadeau) soit d'aller dans les milieux spécialisés à l'image des cybercafés ce qui nécessite une contre partie financière. Toutefois, la nature de notre société et les rapports de voisinage, nous amène à intégrer une autre possibilité l'entourage c'est-à-dire le fait d'utiliser l'ordinateur d'une personne proche de soi sans contre partie. Notons, par ailleurs, que lorsque nous rencontrons un ordinateur dans une maison celui-ci est très souvent considéré comme un bien familial.

Quoique le coût d'une machine neuve reste élevé pour la plupart des étudiants, il leurs est possible de trouver un ordinateur de seconde main à des prix abordables. Ceci grâce à des groupes tels que le Comité de Fourniture de Matériels Informatiques pour Etudiants (COFOMIE) qui ont développé le projet : « *un étudiant, un ordinateur* ». Dans ce contexte, nous pourrions croire que l'ordinateur va être à la portée de la majorité des étudiants pour une appropriation plus massive de celui-ci. Les résultats de l'enquête menée sur le terrain montrent cependant que la réalité est toute autre. En effet, le dépouillement des réponses obtenues auprès de notre population enquêtée, soit 997 étudiants, nous a permis de voir que seulement 36% d'entre eux possèdent un ordinateur contre 64% des étudiants qui n'en ont pas. De plus, sur les 36%, seuls 10% ont un ordinateur portable (cf. tableau 16 en annexe). Tout porte alors à croire

que l'appropriation de l'ordinateur par les étudiants laisse à désirer puisque près de deux tiers d'entre eux n'en disposent pas.

Graphique 1 : Pourcentage d'étudiants possédant un ordinateur

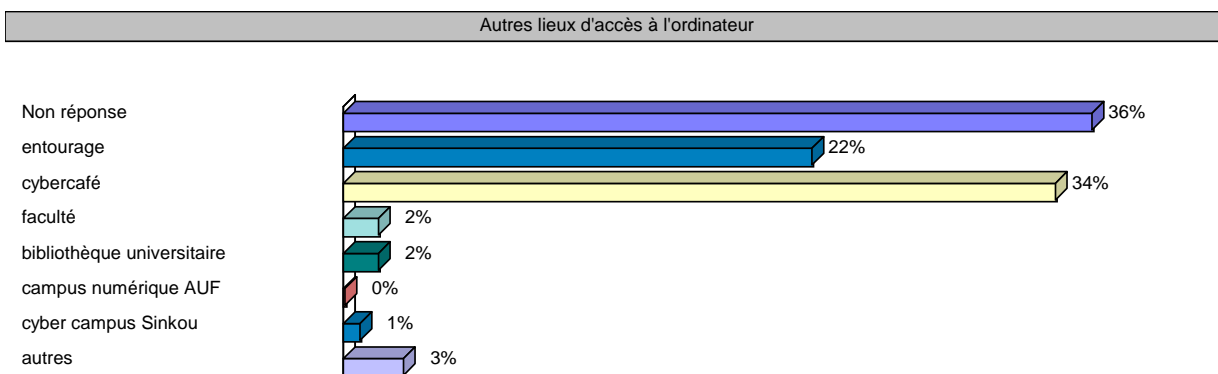


Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Sur ce, il n'est pas évident que l'action d'acheter fasse partie des priorités des étudiants, boursiers ou non, surtout s'ils ne se donnent pas les arguments qu'il faut. Nous pensons que le manque d'attraction de l'ordinateur serait dû aussi par la méconnaissance ou le manque d'intérêt par rapport à son utilité dans la formation qu'ils suivent au point qu'ils fassent des sacrifices pour l'acheter. C'est dire que son acquisition n'est pas parmi leurs priorités et qu'ils ne le considèrent sans doute pas comme un outil pédagogique nécessaire non seulement pour le niveau où ils sont dans l'enseignement supérieur et de l'évolution de la société aussi. Autrement dit, l'ordinateur n'est pas encore très bien perçu dans le monde des étudiants comme un outil qui peut être au service de leur formation.

Par contre, les étudiants disposent aussi d'autres recours pour pouvoir accéder à un ordinateur. Et à la question permettant de connaître les autres lieux d'accès à l'ordinateur, nous constatons que la majorité de ceux qui n'en ont pas fréquente les cybercafés qui se situent, vu notre grille de réponses, à l'extérieur du domaine universitaire. Car, 340 des 997 personnes interrogées, soit 34%, vont dans les cybercafés pour utiliser un ordinateur et 22 autres pour cent disent utiliser celui-ci dans leur entourage.

Tab 1 : Points d'accès à l'ordinateur



Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : La question est à 7 réponses multiples ordonnées. Les effectifs sont calculés en tenant en compte des non réponses puisque étant représentatives à ceux qui ont un ordinateur.

Sur ce tableau, les modalités cybercafé et entourage apparaissent respectivement comme les premières opportunités utilisées par les étudiants n'ayant pas un ordinateur. D'ailleurs, un regard plus poussé nous amène précisément à voir qu'en ordonnant les réponses obtenues sur une échelle de 7, les cybercafés se placent en tête des choix de fréquentation suivis par l'entourage de cette sous-population (cf. tableau 2 en annexe). Néanmoins, celle-ci fréquente, de manière faible, les cybercafés des facultés et de la B.U. qui accueillent chacun 2% de ces étudiants. De plus, 3% de ceux-ci disent aller dans d'autres endroits pour accéder à un ordinateur. Ceci, nous, amène à constater que les infrastructures présentes à l'université sont très mal fréquentées. Etant donné que les structures créées pour le compte de la population estudiantine telles que le cybercampus Sinkou ou celui de l'AUF n'arrivent pas accueillir plus de 1%.

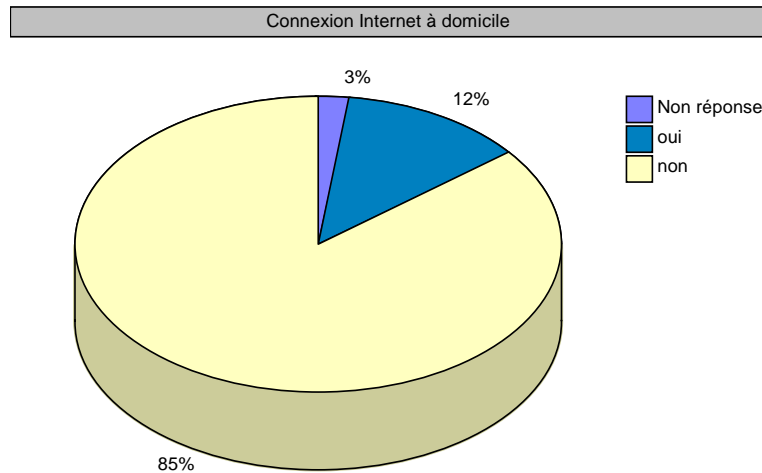
1-1.2 L'ACCES AU SERVICE INTERNET

Le service Internet est de plus en plus accessible dans notre pays, du point de vue logistique et ce quelque soit le médium utilisé : ordinateur ou téléphone portable et quelque soit le lieu où on se situe. Nous nous intéressons, en ce qui nous concerne, à l'accès via ordinateur. Ainsi, nous avons cherché auprès de notre échantillon ceux qui disposent d'une connexion Internet à domicile et ceux qui utilisent à défaut d'autres lieux d'accès.

En raison de la nature de l'installation que nécessite ce type de connexion, cette question s'adresse surtout aux personnes qui disposent d'un ordinateur personnel chez eux, naturellement. Déjà, la faiblesse du niveau d'équipement en ordinateur (36%) est, pour nous un

indicateur sur le niveau d'acquisition de la connexion à domicile. Bien que le seul fournisseur d'Internet dans notre pays, à savoir Orange¹²⁶ annonce, aujourd'hui, une hausse du niveau d'accès d'Internet dans les ménages¹²⁷, la situation semble être autre chez notre population d'étude. Car, seulement 12% des étudiants en sont équipés contre 85% d'entre eux.

Graphique 2 : Pourcentage d'étudiants ayant une connexion Internet à domicile



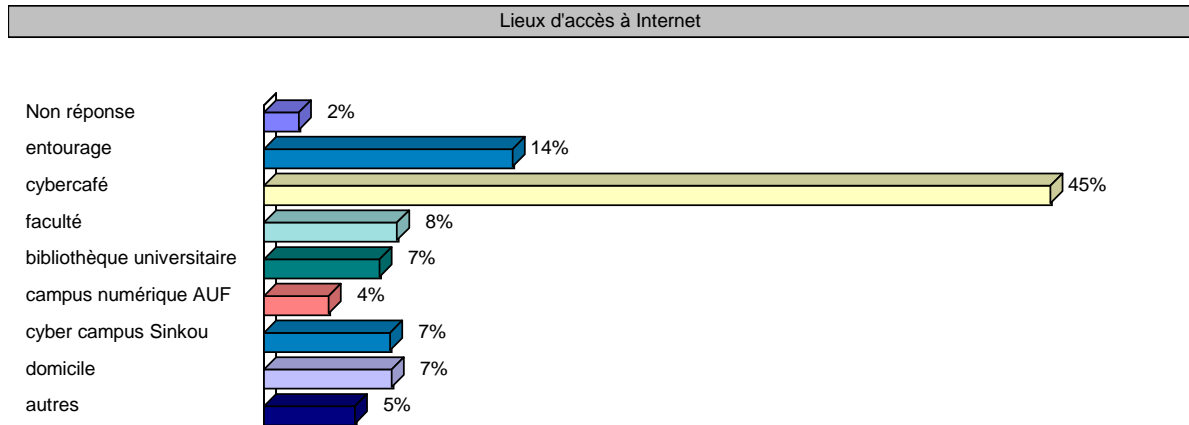
Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Cependant, nous constatons, chez notre population, un pourcentage important d'individus qui utilisent les cybercafés. Ils représentent près de 45% de celle-ci. Ainsi, un regard plus poussé (cf. tableau 5 en annexe) nous amène à voir que sur 8 propositions ces sites sont choisis trois fois en premier lieu avant que la fréquentation de l'entourage (14%) vienne en second choix.

¹²⁶ Au moment de réaliser cette enquête, le nouveau fournisseur Espresso (SUDATEL) n'avait pas encore commencé à déployer son service Internet.

¹²⁷ Dans l'émission télévisée « Science » de la chaîne d'information Canal Info, O. Sagna estime les abonnés Internet de Orange à environ 500 000 soit 4% de la population.

Graphique 3 : Lieux d'accès à Internet fréquentés par les étudiants



Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : La question est à 8 réponses multiples ordonnées. Nous présentons, dans ce graphique les pourcentages totaux de l'ensemble des choix d'utilisation de notre population sur 100. Le rang d'une modalité est matérialisé par la hauteur de sa bande.

Sur ce diagramme à barres nous arrivons à voir que la plupart des individus qui utilisent Internet choisissent toujours en premier lieu les cybercafés en l'occurrence ceux de la zone externe de l'université puis au niveau de leur entourage. Pour mieux voir cette mal fréquentation des cybercafés de l'UCAD, ce diagramme nous révèle que les cybercafés des facultés sont utilisés par 8% des étudiants alors que le cybercampus Sinkou, la connexion à domicile et la B.U. ne cumule respectivement que 7%. Notons cependant, qu'il peut arriver que certaines personnes utilisent, souvent, en même temps plusieurs lieux pour se connecter. Toutefois, nous notons des différences sur le niveau d'utilisation de l'accès à l'ordinateur et l'accès à Internet des usagers. Cela vient sans doute des multiples opportunités offertes par le Net.

Le taux élevé de fréquentation des cybercafés nous renseigne sur un certain nombre de choses en l'occurrence l'attraction que les étudiants montrent envers eux quelque soit leurs services. En d'autres termes, si ces sites ne leur permettaient pas de réaliser leurs objectifs, leurs attentes, ils n'y iront pas. Ils offrent essentiellement l'accès à Internet qui constitue à nos yeux le point focal de leur attraction. Donc, ces étudiants ne vont pas dans les cybercafés pour utiliser seulement l'ordinateur et même si tel est le cas c'est par le biais d'une connexion Internet qu'ils le font et qu'ils paient en plus. Rappelons, sur cette lancée, que l'accès aux cybercafés est partout payant mais le prix dépend du temps de connexion à effectuer. Malheureusement, les cybercafés de l'université ne sont pas parmi les premiers choix de fréquentation des étudiants à qui ils sont destinés. Dès lors, nous pensons que le lieu de

résidence des étudiants peut influencer sur la fréquentation des cybercafés au point que ceux qui ne logent pas dans le campus social préfèrent utiliser les sites situés certainement à côté de chez eux. Et si ceux-ci se trouvent très éloignés de l'UCAD il s'en dira que la probabilité d'utiliser les cybercafés de l'université de Dakar va diminuer surtout au regard de l'état et du coût de la mobilité dans la région de Dakar. Autrement dit, il pourrait exister une relation entre le lieu de résidence de nos enquêtés et leurs lieux d'accès à Internet. Et pour y voir plus clair, nous avons réalisé un tableau croisé de ces deux variables à partir duquel nous avons effectué un test Khi2 (cf. tableau ci-dessous). Ce test montre ainsi une forte corrélation (99.94%) à travers lequel nous constatons l'influence du lieu de résidence sur les lieux d'accès à Internet. Leur dépendance s'organise autour d'une sur-représentation des étudiants qui habitent dans le campus et qui utilisent le cybercampus Sinkou (19%) et de leur sous-représentation dans l'utilisation de la connexion à domicile (10%). Par conséquent, nous déduisons que le lieu de résidence des étudiants joue un rôle déterminant sur le choix des étudiants en ce qui concerne leurs lieux d'accès à Internet. Ce qui veut dire que le fait de ne pas loger dans le campus universitaire incite les étudiants à utiliser des lieux d'accès à Internet situés en dehors de ce cadre.

Tab 2 : Les lieux d'accès à Internet fréquents par les étudiants selon le lieu de résidence

Lieux d'accès à Internet / Lieu de résidence	Non réponse	entourage	Cyber café	Faculté	Bibliothèque universitaire	Campus numérique AUF	cyber campus Sinkou	Domicile	autres	TOTAL
Non réponse	8%	24%	69%	10%	7%	6%	13%	8%	14%	100%
Campus	2%	26%	77%	15%	12%	9%	19%	10%	8%	100%
Hors du campus	4%	22%	74%	12%	11%	5%	8%	15%	9%	100%
TOTAL	638%	24%	74%	13%	11%	6%	12%	12%	9%	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : La dépendance est très significative. Khi2 = 40.55; 1-p = 99.94%.

Le Khi2 (X^2) est calculé avec la formule : $X^2 = \sum \frac{(X_i - Y_i)^2}{Y_i}$

Ainsi, nous pourrions voir, à travers ces choix, l'expression de leur préférence pour ainsi dire celle d'un premier réflexe et qui explique en partie le faible taux de fréquentation des lieux d'accès à Internet de l'UCAD. Pourtant, nous aurions supposé l'inverse sur ces derniers si l'on tient compte de leur emplacement et au public auquel il est destiné. Dès lors, ces

structures semblent ne pas pouvoir mener une concurrence face aux cybercafés disséminés un peu partout et qui attirent de plus en plus la clientèle.

1-2 LE COÛT DE L'ACCES A L'ORDINATEUR ET A INTERNET

Malgré la baisse vertigineuse du coût des technologies, le prix d'un ordinateur neuf reste hors de portée de l'écrasante majorité des étudiants. Car un ordinateur neuf de bureau peut coûter entre 300 000f et 450 000f (HTVA) et un ordinateur portable neuf entre 400 000f et 625 000f (HTVA)¹²⁸. Cependant, depuis quelques années, de nombreux projets sont apparus sur lesquels les étudiants peuvent s'appuyer pour acquérir un ordinateur. COFOMIE et Digital Link (laptop 2009) constituent alors de bels exemples. Celui-là offre la possibilité d'acheter une machine de bureau ou un ordinateur portable de seconde main payable en XX mensualités à la seule condition d'être un étudiant inscrit à l'UCAD et de bénéficier d'une bourse. Toutefois, les étudiants dont les conditions sociales le permettent peuvent payer leur machine au comptant. Il existe aussi, dans la ville, des boutiques qui vendent des ordinateurs reconditionnés à des prix abordables. Car, si un ordinateur de seconde main de type Pentium 3 pouvait s'acheter aux environs de 120 000 f CFA, un Pentium 4 dans les 225 000f, aujourd'hui le premier se trouve à moins de 50 000f et le second dans l'ordre de 120 000f.

En constatant que près de 84% de notre échantillon jugent l'usage Internet utile, très utile voire indispensable pour leur formation (cf. tableau 6), nous ne pouvons penser que les étudiants sentent en Internet une certaine utilité ou rentabilité par rapport à ce qu'ils font. Mais, nous doutons que cela suffise pour les amener à se doter de cette technologie, car il faudrait aussi qu'ils en aient les moyens. Tout compte fait, cette situation ne change pas véritablement le niveau d'acquisition de l'ordinateur encore moins celui de la connexion Internet à domicile. Cette situation montre également qu'à défaut d'avoir ce dernier, les étudiants ont la possibilité de recourir à d'autres lieux d'accès.

En effet, l'accès à la connexion à domicile demande tout d'abord l'achat d'un ordinateur puis des frais d'installation et d'abonnement élevés, avoisinant les 80 000f que beaucoup de personnes ne peuvent pas se payer. Encore, faut-il qu'elles tiennent compte de la facture bimensuelle d'électricité et de la facture mensuelle d'abonnement à Internet dans un contexte où les TIC ne sont pas aussi bien intégrées dans notre quotidien qu'on l'imagine et

¹²⁸ Cf. L'Observateur du vendredi 5 décembre 2008, N°1563

que les priorités semblent être ailleurs. Donc, tous ces frais vont entrer certainement dans les dépenses des parents s'ils acceptent et peuvent les supporter. Son utilité dans un secteur comme l'éducation n'est pas encore très bien perçue et si tel n'est pas le cas il est mal utilisé pour cette cause.

Pour pallier à ce handicap, les étudiants peuvent utiliser Internet à leur guise au niveau des cybercafés. Le tarif pour la connexion à Internet dans les cybercafés varie selon la zone où il est situé (à l'UCAD et alentour 150-200f, en banlieue 200-300f et parfois 500f en centre ville). A cet effet, notre hypothèse sur le fait que la fréquentation des cybercafés soit plus rentable que le fait d'acheter une machine et de disposer ensuite d'une connexion Internet à domicile devient de plus en plus plausible. Autrement dit, notre population prend en compte le facteur coût dans ses motivations. De plus, beaucoup de cybercafés restent ouverts aux heures où ceux de l'UCAD sont fermés. En prenant, par exemple, une zone de la banlieue telle que Guédiawaye où la connexion dans un cybercafé coûte entre 200f et 300f /l'heure, nous pouvons certainement penser que les étudiants font beaucoup d'économie par rapport à la connexion à domicile. Sur ce, nous avons constaté que 62% d'entre eux y dépensent moins de 500f par semaine ce qui fait tout au plus 2000f le mois alors que 2% seulement des étudiants disent dépenser plus de 2000f par semaine soit 8000f à 10000f par mois (cf. tableau 7). Cette situation nous fait ainsi dire que les étudiants ne passent pas beaucoup de temps sur la toile mondiale au point d'y dépenser des sommes importantes avoisinant peut-être l'abonnement mensuel (19 000f pour l'ADSL 512 kbps) d'une connexion à la maison.

A cela, nous ajoutons également que pour une personne qui habite dans la banlieue se déplacer, en aller retour, jusqu'à l'université, chaque fois qu'il a besoin d'une connexion Internet, risque d'être plus coûteux non seulement en terme d'argent mais aussi en terme de temps. D'autant plus qu'Internet est synonyme de rapidité, de simultanéité, de nouveauté. Par conséquent, nous pouvons penser que les étudiants, qui, de surcroît ne logent dans le campus (soit 57% voire tableau 8 en annexe) jugeront plus utile et plus rentable d'aller dans des sites situés près de leur lieu de résidence au détriment de ceux de l'UCAD qui n'arrivent pas néanmoins à satisfaire la demande. Par cette occasion, il nous semble que la fréquentation des cybercafés soit plus avantageuse que l'achat d'une machine et de s'abonner à Internet.

En tout état de cause, les étudiants semblent montrer dans leur attitude des schémas de calcul afin de voir le choix le plus rentable à faire. Il apparaît également évident que la

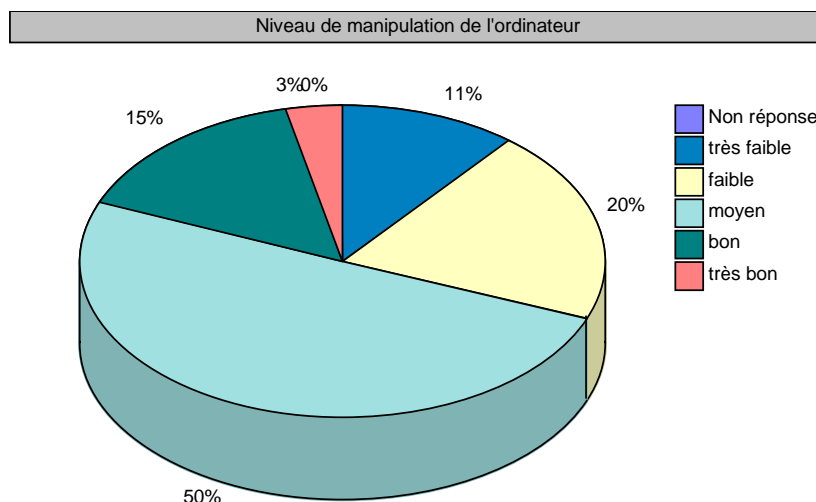
possession d'un ordinateur ou l'expression seule des préférences pour un lieu d'accès ne suffit pas pour savoir manipuler cette machine. La suivie d'une formation en informatique peut s'avérer nécessaire pour atteindre un certain niveau et ce quelque soit la structure dans laquelle elle est effectuée ou avec qui nous la faisons et les moyens qu'elle demande.

CHAPITRE 2 : EVALUATION DES COMPETENCES EN BUREAUTIQUE DES ETUDIANTS

2-1 NIVEAU DE FORMATION EN BUREAUTIQUE DES ETUDIANTS

Nous avons jugé que pour la réalisation de cet état de lieu, nous devons commencer par évaluer le niveau de connaissance en bureautique des étudiants. Ceci, dans l'objectif de connaître les personnes susceptibles de bénéficier d'une formation en ce sens. Mais, nous reconnâtrons, d'emblé, que d'une manière ou d'une autre, ils se sont formés pour l'utilisation de cette technologie. Ainsi, nous avons soumis à notre échantillon une question d'auto évaluation de leurs capacités d'utilisation de l'ordinateur. Nous sommes arrivés à voir que les étudiants ont, pour la plupart, un niveau acceptable dans l'usage de l'ordinateur. Puisque les personnes qui jugent leur niveau comme étant « moyen » occupent presque la moitié du graphique. Elles représentent 50% de l'effectif enquêté. Néanmoins, 20% des étudiants pensent que leur niveau est faible alors que, seulement, 3% se jugent très bon dans la manipulation de l'ordinateur.

Graphique 4 : Niveau de maîtrise de l'ordinateur

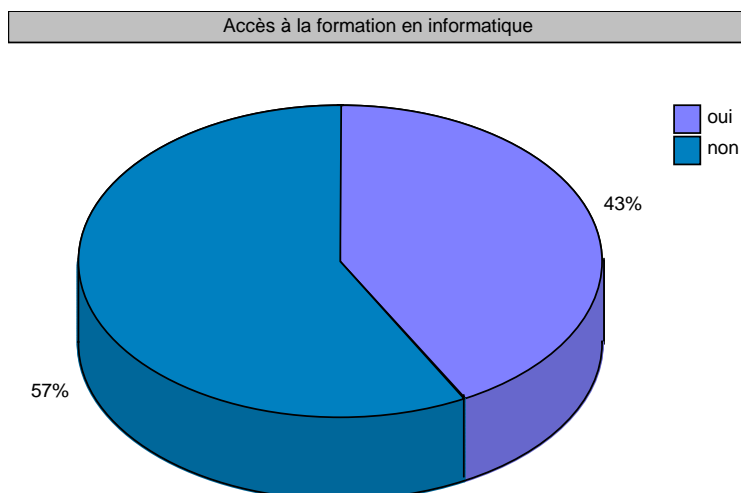


Source : données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Par ailleurs, nous pouvons considérer que les personnes qui trouvent leur niveau moyen voire bon ou très bon sont des personnes qui ont déjà suivi une formation que ce soit par le biais d'une personne proche ou dans une école spécialisée. Ainsi, nous pensons que les autres individus représentent les néophytes et ceux qui ont un contact limité voire pas du tout avec l'ordinateur au point qu'ils tardent à s'en familiariser. Ils sont, du coup, des candidats potentiels à la formation en bureautique. Bien évidemment, nous n'excluons pas pour cela ceux qui ont un bon niveau car ils pourraient avoir le besoin d'accroître leurs connaissances.

Par cette occasion, il semblerait que l'ensemble des personnes qui disent savoir manipuler, tant soit peu, l'ordinateur ne reflète pas le nombre de personnes qui disent avoir réellement suivi une formation informatique. Car, nous avons fait le constat que seulement 43% des étudiants ont réellement reçus une formation en bureautique contre 57% dans une école.

Graphique 5 : Pourcentage d'étudiants ayant suivi une formation en bureautique



Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Par ailleurs, nous savons que 36% des étudiants jugent Internet utile dans leur formation et 22% vont même jusqu'à dire qu'il y est indispensable (cf. tableau 7 en annexe). Autrement dit, ils savent ce que Internet pourrait leur apporter dans leur formation universitaire. Du coup, leur manque de connaissances pour utiliser un ordinateur et Internet fait qu'ils doivent aller suivre une initiation en ce sens. Or, nous voyons un faible taux d'étudiants formés ce qui laisse croire que soit le coût de la formation n'est pas encore accessible pour la plupart d'entre eux soit les centres de formations sont mal connus du public soit le lien entre la nécessité d'une formation et l'utilisation des TIC n'est pas réellement perçue chez les étudiants. Car, ces facteurs peuvent amener certains à suivre une formation informelle au détriment des centres de formation en informatique.

2-2 LES POSSIBILITES DE FORMATION DISPONIBLES

Toutefois, nous pensons que la question de la formation ne se pose pas en terme d'infrastructures lesquelles nous jugeons assez nombreuses dans la région de Dakar en plus des projets d'introduction de l'informatique dans le cursus scolaire (programme WorldLink). Notons, au passage, que toutes les écoles spécialisées donnent une formation payante. Cela étant, parmi les étudiants formés, 28% disent avoir payé tant soit peu une somme d'argent (cf. tableau 3 en annexe) alors que les 15% qui restent affirment n'avoir pas payer d'argent. Ce qui nous laisse penser que, ceux-ci ont été formés soit de façon gratuite (bourse NTIC du CESMI) au cours leurs cursus scolaire soit de manière informelle avec l'aide d'une personne proche (entourage). Nous noterons, ici, que généralement ce sont les parents qui gèrent le coût de la

formation. Ils sont 16% à avoir un parent qui leur donne le budget qu'il faut (cf. tableau 4 en annexe). Pourtant, la majorité des étudiants formés (19%), disent avoir suivi une formation dans une structure située dans un des locaux de l'UCAD. Ce qui, nous, amène à penser que ces derniers ont appris à manipuler l'ordinateur dans la période où ils étaient ou sont dans l'UCAD. De plus, les établissements d'enseignement secondaire, moyen, élémentaire ont aussi participé à la formation des élèves avant leur entrée à l'Université. Ils ont ainsi formé 12% de ces individus (cf. tableau 7 en annexe). D'une manière générale, ces dernières constituent les grands lieux de formations de notre population. Et c'est également, le lieu, pour nous, de souligner tout le rôle important que les structures de formation informatique, logées à l'UCAD (à la question de préciser leur lieu de formation le CESMI a été le plus cité), ont pu jouer et la nécessité de les développer et de les multiplier pour un usage plus judicieux des TIC. De plus, nous sentons auprès des parents, des autorités du système éducatif une certaine prise de conscience de l'apport qu'Internet peut apporter pour ce secteur.

A cet effet, nous pensons que la formation informatique dans le secteur éducatif doit tout aussi tenir compte des spécificités de celui-ci. Car, dans un domaine tel que l'enseignement supérieur où les aspects documentation, recherche occupent une place importante dans la formation donnée, il est impératif de l'intégrer ou d'en tenir compte pour des recherches documentaires efficaces. D'ailleurs, nous avons demandé auprès de notre population s'ils ont reçu une formation leur permettant d'effectuer une bonne recherche documentaire à travers Internet. Sur les réponses recueillies, 76% affirment ne pas avoir suivi de formation appropriée. Pour cela, nous pensons qu'une partie de la faute pourrait être imputée aux étudiants étant donné que rares sont les infrastructures qui proposent une formation en ce sens.

Tab 3 : Pourcentage d'étudiants ayant suivi une formation à la recherche documentaire sur Internet

Formation à la recherche documentaire sur Internet	Effectif	Taux
Non réponse	27	3%
oui	214	21%
non	756	76%
TOTAL	997	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

En somme, nous constatons que la majorité des étudiants ne possèdent pas d'ordinateur personnel et que très peu disposent aussi d'une connexion Internet à domicile. Néanmoins, il existe des endroits où ils peuvent non seulement accéder à un ordinateur mais aussi à une

connexion Internet et pour cela ils montrent déjà des préférences envers les cybercafés qui sont hors du campus universitaire comme pour signifier le rôle que leur lieu de résidence y a joué. Toutefois, les étudiants semblent avoir un bon niveau quant à l'utilisation de l'ordinateur. Et même si l'utilité d'utiliser Internet dans le cursus universitaire se fait sentir, il ne se reflète pas sur le taux d'individus formés en informatique ou en bureautique surtout pour faire de la recherche.

CHAPITRE 3 : L'USAGE DE L'ORDINATEUR ET D'INTERNET PAR LES ETUDIANTS

3-1 LA FREQUENTATION DES SITES D'ACCES A INTERNET

Au cours de notre enquête, nous nous sommes rendus compte que les principaux sites d'accès se résument à la connexion à domicile et celle disponible à travers les cybercafés de l'UCAD et des alentours. Ainsi, devant la difficulté d'obtenir une connexion à domicile, les étudiants ont très souvent recours aux cybercafés qui sont surtout à l'extérieur du campus universitaire. D'ailleurs, nous constatons que beaucoup d'entre eux ne se connectent pas à Internet de manière régulière. Il y a ceux qui se connectent 2 à 3 fois par jour et qui sont 25%, ceux qui se connectent qu'une fois par semaine 23% et d'autres qui l'utilisent de manière occasionnelle soit une fois par mois 24%. A côté de ceux-ci, nous constatons que seulement 9% des étudiants se connectent tous les jours. Ces derniers représentent certainement la population qui dispose d'Internet chez elle.

Tab 4 : Fréquentation des lieux d'accès à Internet

Fréquentation des lieux d'accès Internet	Effectif	Taux
Non réponse	36	4%
tous les jours	88	9%
2 à 3 fois par semaine	252	25%
une fois par semaine	225	23%
tous les 15 jours	123	12%
une fois par mois	244	24%
je ne sais pas	29	3%
TOTAL	997	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Cependant, la lecture que ne nous pouvons faire de ces chiffres est que le contact avec Internet reste encore timide. Connaissant le niveau rapide d'évolution de la technologie

Internet, force est de reconnaître que les étudiants ne se sont pas véritablement appropriés de cette dernière. Dès lors, divers arguments peuvent être avancés en guise d'explication. Parmi eux, se trouve le manque d'intérêt pour ne pas dire la méconnaissance d'Internet, l'accessibilité du coût de la connexion. De celui-ci dépend aussi la durée de la connexion car avec un faible budget il est très difficile de rester plusieurs heures sur Internet. D'ailleurs, 62% des étudiants estiment dépenser moins de 500f par semaine (cf. tableau 7) pour se connecter ce qui revient à pratiquement 2 heures de connexion par semaine. Donc, en plus du non assiduité, les étudiants de l'UCAD consacrent peu de temps à Internet pour pouvoir se l'approprier correctement. D'autant plus qu'ils montrent de sérieuses lacunes pour mener une recherche documentaire.

Par ailleurs, nous constatons deux types d'utilisateurs de cybercafé. Il y a d'une part ceux qui veulent surtout utiliser Internet et qui possèdent un ordinateur personnel ou familial non connecté ou pas. Ils représentent 74% des individus interrogés (cf. tableau 5 en annexe). D'autre part, il y a précisément ceux qui ne disposent pas d'ordinateur chez eux et qui fréquentent les cybercafés pour utiliser d'abord l'ordinateur c'est-à-dire des applications qui ne nécessitent pas de connexion Internet. Ils représentent 34% des individus interrogés (cf. tableau 2 en annexe).

3-2 LES FORMES D'USAGE D'INTERNET

3-2-1 L'UTILISATION D'UN ORDINATEUR SEUL

En fréquentant le campus social de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, nous pouvons aisément constater la présence de plus en plus massive de l'ordinateur dans les chambres des étudiants. Or, nous savons que celles-ci ne sont pas connectées à Internet ce qui veut dire que seules les applications, telles que Office, ne nécessitant pas ce dernier sont utilisées. Toutefois, il n'y a pas que ces étudiants qui en usent, il y a aussi et façon générale tous ceux qui possèdent un ordinateur non connecté à Internet quelque soit leur lieu de résidence. Rappelons tout de même que seulement 12% des étudiants disposent d'une connexion Internet à domicile. Mais, nous ne manquerons pas de rappeler également que ces deux technologies doivent être considérées comme distinctes même si Internet fonctionne avec un ordinateur.

Cela étant, nous avons tenté, à l'aide de notre questionnaire, d'y voir plus clair en demandant à nos enquêtés le type d'usage qu'ils faisaient de ces machines. Il s'en est alors sorti que le programme de traitement de texte Word semble être très prisé par les étudiants. Il est utilisé par près de 44% d'entre eux. Par contre, 41% des interrogés disent utiliser leur ordinateur pour autres choses. Ce pourcentage n'est pas négligeable puisqu'il indique que cette modalité arrive en seconde position après le traitement de texte et devant la numérisation de photographie qui représente 17% des usagers de la population alors que le tableur, la gestion de base de données sont très peu utilisés (9%).

Tab 5 : Les usages de l'ordinateur non connecté à Internet

Applications	Effectif	taux
Non réponse	172	17%
traitement de texte	439	44%
tableur	30	3%
présentation par ordinateur	58	6%
gestion de bases de données	89	9%
numérisation de photos	173	17%
autres	410	41%
TOTAL	997	137%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : Les effectifs sont supérieurs au total du fait des réponses multiples (6 au maximum puisque la question est à choix fermé multiple). Le tableau est présenté sous sa forme réduite avec les effectifs pour la somme.

Le traitement de texte sert, comme son nom l'indique, à la rédaction, la création de document de format texte qui pourra être utilisé sous une forme électronique ou imprimée. Il est donc normal que ce programme soit le plus utilisé par cette population surtout au regard de sa nature. Nous sommes, ici, dans un environnement de lettrés où la production d'écrits, de textes est une chose très fréquente. Ainsi, il sera facile, pour les étudiants, de sentir l'utilité de ce programme surtout pour la réalisation de leurs exposés, mémoires et autres travaux. C'est un outil très adapté par rapport aux besoins de ce milieu ce qui explique également sa part importante dans les usages de l'ordinateur non connecté. Cette situation montre bien que les étudiants connaissent le traitement de texte et l'utilisent de manière très fréquente.

Par ailleurs, nous doutons sur le fait que le traitement de texte soit manié de manière personnelle et dans le cadre des études. Ce doute se justifie par l'observation que nous avons effectuée dans ce milieu surtout au niveau du campus. Nous avons, à cette occasion, constaté l'existence d'un petit commerce exercé par les étudiants eux-mêmes à l'intérieur de leur chambre. A partir de leur ordinateur, ils proposent des services allant du traitement de texte à

l'impression en passant par la gravure de CD (vidéo ou audio surtout) de plus, les commandes viennent de partout. Ce qui voudrait dire que, certaines personnes utilisent le traitement de texte pour donner un service et dans un but lucratif. Ainsi, le gain financier obtenu à travers ces commandes constitue une autre source de motivation pour l'emploi du traitement de texte. Autrement dit, celui-ci est davantage utilisé parce que offrant aussi des opportunités d'ordre financier. Ce qui, nous, amène à penser que ces personnes font partie de celles qui disent utiliser leur ordinateur pour autres choses.

A travers la modalité « autres » qui suit les usages du traitement de texte, nous devons entendre tous les usages qui sortent du cadre pédagogique. Si, à cela nous ajoutons 17% d'individus qui utilisent aussi leur ordinateur pour visionner ou numériser des photos, il s'en dira que la part des étudiants manipulant des programmes dans le sens de leurs études diminue de plus en plus surtout lorsque nous prenons également en considération ceux qui font un usage commercial de leur ordinateur. Ainsi, ces étudiants ne semblent pas à vrai dire utiliser leur ordinateur strictement dans le cadre de leur formation.

Sur cette lancée, nous pensons que les étudiants qui logent au niveau du campus seront plus tentés de faire une utilisation commerciale de leur ordinateur. Ceci, en raison des conditions de vie dans le campus souvent jugées difficiles de même que celles d'études. Mais, nous n'irons pas jusqu'à catégoriser notre population en fonction de leur lieu de logement pour dire que tous les individus qui habitent dans le campus n'utilisent leur ordinateur qu'à des fins commerciales ou ludiques. Seulement, des exagérations peuvent être notées dans leurs comportements. Sur ce, nous avons essayé de voir s'il existe réellement une relation entre la variable lieu de résidence et celle des usages de l'ordinateur non connecté à Internet. Le test révèle que la somme des contributions au Khi2 est de 3.35 et que la dépendance entre elles est à 0.74% donc les deux variables sont indépendantes. En d'autres termes, le lieu de résidence n'influe pas sur les usages notés sur un ordinateur non connecté à Internet.

Tab 6 : Influence du lieu de résidence sur les usages de l'ordinateur non connecté à Internet

Usages de l'ordinateur sans Internet Taux de résident	Non réponse	traitement de texte	tableur	présentation par ordinateur	bases de données	photos	autres	TOTAL
Non réponse	24%	43%	1%	6%	10%	18%	42%	100%
oui	16%	45%	3%	5%	9%	18%	42%	100%
non	17%	44%	3%	6%	9%	17%	40%	100%
TOTAL	17%	44%	3%	6%	9%	17%	41%	100%

Clé de lecture : La dépendance entre ces deux variables n'est pas significative. Khi2 = 3,35 ;

1-p = 0,74%.

Cela dit, nous pensons que tous les étudiants qui possèdent un ordinateur non connecté à Internet sont susceptibles de mener des usages ludiques ou commerciaux mais ceux qui logent dans le campus pourraient se singulariser à l'intérieur de se groupe.

Par ailleurs, nous nous sommes interrogés sur le fait que le niveau d'étude puisse influencer de quelque manière l'usage de l'ordinateur seul. Car, nous pensions que plus ils avancent dans leur cursus plus cette technologie pourrait se montrer utile à leur formation. Lorsque le niveau académique monte, la maîtrise de certaines applications devient nécessaire. L'objet de ce tableau croisé est, pour nous, de mesurer le lien qui peut exister entre ces deux variables. Il en ressort, ainsi, une forte corrélation entre ces deux variables. Le test Khi2 nous révèle que leur dépendance (99.95%) se situe autour d'une sur-représentation de 9% des étudiants en maîtrise pour l'utilisation du tableur Excel et de 13% pour les étudiants en doctorat de 3^{ème} cycle pour cette même application. Nous notons aussi une sur-représentation de ces derniers pour l'usage des bases de données de 29%.

Tab 7 : Usages de l'ordinateur non connecté à Internet selon le niveau d'étude

Usages de l'ordinateur sans Internet	Non réponse	traitement de texte	tableur	Présentation par ordinateur	gestion de bases de données	Numérisation de photos	autres	TO-TAL
Répartition par niveau d'étude								
DUEL/DUES/DEUG/BTS	20%	40%	2%	5%	7%	16%	39%	100%
Licence	13%	52%	1%	5%	12%	19%	38%	100%
Maîtrise	0%	56%	9%	3%	9%	9%	56%	100%
DEA/DESS	9%	55%	6%	10%	11%	28%	55%	100%
Doctorat de 3^{ème} cycle	8%	58%	13%	17%	29%	25%	63%	100%
TOTAL	17%	44%	3%	6%	9%	17%	41%	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : La dépendance est très significative. $\text{Khi}^2 = 53,80$, $1-p = 99,95\%$.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 997 observations.

Ainsi, dans l'utilisation de l'ordinateur non connecté à Internet les usages se différencient par rapport au niveau d'étude. Autrement dit, leur progression dans les études entraîne une évolution des usages qui sont de plus en plus en adéquation avec leur formation. Par contre, si le faible effectif des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle permet de voir les différences d'usages cela n'entache en rien l'usage non pédagogique de l'ordinateur seul d'une manière générale.

3-2-2 LA PLACE D'INTERNET CHEZ LES ETUDIANTS

Avec un ordinateur non connecté à Internet certains étudiants ont pu réaliser quelques uns de leurs besoins. Toutefois, l'usage de cette technologie devient plus intéressant, pour un grand nombre d'étudiants, lorsqu'il permet d'accéder à Internet. Grâce à ce dernier, l'information devient de plus en plus accessible. En tenant compte du milieu dans lequel cette étude a été menée, nous serions tentés de dire que les étudiants de l'UCAD devraient être plus intéressés par Internet avec les nombreuses facilités qu'il peut leur apporter. Mais encore, il faudrait qu'ils en ressentent une certaine utilité par rapport à leur formation. A cet effet, nous avons demandé aux étudiants d'évaluer l'apport que leur fournit Internet dans leur formation. Par là, nous notons que 36% des étudiants jugent Internet utile pour leur formation au moment où 22% vont même jusqu'à le considérer comme indispensable. Ce qui suppose le

développement d'un certain intérêt à l'égard de cette technologie puisque 3% seulement des étudiants le considèrent comme inutile pour la formation qu'ils suivent à l'UCAD.

Tab 8 : Perception par les étudiants de l'utilité d'Internet dans leur formation

Niveau d'utilité pour la formation	Effectif	Taux
Non réponse	62	6%
inutile	25	3%
peu utile	76	8%
utile	356	36%
très utile	261	26%
indispensable	217	22%
TOTAL	997	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

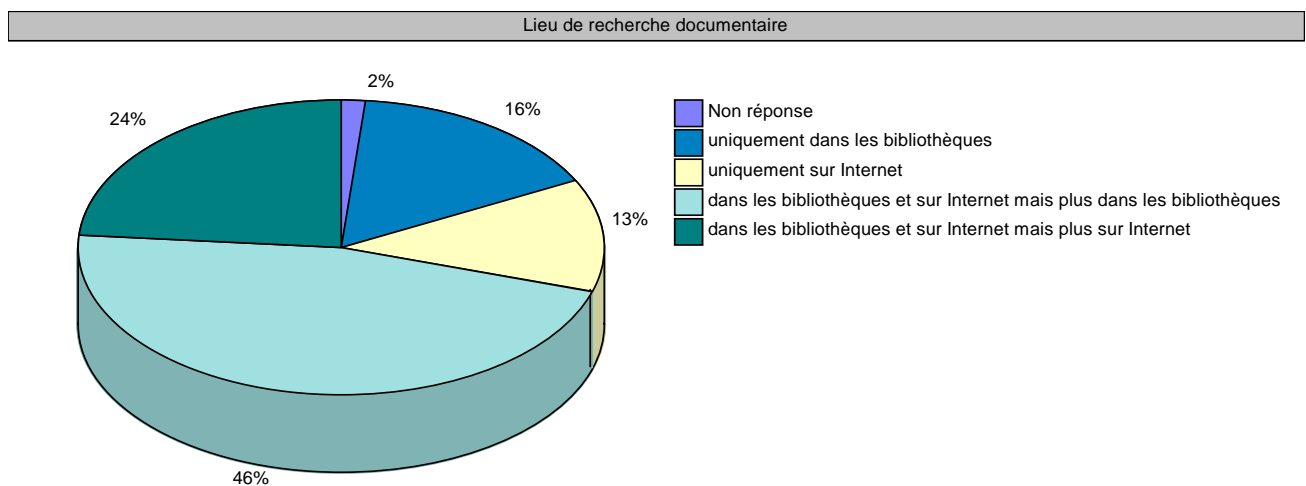
A travers, ces données nous pouvons dire que les étudiants connaissent Internet et de ce qu'il pourra leur apporter. Ils savent que cette technologie peut améliorer la qualité de leur formation puisqu'elle dispose d'une quantité énorme d'informations et dans tous les domaines. Or, nous savons que la plupart d'entre eux ne possèdent pas d'ordinateur personnel encore moins de connexion Internet à domicile même s'il existe de plus en plus des sites d'accès. Par contre, cette masse d'étudiants consacre souvent un budget et un temps limité à la connexion dans un cybercafé. Sur ce, nous avons constaté que les étudiants ne fréquentent pas régulièrement Internet. Pourtant, les informations que fournit Internet sont constamment mises à jour et elles poussent comme des champignons d'où la nécessité de se connecter, si possible, constamment pour rester au diapason de l'actualité. Mais, la situation est telle que seule 9% des étudiants se connectent tous les jours. Et à ce rythme, ils risquent de perdre le fil de l'évolution de l'information puisque Internet est une affaire de rapidité, de dynamisme.

A cet effet, l'utilisation occasionnelle d'Internet, nous fait dire qu'ils ne s'en servent que lorsque confrontés à un problème ponctuel dont ils doivent résoudre comme cela puisse être le cas lors de la préparation d'un exposé. La difficulté à trouver des documents auprès des bibliothèques les pousse à aller vers Internet afin de constituer une wébliographie riche. L'université est un milieu qui se caractérise par la présence d'individus qui ont, à priori, atteint un certain niveau d'étude et intellectuel. C'est aussi un milieu où les gens font ou doivent faire beaucoup de recherches entraînant ainsi la production de documents scientifiques. Pour arriver à cet objectif, ils doivent user de toutes les sources de documentation qui sont à leur disposition. Parmi elles, les sources électroniques semblent convoiter, aujourd'hui, le leadership des bibliothèques (16% des étudiants font leur recherche uniquement dans les bibliothèques et 13% uniquement sur Internet). Sur ce, nous sommes amenés de penser que les

étudiants de l'UCAD utilisent de plus en plus Internet comme nouveau recours pour accéder à l'information scientifique et technique.

Ainsi, l'usage d'Internet vient du besoin d'informations pour résoudre un problème présent à un moment T et que, ce moment, une fois dépassé, ce besoin devient inutile. Il apparaît alors que les étudiants ne se sont pas véritablement appropriés cette technologie au point de l'utiliser comme un outil de recherche du fait que le mythe de la bibliothèque continu à exister. Cependant, il est fréquent de voir certains étudiants utiliser, à la fois, ces deux outils de recherche mais toujours est il que la fréquentation des bibliothèques y dominent par rapport à celle d'Internet (46% des individus utilisant ces deux médium fréquentent surtout les bibliothèques).

Graphique 6 : Outils utilisés par les étudiants pour leurs recherches documentaires



Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Ainsi, la différence entre bibliothèque et Internet laisse voir deux hypothèses. La première conduit à l'observation d'une certaine méfiance sur la crédibilité d'Internet à donner des informations scientifiques fiables et la deuxième montre tout l'attachement que les étudiants ont vis-à-vis des bibliothèques. Sur la seconde, la fréquentation des bibliothèques seraient considérés comme un premier réflexe pour faire sa documentation puisque, pour certaines personnes, cette dernière détenait et détient encore le monopole de la documentation. Nous pourrions même aller jusqu'à dire qu'il existe entre l'utilisateur et les bibliothèques un lien psychologique d'ordre sentimental. Dès lors, ces faits peuvent nous permettre, tant soit peu, d'expliquer le manque de notoriété d'Internet dans ce milieu.

3-2-3 LES USAGES REELS D'INTERNET

Internet dispose d'une large gamme de services que tout un chacun peut utiliser selon ses désirs et ses besoins. Il est d'abord un moyen de communication qui permet à des individus d'entrer en contact où qu'ils soient, quelque soit le moment et de façon directe. Ceci grâce à la messagerie électronique qui, reconnaissons-le, est une des fonctions de base d'Internet. Mais, en tout état de cause, nous aurions pensé que si la messagerie électronique est très largement utilisée, elle ne saurait rivaliser avec les usages spécifiques liés au milieu où nous sommes. A cet effet, nous avons constaté que la messagerie électronique est utilisée par les étudiants au même titre que la recherche électronique sur Internet par exemple. Ces impressions sont d'ailleurs confirmées par les résultats de notre enquête. Sur la population que nous avons enquêtée, 75% disent utiliser la messagerie électronique au même titre que la recherche documentaire sur Internet.

Tab 9 : Les usages d'Internet par les étudiants

Usages d'Internet par les étudiants	Effectif	Taux
Non réponse	45	5%
Courrier électronique	748	75%
Chat	217	22%
Lecture de la presse en ligne	356	36%
Consultation de revue électronique	139	14%
Recherche documentaire	749	75%
Consultation des sites des universités étrangères	420	42%
Jeux en ligne	142	14%
Sites de téléchargement	221	22%
Sites de rencontre	170	17%
Autres	196	20%
TOTAL	997	

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : Les effectifs sont supérieurs au total du fait des réponses multiples (10 au maximum puisque la question posée est à choix fermé multiple). Le tableau est présenté sous sa forme réduite avec les effectifs pour la somme.

Ainsi, la consultation de la messagerie électronique et la recherche documentaire constituent les premiers choix d'usages que les étudiants font une fois connecté à Internet. Mais en tenant compte de l'usage occasionnel d'Internet comme moyen de recherche, il convient de reconnaître que l'usage de la messagerie électronique va prendre le dessus sur ce dernier. Ainsi, au vu de la nature des réponses recueillies (réponses multiples à ordonner), nous constatons qu'ils s'adonnent pour la plupart du temps et en premier lieu à la consultation de

leur messagerie. Car, la recherche sur Internet vient en second choix usage (cf. tableau 9 en annexe). Cette situation ne fait que renforcer notre hypothèse sur l'utilisation occasionnelle de la toile comme outil de recherche.

Cependant, l'accès à l'enseignement supérieur est une occasion pour élever son niveau de connaissance et de se créer des opportunités. D'aucuns pensent que l'entrée à l'université est une porte pour l'immigration. Le nombre d'années passé à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar nous a permis de remarquer que beaucoup d'étudiants, surtout les nouveaux bacheliers, se lancent à la conquête des universités étrangères. A cet effet, Internet constitue pour eux le meilleur moyen d'entrer en contact avec ces dernières. Ce qui explique sans doute le fait que la consultation des sites universités étrangères occupe une bonne place dans leur usage du web. Elle vient en troisième position des usages avec 42%.

Toutefois, les étudiants utilisent aussi Internet dans le but de se divertir mais à un degré moindre que les usages qui se rapprochent plus ou moins à leurs études. Ainsi, l'utilisation des jeux en ligne, du chat, des sites de rencontre, par exemple, ne revêt pas une grande importance à leurs yeux bien que ces programmes, dans leur conception, ne font pas trop de distinctions sur l'âge, la situation sociale etc. Dès lors, ils pourraient considérer que ces programmes ne les concernent pas ou n'entrent pas dans leurs priorités d'usage et que leur utilisation viendrait d'un désir de se divertir après une dure période studieuse.

Par ailleurs, nous pensons que le niveau d'étude des étudiants exerce une certaine influence sur les usages d'Internet. Nous savons que la formation d'un étudiant de première année n'est pas la même que celle d'un étudiant de troisième, quatrième, cinquième année. Les contenus changent en devenant de plus en plus approfondis. Dans cette optique, les usages d'Internet pourraient être vus autrement, étant donné que les besoins deviennent différents. Afin de vérifier s'il existe un lien entre le niveau d'étude et les usages d'Internet, nous avons réalisé un tableau croisé.

A partir de ce tableau, nous avons mesuré, avec le test Khi2, le degré d'indépendance entre ces deux variables. Il apparaît que les usages d'Internet dépendent du niveau d'étude des étudiants. L'intensité de la corrélation est à 98.56% et la somme des contributions au Khi2 est égale à 61.99. La dépendance tourne surtout autour de la sur-représentation des étudiants de licence pour les jeux en ligne, ceux de DEA/DESS et de doctorat de 3^{ème} cycle pour la

consultation des revues en ligne et pour la lecture de la presse en ligne. Nous notons aussi une sous-représentation des étudiants de licence pour la lecture de la presse en ligne, des étudiants de DEA/DESS pour la consultation des sites de rencontre, et ceux de doctorat de 3^{ème} cycle dans la consultation des sites des universités étrangères.

Tab 10 : Les usages d'Internet en fonction du niveau d'étude

Usages d'Internet	Non réponse	Consultation de votre messagerie	chat	Lecture de la presse en ligne	Consultation de revue en ligne	Recherche documentaire	Consultation des sites des universités étrangères	jeux en ligne	Consultation des sites de téléchar-gement	Consultation de sites de rencontre	Au-tres	TO-TAL
Répartition par niveau d'étude												
duel/dues/deug/bts	6%	69%	20%	34%	13%	71%	43%	14%	21%	18%	20%	100%
licence	2%	83%	28%	30%	11%	81%	45%	20%	24%	17%	20%	100%
maîtrise	0%	94%	25%	47%	22%	78%	41%	6%	28%	9%	16%	100%
dea/dess	0%	95%	20%	48%	22%	91%	39%	10%	27%	9%	17%	100%
doctorat de 3ème cycle	4%	96%	21%	58%	33%	88%	17%	4%	21%	13%	21%	100%
TOTAL	663%	75%	22%	36%	14%	75%	42%	14%	22%	17%	20%	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : La dépendance est significative. $\text{Khi}^2 = 61,99$, $1-p = 98,56\%$.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 997 observations.

A cet effet, nous remarquerons que ce sont surtout les étudiants de premier cycle qui consultent surtout les sites de loisir tandis que ceux de troisième cycle seraient davantage tentés par les sites qui leurs permettent d'obtenir des informations dans le but d'accroître leurs connaissances. En d'autres termes, plus les étudiants avancent dans leurs études plus la probabilité de les voir s'approprier Internet devient élevée. Sans doute, l'accession à un certain niveau d'étude est synonyme d'une prise de conscience des exigences de celui-ci qui occasionne du coup une attitude plus mûre et plus responsable.

Aujourd'hui, Internet fait l'objet de réticence parmi les acteurs de l'UCAD. Son appropriation est ainsi passée par son appréciation positive sur sa rentabilité pédagogique. Rappelons que plus de 36% des étudiants l'ont jugé comme utile pour leur formation où il leur sert de source documentaire. Dans cette perspective, nous constatons, à partir des données recueillies, que dans la plupart des cas, ces usages se tournent précisément vers l'approfondissement des cours. Déjà, dans certaines facultés, Internet est utilisé en tant que

médium d'apprentissage (certains départements de la FST et de la FLSH ont commencé à mettre en place une plateforme de E-learning) où les professeurs distribuent leur cours à partir d'Internet. A cet effet, leurs étudiants vont devoir non seulement apprendre à manier l'ordinateur mais également se connecter régulièrement à Internet. A ceux-là s'ajoutent d'autres qui ne veulent pas se contenter de ce que leur professeur leur donne à l'amphithéâtre. Ainsi, ils téléchargent le maximum d'informations sur Internet afin de compléter ou préparer le prochain cours ou leurs examens. Face à cette situation, il apparaît normal de voir, à la fin du dépouillement, la modalité approfondissement des cours arriver en tête des choix d'usages avec un taux de 80%. Sur ce, nous convenons de souligner que ces étudiants sont souvent encadrés et orientés par leur professeur au moins pour utiliser convenablement ce médium puisque 76% d'entre eux n'ont jamais suivi de formation allant dans ce sens.

Par ailleurs, nous énonçons plus haut le fait qu'Internet soit utilisé de façon irrégulière et souvent pour répondre à un besoin présent. Ainsi, ce fait semble ce confirmer lorsque nous constatons que les étudiants utilisent en deuxième choix Internet pour préparer un exposé ou un dossier de recherche (cf. tableau 10 en annexe). Ils sont près de 45% à faire ce choix au moment où 33 autres pour cent choisissent d'y suivre l'actualité de leur discipline en troisième position.

Tab 11 : Usages pédagogiques d'Internet par les étudiants

Usages pédagogiques d'Internet par les étudiants	Effectif	Taux
Non réponse	55	6%
Approfondissement des cours	793	80%
Suivi de l'actualité scientifique dans votre discipline	333	33%
Réalisation de dossiers/exposés	453	45%
Recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire/thèse	172	17%
Formation à distance	163	16%
Autres	306	31%
TOTAL	997	228%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : Les effectifs sont supérieurs au total du fait des réponses multiples (6 au maximum puisque la question posée est à choix fermé multiple). Le tableau est présenté sous sa forme réduite avec les effectifs pour la somme.

Ainsi, la raison de ces performances est toute simple. Il se trouve que ces types d'usage ne se font pas tous les jours. Ils sont utilisés de manière périodique c'est-à-dire lorsqu'on a été choisi pour préparer un exposé par exemple. Tel est aussi le cas de ceux qui l'utilisent dans le

but de préparer un mémoire ou une thèse. Cette situation n'arrive que périodiquement et nous savons que moins de 15% des étudiants de l'UCAD préparent un mémoire ou une thèse encore que ce n'est pas tout le monde qui utilise Internet comme source documentaire. Néanmoins, la prédominance de ces faits nous conduit au moins à reconnaître l'utilité que les étudiants ont senti vis-à-vis de l'Internet. Car, c'est en connaissance des opportunités qu'ils peuvent en tirer et à un coût relativement abordable, pour certains, qu'ils l'approprient notamment dans le cadre de leurs études.

Vu la prédominance de la fréquentation des cybercafés, nous nous demandions le rôle que ces lieux d'accès à Internet pourraient jouer sur ce que font les usagers. Sur ce, la plupart des étudiants, 32%, pensent que les lieux d'accès qu'ils fréquentent n'ont aucune influence sur ce qu'ils font ou s'il existe peu d'entre eux le pensent (21%). Toutefois, nous avons essayé d'en savoir plus en cherchant de trouver une corrélation entre les lieux d'accès à Internet et les usages pédagogiques d'Internet.

A cette occasion, nous avons effectué un test Khi carré. Le résultat de ce test a établi une corrélation de 99.99% entre le lieu d'accès et les usages pédagogiques d'Internet. Leur dépendance s'applique sur une sur-représentation des étudiants qui fréquentent les cybercafés et utilisant Internet pour approfondir leur cours, suivre l'actualité scientifique de leur discipline et préparer leur exposé ainsi que ceux qui utilisent Internet dans leur entourage pour approfondir leur cours et préparer leur exposé. Nous notons aussi une sous-représentation de ces mêmes étudiants à faire de la recherche documentaire pour le compte de leur mémoire ou thèse, à faire de la formation à distance ou pour approfondir leurs cours.

Tab 12 : Les usages pédagogiques d'Internet selon le lieu d'accès

Usages pédagogiques d'Internet / Lieux d'accès à Internet	Non réponse	Approfondissement de vos cours	suivi de l'actualité scientifique dans votre discipline	Réalisation de dossiers/exposés	recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire/thèse	formation à distance	Autres	TOTAL
Non réponse	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
entourage	2%	84%	45%	57%	19%	26%	41%	100%
cybercafé	3%	82%	35%	46%	18%	18%	32%	100%
faculté	4%	88%	55%	56%	26%	30%	39%	100%
bibliothèque universitaire	3%	85%	46%	53%	29%	29%	38%	100%
campus numérique AUF	2%	92%	56%	68%	30%	37%	49%	100%
cyber campus Sinkou	1%	87%	43%	50%	19%	29%	40%	100%
domicile	0%	90%	50%	67%	26%	17%	37%	100%
autres	2%	88%	45%	58%	30%	35%	58%	100%
TOTAL	377%	80%	33%	45%	17%	16%	31%	100%

Source : Données de l'enquête réalisée entre avril et mai 2008

Clé de lecture : La dépendance est très significative. $\text{Khi}^2 = 1\ 683,07$; $1-p = >99,99\%$.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 997 observations.

Cependant, les étudiants donnent l'impression d'avoir pris en considération un certain nombre de paramètres. Ainsi, au regard de ce qu'ils disent dépenser et du temps durant lequel ils se connectent, nous ne pouvons que reconnaître tout le calcul qu'ils font dans l'usage de l'Internet. Dès lors, ni l'environnement du cybercafé ni le fait de payer la connexion à Internet dans un cybercafé pour de la recherche documentaire ne constitue un obstacle sérieux à leur égard. De plus, lorsque tous leurs efforts pour disposer de l'information ne sont pas payés à travers leurs notes, il s'en dira que leur motivation va diminuer au point d'occasionner la baisse de la crédibilité de ce médium. Ainsi, nous pouvons penser que l'environnement du cybercafé ne les empêche pas de faire ce qu'ils veulent tant qu'ils arrivent à gérer le coût et le temps de leur connexion sur Internet.

3-3 LE COMPORTEMENT DES ETUDIANTS FACE A INTERNET

Internet est une technologie qui donne accès à un service varié dont tout le monde peut bénéficier. Dans son utilisation et son appropriation, nous constatons la mise en œuvre de comportements propres au milieu auquel nous nous intéressons. Les étudiants développent un

comportement de type rationnel. En d'autres termes, ils opèrent des choix, devant la multiplicité des offres, selon un certain nombre de facteurs.

Les individus qui possèdent un ordinateur non connecté à Internet fréquentent les cybercafés uniquement pour bénéficier du service Internet. Leur pratique se tourne surtout vers la communication puis vers le téléchargement de fichiers (audio, vidéos ou applications) et occasionnellement vers la recherche d'information. Donc, pour tous les logiciels ou applications qui ne demandent pas une connexion à Internet, ils se contentent de leur ordinateur personnel ou familial. Par contre, ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur iront dans leur entourage ou dans les cybercafés pour accéder au moins à une machine chaque fois que de besoin. Ainsi, même pour un simple traitement de texte, ils iront dans un cybercafé.

Par ailleurs, ils montrent un désir de se servir d'Internet malgré les obstacles qu'ils rencontrent. D'abord, beaucoup d'entre eux montrent des lacunes pour l'utiliser convenablement. Ensuite, les moyens qu'il faut pour disposer de ces services font défaut. Tout ceci freine leur désir et leur attitude vis-à-vis de cette technologie. Autrement dit s'ils donnent leur argent et leur temps à une technologie qu'ils ne maîtrisent pas et où ils ne voient aucune rentabilité, il s'en dira qu'ils la dénigreront. A cet effet, les véritables gagnants sont ceux qui y montrent de bonne compétence envers elle et lui consacrent les moyens qu'il faut.

Cependant, la multiplication de certaines actions engendre le pervertissement des comportements. Par exemple, le fait de voir que les étudiants, qui logent dans le campus, s'adonne de plus en plus à une activité commerciale avec leur ordinateur conduit à une autre situation qui n'est pas certainement désirable. Ainsi, nous serions tentés de dire que le campus social est habité de plus en plus par des commerçants et non pas par des étudiants. De manière générale, les étudiants utilisent leur ordinateur qui n'est pas connecté non seulement pour des activités commerciales mais aussi pour des activités ludiques. De plus, ils ne se comportent pas de manière à accentuer les usages pédagogiques même en présence d'une connexion Internet. Et avec ce dernier la pratique communicationnelle est mise en avant.

Toutefois, la fréquentation des cybercafés dépend aussi du facteur coût. Les étudiants ne se donnent pas le luxe de surfer longtemps sur Internet au niveau des cybercafés. Compte tenu de leur situation sociale et économique, ils se connectent juste pour réaliser un besoin (faire de la communication, téléchargement, recherche d'information). Une fois ce besoin

accompli, ils se déconnectent. Dès lors, pour les étudiants issus de milieu social défavorisé Internet, constitue certainement un luxe dont ils ne peuvent jouir pleinement.

CONCLUSION

La réalisation de cette étude nous a permis de voir l'appropriation timide de l'ordinateur et d'Internet. En effet, nous avons constaté que 64% des étudiants ne possèdent pas d'ordinateur personnel encore que 85% de ces individus n'ont pas de connexion Internet à leur domicile parce que les moyens nécessaires pour en bénéficier font défaut. Ils disposent cependant d'autres alternatives pour l'appropriation de ces technologies parmi lesquelles, les cybercafés situés hors du campus universitaire sont les premiers choix de fréquentation. Ils sont suivis respectivement par la fréquentation de l'entourage, des cybercafés des facultés, du cybercampus Sinkou puis de la Bibliothèque Universitaire et enfin du campus numérique de l'AUF. La faible fréquentation des cybercafés de l'UCAD s'explique cependant par le fait que 57% des étudiants ne logent pas sur le campus social. De plus, le budget qu'ils mettent en œuvre pour accéder à Internet semble être plus avantageux pour eux que de s'acquérir un ordinateur et une connexion à Internet à la maison. Car, 62% des individus enquêtés ne dépensent pas dans les cybercafés plus de 500f par semaine soit moins de 2000f par mois alors que l'abonnement mensuel chez Orange coûte au moins 19000f. Toutefois, nous notons deux catégories d'utilisateurs des cybercafés : ceux qui ont un ordinateur non connecté Internet qui viennent surtout pour le service Internet et ceux qui ne possèdent ni ordinateur ni connexion Internet et qui veulent entrer en contact avec ces dernières.

Bien que 50% des étudiants jugent leur compétence pour manipuler l'ordinateur comme moyen, nous avons noté que seuls 43% ont réellement suivi une formation en informatique qui sont en général des cours en bureautique (Word, Excel, navigateur Internet...). Cette formation est dans 16% des cas payée par les parents. De plus, nous nous devons de reconnaître le rôle important que les centres de formation basés à l'université (CESMI par exemple) ont pu jouer puisque grâce à eux 19% des étudiants ont été formés. Toujours est il qu'en ce qui concerne l'initiation à la recherche documentaire sur Internet seuls 21% ont pu en bénéficier. Cette situation confirme davantage notre hypothèse sur le fait que beaucoup d'étudiants rencontrent des difficultés pour effectuer des recherches documentaires sérieuses sur Internet à cause d'un manque d'encadrement.

Cependant, notre enquête de terrain nous a permis de voir des formes d'usage multiples de ces technologies. Parmi les usages d'un ordinateur non connecté à Internet, le traitement de texte domine devant les usages n'ayant aucun rapport avec la formation universitaire.

D'ailleurs, nous sommes arrivés à voir que les étudiants qui possèdent un ordinateur non connecté à Internet, quelque soit leur lieu de résidence, ne font pas réellement un usage pédagogique de leur machine. En observant mieux ceux qui logent dans le campus social, nous constatons que les usages d'ordre commercial semblent y dominer à cause des conditions de vie difficiles. Vu également la place de l'utilisation de certaine application comme la numérisation de photo, force est de reconnaître l'importance des usages commerciaux et ludiques. En regardant de plus près, il s'avère que les étudiants en deuxième et troisième cycle utilisent davantage les applications telles que le traitement de texte, le tableur Excel pour satisfaire des besoins d'ordre pédagogique.

Par ailleurs, les étudiants de l'UCAD, soit 36%, jugent Internet comme utile à leur formation. Ce qui, nous, laisse penser qu'ils voient à travers ce médium une capacité à satisfaire leurs besoins en informations confirmant du coup notre hypothèse comme quoi ils connaissent les opportunités qui y existent. D'autant plus que la recherche documentaire sur Internet, la consultation des universités étrangères et la lecture de la presse en ligne précèdent respectivement la consultation du courrier électronique. Malgré ce fait, nous ne pouvons que constater la faible utilisation ou la faiblesse des contacts qu'ils établissent avec Internet à cause de leur situation économique et sociale qui n'est pas des meilleures pour la plupart. Ils sont, par ailleurs, 25% à utiliser Internet au moins 2 à 3 fois par semaine et 24% une fois par mois. Ce qui est, à nos yeux, très peu et montre aussi un usage occasionnel. Ainsi, quelque soit le développement d'Internet, les bibliothèques restent très prisées par les étudiants qui sont 16% à les utiliser uniquement et 46% à l'utiliser en même temps qu'Internet mais plus souvent que ce dernier comme source de documentation.

Cela étant, la messagerie électronique domine dans les usages d'Internet. Car, sur les choix proposés, 75% des étudiants choisissent à deux reprises de consulter en premier lieu leur messagerie électronique. De ce point de vue, les usages pédagogiques perdent en importance des points au profit de cette dernière surtout si la consultation des sites web des universités étrangères ne conduit pas à l'obtention d'informations scientifiques et techniques. Sur ce, l'enquête nous a révélé que par rapport au niveau d'étude les usages d'Internet changent aussi. Autrement dit, les usages deviennent de plus en plus pédagogiques lorsque le niveau d'étude de l'étudiant monte. Ainsi, il est utilisé précisément comme un moyen d'apprentissage qui permet surtout d'approfondir les cours avant d'être un outil de recherche dans le cadre de la préparation d'un exposé ou pour suivre l'actualité de sa discipline.

L'enquête, ainsi réalisée, va dans le sens de vérifier et de confirmer notre hypothèse sur le fait que les lieux d'accès à Internet n'ont pas une grande influence sur les usages puisque 32% des étudiants le pensent. Donc, quelque soit le lieu où ils accèdent à Internet, ils continueront à l'utiliser suivant leurs objectifs et leurs besoins. Des besoins liés parfois à une soif d'information, que la formation universitaire n'arrête pas d'augmenter au fil des années d'étude.

De tous ces constats, il apparaît à notre avis que les étudiants utilisent les TIC de manière rationnelle. Ils se connectent à Internet pour un but précis c'est-à-dire satisfaire un besoin présent à un moment T. Pour cela, ils prennent en considération tout un ensemble de facteurs (coût et rentabilité) qui leur permettent de jauger la valeur de leur action. En d'autres termes, ils effectuent un calcul afin de mesurer les risques à prendre sur telle action. Néanmoins, nous pourrions caractériser leurs comportements, à l'instar de R. Boudon, comme étant pervers. Ils mènent fréquemment des activités communicationnelles, commerciales et ludiques mais rarement celles à vocation académique. Ainsi, nous pensons que leur comportement dépend non seulement de leur situation sociale mais aussi économique pour accéder au service Internet.

En somme, si les hypothèses émises au début de ce travail ont été vérifiées et confirmées par les données de l'enquête, elles ne perdent pas pour autant leurs caractères provisoires. Etant donné que les vérités scientifiques d'aujourd'hui pourraient être considérées, demain, comme des erreurs à rectifier. Et si la science se caractérise de cette façon, nous osons croire que cette étude puisse revêtir ces critères de scientificité.

BIBLIOGRAPHIE

- Aboufirass A., Aboufirass M., Bennamara A., Talbi M., *Internet et plagiat: comment conserver les fondements de base de l'esprit scientifique*, article Observatoire de Recherches en Didactique et Pédagogie Universitaire (ORDIPU), Faculté des sciences de Ben M'Sik de Casablanca, décembre 2006, 7 p.
- Barbier R., *la violence symbolique*, LEC-CRISE, 1992,
- Beines A., Dollo C., Gervasoni J., Le Masson E., Rodrigues C., *sciences sociales aide mémoire*, Paris, Dalloz, 3^{ème} éd., 2002, 412 p.
- Boudokhane F., *comprendre le non usage technique : réflexions théoriques*
- Boudon R., *L'inégalité des chances*, Paris, Hachette/Pluriel, 1979
- Boudon R. et Bourricaud F., *dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, 714 p.
- P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, éditions de Minuit, 1984
- P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris Droz, 1972
- Chabot E., *la communication sur Internet à l'entrée à l'université*, Brest, 1-2 juin 2006, 8 p.
- Dantier B., *hypothèses, individualisme méthodologique et éducation* cf. R. Boudon, *inégalités des chances*, Paris, Hachette/ Pluriel, 1979 (1^{ère} éd. 1973)
- Dia E. S. N., *Université Cheikh Anta Diop de Dakar : le cyber campus Sinkou offre une bourse de 10 ans aux amicales*, Dakar, Walfadjri, 15 / 10 / 2007
- F. Dubet, *le sociologue de l'éducation*, in magazine littéraire, n° 369, octobre 1998
- Durkheim E., *éducation et sociologie*, 1922, 59 p.
- Durkheim E., *les règles de la méthode sociologique*, Paris, Quadrige, PUF, octobre 2005, 149 p.
- Fall A., *usages des NTIC et développement des collectivités locales : les cas de l'Internet dans la gestion des compétences transférées au conseil régional de Louga*, Université Gaston Berger (UGB) de Saint Louis, mémoire de maîtrise 2006-2007, 129 p.
- Guyot B., Renaud P., *usages de l'Internet par les étudiants burkinabé*, Ouagadougou, septembre 2007, 30 p.
- Le Saout R., *guide pour connaître la sociologie*, Belgique, Guides, 2002, 95p.
- Loiret P. J., *l'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur*, Université de Rouen, thèse de doctorat, 2007, 500 p.
- Millerand F., *usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation*, 1^{ère} partie 21 p., et 2^{ème} partie 22 p., 1998

Muet F., *services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur*, Paris, BBF, t 44, n° 5, 1999

Niang S., *trajectoires d'une université de développement vers les Cybers – espaces du 21^{ème} siècle*, in. La Revue du Conseil économique et social, N° 2 Février – Avril 1997

Ndiaye A., *NTIC et enseignement supérieur au Sénégal : contraintes, défis et opportunités*, Genève, UNRISD, 2002, 33 p.

Ndiaye M., *objectifs atteints ?* Le Mensuel de l'Université, magazine interuniversitaire

OCDE. *Are students ready for a technology-rich world? (les élèves sont-ils prêts pour un monde riche en technologie)*, OCDE, janvier 2006, 138 p.

Peraya D., Florescu G., Vicovan I., Chifar N., *enquêtes sur les usages d'Internet et des applications standards*, réalisés auprès des étudiants à fréquence réduits pour 2001-2002 de la faculté de Théologie orthodoxe roumaine de l'université Al I Cuza Iasi, 25 p.

Poissenot C. *usages et représentations d'Internet*, étude, juin 1999, 18 p.

Samba I., *les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement secondaire : le cas du lycée Blaise Diagne et du cours privé des Parcelles Assainies*, UCAD, mémoire de maîtrise, 2003/2004, 121 p.

Sagna O., *Exemple d'une plateforme au service de l'enseignement à distance : le Campus numérique francophone de Dakar de l'Agence universitaire francophone*, pp. 295-307, In Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, n° 34-2004, ISSN 0850-1254

Sagna O., *Les Technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : un état des lieux*, Genève, UNRISD, 2001, 61 p.

Seck M. L., *Politiques publiques et Internet dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal*, 2003/2004, 145 p.

Seck S. M. et Guèye C., *les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le système éducatif*, Genève, UNRISD, 2002, 23 p.

Sonko M. N., *Installation d'un cyber campus à l'UCAD : un bijou de 500 machines pour faciliter la recherche aux étudiants*, Dakar, Walfadjri, 13 / 01 / 2007

Thébault G., *l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication : brancher les universités du sud, l'exemple de l'Agence Universitaire de la Francophonie*, mémoire de Master 2, 2004 / 2005

Université de Montréal. *Que pensent nos étudiants de l'usage des TIC dans l'enseignement universitaire*, décembre 2006

UNRISD, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal*, 16-17 juillet 2001, 24 p.

WEBLIOGRAPHIE

<http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/ses/pedagogie/terminale/eds/bourbou.html>
www.africanti.org/IMG/mémoires/thébault_dea.pdf
<http://www.auf.org/>
<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/70/46/PDF/commTICavril-mai06.pdf>
<http://www.barbier-rd.nom.fr/violencesymbolique.html>
<http://bbf.enssib.fr>
http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/boudon_raymond/boudon_holisme_methodologie/holisme_methodologique_texte.html
<http://www.composite.uqam.ca/98.1/Dios.htm>
<http://www.denistouret.fr/idéologues/Boudon.html>
http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/docs/studies/final_report_3.pdf
<http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0612b.htm>
<http://www.osiris.sn/article3011.html>
<http://www.osiris.sn/article380.html>
<http://www.osiris.sn/article284.html>
<http://www.osiris.sn/article1522.html>
<http://www.osiris.sn/article1520.html>
<http://www.osiris.sn/article377.html>
<http://www.osiris.sn/article287.html>
<http://pagesperso-orange.fr/bac-es/economiesp03.html>
<http://www.scienceshumaines.com/>
http://tecfa.unige.ch/tecfa/publicat/peraya_papers/enquetusage_dper_final.pdf
<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00192921/fr/>
<http://www.ucad.sn/>
http://w3.u-grenoble.fr/les_enjeux/2006/Boudokhane/index.php
[http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/d2a23ad2d50cb2a280256eb300385855/0920ee80f7eff90ac1256bdb0046608e/\\$FILE/abdourah.pdf](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/d2a23ad2d50cb2a280256eb300385855/0920ee80f7eff90ac1256bdb0046608e/$FILE/abdourah.pdf)
http://www.uqac.quebec.ca/zone30/classiques_des_sciences_sociales/index.html
http://www.uqac.quebec.ca/zone30/classiques_des_sciences_sociales/index.html
http://fr.wikipédia.org/wiki/individu_m%C3%A9thodologique
<http://www.xalima.com/Université-Cheikh-Anta-Diop-Pas-de>

ANNEXES

16. Avez- vous une connexion Internet à domicile ? Oui Non

USAGES

17. A partir d'où accédez- vous à Internet ? (veuillez numéroter vos réponses par ordre décroissant)

Entourage Cybercafé Faculté Bibliothèque universitaire
Campus numérique AUF Cyber campus Sinkou Domicile Autres

18. Combien de fois vous connectez- vous à Internet ?

Tous les jours 2 à 3 fois par semaine
Une fois par semaine Tous les 15 jours
Une fois par mois Je ne sais pas

19. Comment trouvez-vous le débit de la connexion ?

Très Lent Lent Moyen Rapide Très rapide

20. Combien dépensez vous en moyenne pour vous connecter à Internet ?

Moins de 500f par semaine 500f à 1000f par semaine
1000f à 2000f par semaine Plus de 2000f par semaine

21. Que faites-vous lorsque vous vous connectez : (veuillez numéroter vos réponses par ordre décroissant)

Consultation de votre messagerie Chat
Lecture de la presse en ligne Consultation de revues en ligne
Recherche documentaire Consultation des sites des universités étrangères
Jeux en ligne Consultation des sites de téléchargement
Autres Consultation de sites de rencontre

22. Où faites-vous vos recherches documentaires ?

Uniquement dans les bibliothèques Uniquement sur Internet
Dans les bibliothèques et sur Internet mais plus dans les bibliothèques
Dans les bibliothèques et sur Internet mais plus sur Internet

23. Lorsque vous n'êtes pas connecté à Internet quel usage faites vous de l'ordinateur ?

Traitement de texte Tableur Présentation par ordinateur
Bases de données Photos Autres

24. Pensez- vous que votre lieu d'accès à Internet a une influence sur vos usages sur Internet ?

Pas du tout Très peu Peu Beaucoup

25. Comment évaluez-vous l'apport d'Internet par rapport à votre formation ?

Inutile Peu utile Utile
Très utile Indispensable

26. A quelles fins utilisez-vous Internet ? (veuillez numéroter vos réponses par ordre décroissant)

Approfondissement de vos cours Suivi de l'actualité scientifique dans votre discipline
Réalisation de dossiers/exposés Formation à distance
Recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire/thèse Autres

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Echantillonnage des étudiants de l'UCAD

		EFFECTIF	TAUX	Echantillon	Echantillon final
ESP	1	495	1%	9	9
	2	281	0%	5	5
	3	136	0%	2	2
	total	912	2%	16	16
FASEG	1	4478	8%	80	80
	2	1266	2%	23	23
	3	721	1%	13	13
	total	6465	12%	115	116
FASTEF	1	1275	2%	23	23
	2	135	0%	2	2
	3	40	0%	1	1
	total	1450	3%	26	26
FLSH	1	16700	30%	298	298
	2	5342	10%	95	95
	3	803	1%	14	15
	total	22845	41%	408	408
FMPOS	1	1431	3%	26	26
	2	1896	3%	34	34
	3	2029	4%	36	36
	total	5356	10%	96	96
FSJP	1	9182	16%	164	164
	2	749	1%	13	13
	3	858	2%	15	15
	total	10789	19%	193	192
FST	1	4478	8%	80	80
	2	1327	2%	24	24
	3	1018	2%	18	18
	total	6823	12%	122	122
Instituts	1	386	1%	7	7
	2	467	1%	8	8
	3	297	1%	5	6
	total	1150	2%	21	21
totaux		55790	100%	996	997

NB: les centres de formations tels que: CESTI, EBAD, ENSEPT, INSEPS, IFRPDSR sont regroupés sous le concept instituts.
La base de l'échantillonnage est 1/56

Tab 2 : Autres lieux d'accès à l'ordinateur

Autres lieux d'accès à l'ordinateur	Eff (rang 1)	taux	eff (rang 2)	taux	Eff (rang 3)	taux	eff (rang 4)	taux	eff (rang 5)	taux	eff (rang 6)	taux	eff (rang 7)	taux	eff (somme)	taux
Non réponse	357	36%	639	64%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	357 (2)	36%
entourage	224	22%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	224 (1)	22%
cybercafé	339	34%	1	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	340 (1)	34%
faculté	18	2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	18 (1)	2%
bibliothèque universitaire	18	2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	18 (1)	2%
campus numérique AUF	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	2 (1)	0%
cyber campus Sinkou	9	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	9 (1)	1%
autres	30	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	30 (1)	3%
TOTAL	997		997		997		997		997		997		997		997	

Tab 3 : Coût de la formation informatique

Coût	Effectif	Taux
Non réponse	573	57%
oui	276	28%
non	148	15%
TOTAL	997	100%

Tab 4 : Gestion du coût de la formation informatique

Gestion du coût de la formation	Effectif	Taux
Non réponse	721	72%
parents	164	16%
vous même	94	9%
autres	18	2%
TOTAL	997	100%

Tab 5 : Les lieux d'accès à Internet

Lieux d'accès à Internet	effectif (rang 1)	taux	effectif (rang 2)	taux	effectif (rang 3)	taux	effectif (rang 4)	taux	effectif (rang 5)	taux	effectif (rang 6)	taux	effectif (rang 7)	taux	effectif (rang 8)	taux	effectif (somme)	taux
Non réponse	36	4%	622	62%	171	17%	94	9%	39	4%	11	1%	11	1%	11	1%	36 (3)	4%
entourage	155	16%	42	4%	24	2%	8	1%	5	1%	1	0%	2	0%	0	0%	237 (2)	24%
cybercafé	585	59%	105	11%	29	3%	12	1%	7	1%	4	0%	0	0%	0	0%	742 (1)	74%
faculté	24	2%	58	6%	27	3%	12	1%	6	1%	1	0%	0	0%	0	0%	128 (2)	13%
Bibliothèque universitaire	31	3%	35	4%	24	2%	14	1%	2	0%	4	0%	1	0%	1	0%	112 (2)	11%
campus numérique AUF	11	1%	23	2%	11	1%	8	1%	2	0%	3	0%	5	1%	0	0%	63 (3)	6%
cyber campus Sinkou	29	3%	44	4%	23	2%	13	1%	7	1%	5	1%	1	0%	0	0%	122 (3)	12%
domicile	103	10%	9	1%	10	1%	0	0%	0	0%	1	0%	0	0%	0	0%	123 (1)	12%
autres	23	2%	23	2%	20	2%	7	1%	6	1%	5	1%	4	0%	1	0%	89 (3)	9%
TOTAL	997		997		997		997		997		997		997		997		997	

Tab 6 : Frais de connexion à Internet en moyenne par semaine

Frais de connexion à Internet	Effectif	Taux
Non réponse	66	7%
moins de 500f par semaine	621	62%
500f à 1000f par semaine	190	19%
1000f à 2000f par semaine	39	4%
plus de 2000f par semaine	17	2%
rien	64	6%
TOTAL	997	100%

Tab 7 : Les lieux de formation informatique

Catégorie de lieu de formation	Effectif	Taux
Non réponse	573	57%
famille	5	1%
école/cem/lycée	118	12%
université	192	19%
école de formation	42	4%
autres	67	7%
TOTAL	997	100%

Tab 8 : Taux de résident dans le campus universitaire

Taux de résident	Effectif	taux
Non réponse	72	7%
oui	355	36%
non	570	57%
TOTAL	997	100%

Tab 9 : les usages d'Internet

Usages d'Internet	effectif (rang 1)	taux	effectif (rang 2)	taux	Effectif (rang 3)	taux	effectif (rang 4)	taux	effectif (rang 5)	taux	effectif (rang 6)	taux	effectif (rang 7)	taux	effectif (rang 8)	taux	effectif (rang 9)	taux	effectif (rang 10)	taux	effectif (somme)	Taux
Non réponse	45	5%	168	17%	169	17%	210	21%	165	17%	112	11%	51	5%	15	2%	11	1%	7	1%	45 (4)	5%
consultation de votre messagerie	472	47%	62	6%	66	7%	56	6%	36	4%	18	2%	7	1%	5	1%	9	1%	17	2%	748 (2)	75%
chat	28	3%	105	11%	20	2%	21	2%	14	1%	8	1%	7	1%	8	1%	3	0%	3	0%	217 (3)	22%
lecture de la presse en ligne	44	4%	161	16%	86	9%	25	3%	9	1%	10	1%	5	1%	11	1%	4	0%	1	0%	356 (3)	36%
consultation de revue en ligne	14	1%	26	3%	36	4%	30	3%	10	1%	7	1%	10	1%	2	0%	2	0%	2	0%	139 (4)	14%
recherche documentaire	185	19%	252	25%	181	18%	70	7%	26	3%	5	1%	6	1%	11	1%	9	1%	4	0%	749 (3)	75%
consultation des sites des universités étrangères	73	7%	86	9%	116	12%	77	8%	36	4%	13	1%	5	1%	11	1%	3	0%	0	0%	420 (3)	42%
jeux en ligne	24	2%	21	2%	27	3%	20	2%	13	1%	7	1%	13	1%	2	0%	9	1%	6	1%	142 (4)	14%
consultation des sites de téléchargement	27	3%	27	3%	39	4%	50	5%	38	4%	24	2%	8	1%	3	0%	4	0%	1	0%	221 (4)	22%
consultation de sites de rencontre	41	4%	16	2%	13	1%	26	3%	35	4%	18	2%	8	1%	7	1%	2	0%	4	0%	170 (4)	17%
autres	44	4%	28	3%	31	3%	30	3%	23	2%	18	2%	8	1%	2	0%	6	1%	6	1%	196 (4)	20%
TOTAL	997		997		997		997		997		997		997		997		997		997		997	

Tab 10 : Usages pédagogiques d'Internet

Usages d'Internet selon la formation	effectif (rang 1)	taux	effectif (rang 2)	taux	effectif (rang 3)	taux	effectif (rang 4)	taux	effectif (rang 5)	taux	effectif (rang 6)	taux	effectif (somme)	taux
Non réponse	55	6%	331	33%	247	25%	204	20%	70	7%	37	4%	55 (3)	6%
approfondissement de vos cours	561	56%	82	8%	77	8%	27	3%	22	2%	24	2%	793 (2)	80%
suivi de l'actualité scientifique dans votre discipline	73	7%	169	17%	43	4%	35	4%	8	1%	5	1%	333 (2)	33%
réalisation de dossiers/exposés	101	10%	216	22%	86	9%	29	3%	19	2%	2	0%	453 (2)	45%
recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire/thèse	46	5%	49	5%	45	5%	16	2%	12	1%	4	0%	172 (2)	17%
formation à distance	48	5%	33	3%	40	4%	24	2%	10	1%	8	1%	163 (3)	16%
autres	113	11%	62	6%	73	7%	29	3%	19	2%	10	1%	306 (2)	31%
TOTAL	997		997		997		997		997		997		997	

Tab 11 : Influence du lieu d'accès à Internet

Influence du lieu de recherche	Effectif	Taux
Non réponse	131	13%
pas du tout	317	32%
très peu	178	18%
peu	209	21%
beaucoup	162	16%
TOTAL	997	100%

Tab 12 : Répartition par âge

Répartition par âge	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	37	4%
Moins de 20	36	4%
De 20 à 22	213	21%
De 22 à 24	307	31%
De 24 à 26	242	24%
De 26 à 28	95	10%
De 28 à 30	42	4%
30 et plus	25	3%
TOTAL OBS.	997	100%

Minimum = 18 ; Maximum = 48

Moyenne = 23,35 ; Ecart-type = 2,94

Tab 13 : Répartition par sexe

Répartition par sexe	Effectif	Taux
masculin	670	67%
féminin	327	33%
TOTAL	997	100%

Tab 14 : Répartition par établissement

Répartition par établissement	Effectif	taux
flsh	408	41%
faseg	116	12%
fsjp	192	19%
fst	122	12%
esp	16	2%
fastef	26	3%
fmpos	96	10%
instituts	21	2%
TOTAL	997	100%

Tab 15 : Répartition par niveau d'étude

Répartition par niveau d'étude	Effectif	Taux
duel/dues/deug/bts	687	69%
licence	172	17%
maîtrise	32	3%
dea/dess	82	8%
doctorat de 3ème cycle	24	2%
TOTAL	997	100%

Tab 16 : Type d'ordinateur personnel

Type de machine	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	640	64%
ordinateur portable	102	10%
ordinateur de bureau	255	26%
TOTAL OBS.	997	100%

Tab 17 : Niveau d'équipement en clé USB

Niveau d'équipement en clé usb	Effectif	Taux
Non réponse	25	3%
Oui	352	35%
Non	620	62%
TOTAL	997	100%

Tab 18 : Possession d'une adresse e-mail

Possession d'une adresse e-mail	Effectif	Taux
Non réponse	16	2%
Oui	810	81%
Non	171	17%
TOTAL	997	100%

Tab 19 : Appréciation du débit de la connexion Internet

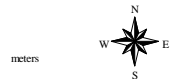
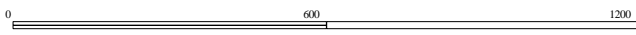
Débit de la connexion à Internet	Effectif	Taux
Non réponse	54	5%
très lent	75	8%
Lent	223	22%
Moyen	534	54%
Rapide	99	10%
très rapide	11	1%
TOTAL	997	100%

Plan de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)



- Route principale
 - Route secondaire
 - Route non bitumée
 - Services et Administration (UCAD)
 - Palais
 - Canal IV
 - École des Infirmières d'Etat
 - Hôpital Fann (CHU)
 - Placette
 - Stade Point E
 - Résidence des enseignants
 - Résidence des étudiants
 - Aire de sport
 - Vendange
 - Autres infrastructures
- Facultés et Ecoles**
- Médecine, Pharmacie, Odontologie
 - Lettres et Sciences Humaines
 - Sciences et Techniques
 - Droit et Sciences Economiques
 - IFAN
 - UCAD II
 - Ecole Supérieure Polytechnique
 - Médecine Vétérinaire
 - BRGM / CESTI / IST
 - Camp Aérien

- 1 Pavillon A
- 2 Direction COUID
- 3 Restaurant Argentina
- 4 Motocycle
- 5 Dispensaire
- 6 Hôpital Albert Royer
- 7 Ecole des Infirmières d'Etat
- 8 Hôpital Fann
- 9 Pavillon F
- 10 Pavillon E
- 11 Pavillon G
- 12 Pavillon B
- 13 Pavillon D
- 14 Pavillon C
- 15 Pavillon H
- 16 Pavillon F
- 17 IST
- 18 CESTI
- 19 EISMV
- 20 FLSH
- 21 Bibliothèque Centrale
- 22 Médecine
- 23 Pharmacie
- 24 Odontologie
- 25 UCAD II
- 26 Amphithéâtre Khaly A Fall
- 27 Agence Comptable
- 28 Rectorat
- 29 Droit - Sciences Economiques
- 30 IFAN
- 31 Faculté Sciences et Techniques (FST)
- 32 Amphithéâtre PST
- 33 Logements des enseignants
- 34 Ecole Supérieure Polytechnique (ESP)
- 35 Logements des étudiants (PSP)
- 36 Cité Albour Sidos Diatta
- 37 ITSA
- 38 RHAD
- 39 Institut des Sciences de l'Environnement
- 40 IREMT
- 41 Centre de Calcul
- 42 Agence Universitaire Francophone
- 43 Institut des Langues Etrangères Appliquées
- 44 Jardin Botanique (Biologie Végétale)
- 45 Jardin Botanique (Pharmacie)
- 46 Maison de l'Université
- 47 Office du Baccalauréat
- 48 LERG / LPA-SF



Source: James Quéhéral, 2003
 Lucien de Saint-Exupéry
 Fédération Cheikh MB/DW
 Janvier Mars 2004

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	p. 1
DEDICACES	p. 2
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	p. 3
INTRODUCTION	p. 5
1^{ère} PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	p. 8
CHAPITRE 1: APPROCHE THEORIQUE	p. 9
1-1/ JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME	p. 9
1-2/ PROBLEMATIQUE	p. 10
1-3/ LES OBJECTIFS DE RECHERCHE	p. 14
1-4/ LES HYPOTHESES DE RECHERCHE	p. 15
1-5/ MODELE THEORIQUE D'ANALYSE	p. 15
1-6/ REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	p. 18
CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE	p. 29
2-1/ DELIMITATION DU CHAMP DE RECHERCHE	p.29
2-2/ METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE UTILISEES	p.30
2-3/ L'ENQUETE DE TERRAIN ET ECHANTILLONNAGE DE LA POPULATION.....	p. 30
2-4/ LES OBSTACLES RENCONTRES	p. 31
2^{ème} PARTIE : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE	p. 34
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'UCAD	p. 35
1-1/ RAPPEL HISTORIQUE	p. 35
1-2/ STRUCTURATION DE L'UNIVERSITE	p. 37
CHAPITRE 2 : BREF HISTORIQUE DE L'INTRODUCTION DES TIC A L'UCAD	p. 39
2-1 LE ROLE DE L'UCAD DANS LA CONNEXION DU SENEGAL	p. 39
2-2 LE LABORATOIRE INFORMATIQUE-EDUCATION (L.I.E) DE LA FASTEF.....	p.40
2-3 LE CENTRE DE CALCUL	p. 42
2-4 LE CAMPUS NUMERIQUE FRANCOPHONE (CNF).....	p. 42
2-5 L'UNIVERSITE VIRTUELLE AFRICAINE DE DAKAR (UVA)	p.43
2-6 LE CYBERCAFE DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE : APPUI AU DESENCLAVEMENT NUMERIQUE (ADEN)	p. 45
2-7 LE CYBERCAMPUS SINKOU	p. 45
2-8 LES CYBERCAFES DES FACULTES	p. 46

2-8-1 LE CYBERCAFE DE L'AMICALE DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FLSH)	p.46
2-8-2 LE CYBERCAFE DE L'AMICALE DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (FST)	p. 47
2-8-3 LE CYBERCAFE DE LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)	p. 48
2-8-4 LE CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET (CESMI)	p.48
2-8-5 LE CYBERCAFE DE LA FACULTE DE MEDECINE, DE PHARMACIE ET D'ODONTOSTOMATOLOGIE (FMPOS) LA CADUCEE.....	p. 49
2-9 LES CYBERCAFES DES ALENTOURS DE L'UNIVERSITE.....	p. 50
2-9-1 LE CYBERCAFE KEUR YAYE KHADIJATOU DE LA CITE CLAUDEL.....	p. 50
2-9-2 LE CYBERCAFE SOKHNA MAÏ.....	p. 51
2-9-3 LE CYBERCAFE DE LA PISCINE OLYMPIQUE.....	p. 51
2-9-4 LE CYBERCAFE BUSINESS CENTER.....	p. 51
3^{ème} PARTIE : PRESENTATION, COMMENTAIRE ET ANALYSE DES RESULTATS.....	p. 52
CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DE L'ACCES AU TIC A L'UCAD	p. 53
1-1 L'ACCES A INTERNET.....	p. 53
1-1-1 L'ACCES A L'ORDINATEUR.....	p. 53
1-1-2 L'ACCES AU SERVICE INTERNET.....	p. 55
1-2 LE COÛT DE L'ACCES A L'ORDINATEUR ET A INTERNET	p. 58
CHAPITRE 2 : EVALUATION DES COMPETENCES EN BUREAUTIQUE DES ETUDIANTS	p. 60
2-1 NIVEAU DE FORMATION EN BUREAUTIQUE DES ETUDIANTS	p. 60
2-2 LES POSSIBILITES DE FORMATION DISPONIBLES	p. 62
CHAPITRE 3 : LES USAGES DE L'ORDINATEUR ET D'INTERNET A L'UCAD.....	p. 64
3-1 LA FREQUENTATION DES SITES D'ACCES A INTERNET	p. 64
3-2 LES FORMES D'USAGE D'INTERNET.....	p. 65
3-2-1 L'UTILISATION D'UN ORDINATEUR SEUL.....	p. 65
3-2-2 LA PLACE D'INTERNET CHEZ LES ETUDIANTS.....	p.69
3-2-3 LES USAGES REELS D'INTERNET.....	p. 71
3-2 LE COMPORTEMENT DES ETUDIANTS FACE A INTERNET.....	p. 77
CONCLUSION.....	p.80
BIBLIOGRAPHIE	p. 83

WEBLIOGRAPHIE	p. 86
ANNEXE	p. 87